Comptes rendus

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **67 (2003)**

Heft 267-268

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

Dieter KATTENBUSCH (ed.), *Studis Romontschs. Beiträge des Rätoromanischen Kolloquiums (Gießen/Rauischholzhausen, 21.-24. März 1996)*, Wilhelmsfeld, Gottfried Egert Verlag, 1999, IX + 214 pages.

En organisant ce colloque dans la belle résidence de Rauischholzhausen, Dieter Kattenbusch poursuivait le but de raviver la tradition des rencontres pan-rhétoromanes, interrompue il y a bien des années. Malheureusement, une telle entreprise semble être vouée d'emblée à l'échec, les représentants des trois régions traditionnellement considérées comme étant «rhétoromanes» (le Frioul, l'Alto Adige et les Grisons) n'ayant que très peu de choses ou même rien à se dire. La spectatrice que j'étais a appris sans aucune surprise que les deux (seulement deux!) représentants annoncés du domaine frioulan venaient de retirer leur participation et que les Ladins n'étaient pas non plus très nombreux. On s'est ainsi parlé en allemand et, vu qu'aucun adversaire déclaré de l'unité rhétoromane n'était présent, les trois jours du colloque se déroulèrent harmonieusement. Le colloque fut fort agréable, mais l'organisateur n'atteignit pas son but.

D'autres raisons expliquent probablement la réduction du nombre d'articles destinés à la publication. Ceux-ci traitent sans exception du romanche suisse. Les quatre premiers articles se réfèrent à des aspects généraux (la situation du romanche, le bilinguisme), les cinq autres traitent des problèmes de graphie, morphologie et vocabulaire.

La première contribution, qui occupe un tiers du volume, *Graubünden, von der Dreisprachigkeit zur deutschen Einsprachigkeit (?) Eine traurige Ausnahme in der Schweizer Praxis* [1-76], est due à Jean-Jacques Furer, bien connu pour son pessimisme foncier quant au sort du romanche. Sa thèse est que, en dépit des progrès enregistrés dans le domaine politique – par exemple la révision de l'article 116 de la Constitution fédérale suisse en 1996, qui fait du romanche une langue partiellement officielle («Pour les rapports avec les citoyens romanches, le romanche est aussi langue officielle») –, le romanche continue à être discriminé à tous les niveaux: répartition des moyens financiers, communication avec les autorités de Coire (s'adresser en romanche à un officiel germanophone de Coire signifierait retarder la réponse et pourrait même attirer la malveillance de ce représentant de la majorité linguistique) et les autorités fédérales, programme scolaire dans les lycées de Coire (où le romanche, ainsi que l'italien, est enseigné pendant des heures de classe supplémentaires, ce qui incite certains élèves à s'inscrire comme germanophones), radio et télévision, etc.

Trente pages plus loin, on trouve la vision d'un optimiste, Manfred Gross, *Wer die Spatzen fürchtet, wird nie Hirse säen (Wer nicht wagt, der nicht gewinnt)* [109-121], depuis 20 ans membre du collectif d'élaboration de la nouvelle koiné *rumantsch-grischun*. Il passe en revue quelques-unes des mesures prises durant les 15 dernières années pour renforcer le romanche (articles de loi, règlements linguistiques au niveau communal, introduction conséquente du romanche dans les écoles, la parution du quotidien *La Quotidiana*, etc.).

Frauke Kraas, *Geographische Informationssysteme (GIS) in der sprachgeographischen Forschung: Ein methodisches Konzept zur Erfassung der veränderten Sprachsituation des Rätoromanischen in Graubünden (Volkszählungsergebnisse 1990)* [77-93], présente un système informatisé mis en place à Bonn qui assure le prélèvement et la systématisation des données concernant l'habitat, la structure de la population et les aspects linguistiques des communautés romanches.

Clau Solèr, *Sprachwandel als Zeichen der Vitalität – oder als Vorzeichen des Sprachwechsels?* [95-108], se consacre à quelques phénomènes d'emprunt à l'allemand dans les dialectes romanches: des adverbes (*gleiti, schon*), des néologismes et structures syntaxiques (les constructions verbe + adverbe du type *metter avant* 's'imaginer', l'ordre des mots calqué sur l'allemand dans les phrases négatives ou contenant un verbe au passé composé comme *ân quegl betg amprieu* au lieu de *ân betg amprieu quegl* 'ils n'ont pas appris cela').

L'article de Georges Darms, *Die Sprachbeschreibung in der* Ortografia *von Zaccaria Pallioppi (1857)* [123-138], a comme objet un nombre de transformations phonétiques romanches encore en cours au XIX^e^ siècle, dont la description ne peut se passer du manuel d'orthographe engadinois de Pallioppi; celui-ci serait l'unique manuel de grammaire du XIX^e^ siècle qu'on peut consulter encore avec intérêt pas uniquement historique.

Peter Wunderli, *Die Irrlehre vom Passiv im Surselvischen* [139-159], reprend une idée qu'il a énoncée déjà ailleurs: il s'agit d'une croyance erronée en linguistique qui consiste à affirmer que le romanche (dans le cas qui nous intéresse, le sursilvan) construit le passif avec la périphrase *venire* + *participe passé* en opposition avec le type roman plus répandu *esse* + *participe passé*. Il existe, même dans les grammaires, suffisamment d'exemples de passif construit avec *esse*. La tendance normative est d'employer le passif avec *venire* pour l'action, le passif avec *esse* pour l'état.

Matthias Grünert, *Umgestaltungen im Modus- und Tempussystem des Surselvischen* [161-181], présente les résultats intermédiaires d'une recherche (entre-temps achevée) sur les transformations subies par le système verbal sursilvan depuis le XVII^e^ siècle: l'apparition de deux paradigmes nouveaux (imparfait en *–vi* et conditionnel en *–ssi*, employés comme variantes dans les propositions secondaires) et l'emploi des modes verbaux au style indirect et dans les propositions relatives. Le subjonctif sursilvan est étroitement lié au style indirect.

Ricarda Liver, *Der surselvische Konjunktiv auf* –i [183-197], trouve une explication phonétique pour le subjonctif sursilvan aberrant en *–i* (*laschi, laschies, laschi*, etc.): il continue le type régulier –EAM, –EAS, mais subit la transformation du [a] en [i] sous l'influence du contexte palatal très fréquent dans les verbes auxiliaires, modaux et irréguliers.

La dernière contribution revient à Wolfgang Dahmen, *Abtönung im Surselvischen* [199-214], qui présente les résultats d'une enquête auprès de 30 élèves sursilvans concernant la traduction des adverbes allemands qui servent à exprimer la «modulation» (*aber, ja, doch, auch, denn, eben, halt, mal,* etc.). Le sursilvan reste à la différence des autres langues romanes très proche du modèle allemand.

Studis romontschs est un volume intéressant, contenant des suggestions utiles pour de futures recherches.

Victoria POPOVICI

Axel SCHÖNBERGER / Werner THIELEMANN (edd.), *Neuere Studien zur lusitanistischen Sprachwissenschaft*, Frankfurt (Main), Domus Editoria Europaea (= Beihefte zu Lusorama, 1. Reihe, 8), 2001, 332 pages.

Le présent volume remonte, pour l'essentiel, à un colloque de l'association des lusitanistes allemands («Deutscher Lusitanistenverband»), qui s'est tenu à Berlin en octobre 1999. Il comporte sept contributions, dédiées, à une exception près, à des questions de linguistique synchronique du portugais contemporain. Par leur contenu, les articles recouvrent divers sujets (orthographe, formation des mots, lexicographie, phraséologie, morphosyntaxe et historiographie de la linguistique); deux des contributions ont été écrites dans une perspective contrastive.

Résumons brièvement le contenu. Au début est placée la thèse de licence, soutenue à l'université de Brunswick par U. Fragoso Côco [11-100], dédiée aux constructions à verbe support («Funktionsverbgefüge» [= CVS]) du portugais, analysées par rapport à celles de l'espagnol. Sur la base d'un corpus de textes journalistiques, l'auteur décrit certaines caractéristiques des verbes supports et des noms, avant de résumer les définitions des CVS dans quelques manuels récents. L'analyse du corpus s'avère plus fructueuse. Elle porte d'abord sur la structure interne des CVS et sur leur agencement syntaxique, avant d'aborder, regroupées selon le verbe support, certaines des valeurs sémantiques des CVS[1]. À la fin se trouvent quelques remarques sur les CVS semi-idiomatiques et un résumé des résultats. La contribution souffre de son corpus trop limité (seulement une édition de *El País* et de *Público*), qui non seulement ne permet pas d'analyses fréquentielles, mais qui réduit également la possi-

(1) On peut d'ailleurs se demander si cette analyse cerne toujours de près le contenu spécifique des CVS ou s'il s'agit de caractérisations sémantiques généralisantes qui ne distinguent nullement les CVS des verbes simples équivalents et, plus généralement, si elle n'est pas orientée, trop souvent, sur des phénomènes de parole au sens saussurien. Citons à titre d'exemple, la description sémantique de CVS espagnols tels que *hacer preguntas*, *hacer una oferta*, etc.: «[...] das Mitteilen von geistigen Inhalten bezeichnen sollen, also Aufrufe, Bitten, Fragen, Versprechungen, Angebote [...]» [68], etc.; on peut toutefois se demander si chaque «offre» implique toujours la communication d'un «contenu spirituel». Le problème intéressant de la relation entre un CVS comme *hacer una llamada* et le verbe *llamar* est négligé.

bilité d'interprétation tant immanente que contrastive. On peut reprocher aussi à l'auteur qu'elle cite trop peu ses sources[2] et que sa bibliographie reste lacunaire[3].

A. Endruschat [101-129] fournit une analyse d'un échantillon de verbes préfigés en *com-/co-*. Après un bref aperçu des recherches effectuées en matière de préfixation en français et allemand, l'auteur aborde son sujet proprement dit et présente certains aspects morphologiques (degré d'analysabilité synchronique), syntaxiques (différences de valence entre verbes simples et verbes préfigés) et avant tout sémantiques. L'auteur distingue deux nuances sémantiques fondamentales du préfixe, les sens comitatif et intensif. Dans la dernière partie, elle présente une analyse statistique d'un corpus de 103 verbes, combinant les perspectives morphosyntaxique et sémantique. Il faut féliciter l'auteur de s'être également chargé de la perspective diachronique, quant à l'analyse de la motivation des formations en *com-*, mais on peut se demander si l'on n'aurait pas pu pousser encore plus loin cette analyse. Bien des matériaux synchroniquement motivés constituent des internationalismes (latinismes, gallicismes?, anglicismes?) et en conséquence leur sens et leur morphosyntaxe ne sont peut-être pas si typiques de tendances internes du portugais.

A. Heinemann [131-159] compare des somatismes phraséologiques du français, du portugais et de l'italien. Après une présentation sommaire de certaines définitions d'unités phraséologiques et de phénomènes de terminologie (dont on voit d'ailleurs mal l'utilité pour l'analyse qui s'ensuit), l'auteur donne l'inventaire, extrait de dictionnaires tels que p. ex. le *Petit Robert* et systématise, en suivant le travail de Hundt 1999[4], les types d'équivalence. L'auteur cite la bibliographie de Lengert (1999) [133], mais n'a pas cru nécessaire de l'exploiter en vue d'élargir son corpus, ainsi sa bibliographie contient bien des généralités, mais pas de contributions spécifiques, ni en ce qui concerne les unités phraséologiques concernant la composante *œil/ojo/occhio*[5] ni surtout quant à la théorie de la phraséologie contrastive. L'inventaire reste lacu-

---

(2) Pour ne citer que deux exemples, des formules telles que «In den [...] Definitionen eines FVG wird oft formuliert [...]» [17] ou «Insgesamt gehen in der [...] Literatur die Meinungen relativ weit auseinander [...]» [25], etc., demandent impérieusement des renvois aux sources résumées.

(3) Il aurait été souhaitable de consulter des recherches menées dans d'autres langues romanes, p. ex. Detges, U.: *Nominalprädikate. Eine valenztheoretische Untersuchung der französischen Funktionsverbgefüge des Paradigmas «être Präposition Nomen» und verwandter Konstruktionen*, Tübingen 1998. Mais l'observation vaut tout aussi bien pour l'espagnol.

(4) Hundt, Ch.: *Untersuchungen zur portugiesischen Phraseologie*, Wilhelmsfeld 1994. Les trois catégories fondamentales de Hundt (équivalence totale, équivalence partielle, équivalence zéro) correspondent d'ailleurs à la classification de Higi-Wydler, M.: *Zur Übersetzung von Idiomen. Eine Beschreibung und Klassifizierung deutscher Idiome und ihrer französischen Übersetzungen*, Frankfurt (Main) 1989, ouvrage absent de la bibliographie de Heinemann.

(5) Cf. p. ex. Roques, G.: «L'œil dans les locutions et expressions françaises», in: *Mélanges René Lepelley. Recueil d'études en hommage au Professeur René Lepelley* rassemblées et éditées par C. Bougy, P. Boissel et B. Garnier, Caen 1995, p. 375-384.

naire[6] (ce dont l'auteur convient lui-même), pour ne citer que quelques exemples français absents: *coûter les yeux de la tête*, *dans le blanc des yeux*, *il ne lui reste que les yeux pour pleurer*, *pour ses beaux yeux*, etc. La classification ne peut pas dépasser celles dont on dispose déjà, les points communs entre les trois langues sont expliqués sommairement par la base culturelle commune, tandis que les différences remonteraient à des spécificités socioculturelles de chaque communauté linguistique.

R. Kemmler [161-208] aborde un sujet historiographique et présente certains aspects d'un ouvrage du XVIII^e s. traitant de l'orthographe portugaise, le *Compendio de Orthografia* de L. do Monte Carmelo (1767). L'auteur met l'accent sur la réaction critique des contemporains, accès interprétatif qui gagne toute sa valeur par le fait qu'il repose sur des textes littéraires non encore publiés, tirés des bibliothèques de Coimbra et de Lisbonne. Écrits sous forme notamment de sonnets, ces témoignages permettent de déceler certaines des critiques dirigées contre l'ouvrage en question, qui se rapportent d'ailleurs plutôt à ses déficiences lexicographiques qu'aux remarques orthographiques proprement dites.

A. Schönberger [209-275] ne s'occupe pas (du moins pas directement) de problèmes de linguistique portugaise. L'auteur reproduit le texte d'un discours tenu à l'université de Chemnitz devant un public estudiantin, sur la grammaire dans l'antiquité latine et ses fondements méthodiques, vaste sujet qu'il exemplifie en décrivant la structure, le contenu et la terminologie des *Instituta artium* du III^e s., attribué au grammairien Probe. Sa contribution reflète le besoin, ressenti par quelques-uns, de rappeler, peut-être pas seulement aux étudiants, la tradition de la grammaticographie latine et son importance pour l'évolution de la linguistique occidentale et en fait, elle permet, en termes clairs, un abord facile d'un sujet peut-être trop négligé dans l'enseignement moderne.

M. Scotti-Rosin [277-283] analyse quelques articles du *Novo dicionário da língua portuguesa*, d'A. Buarque de Holanda Ferreira (²1986), ceci dans le but de vérifier si ce dictionnaire, qui compte parmi les meilleurs ouvrages de son genre, décrit le lexique de toutes les variantes diatopiques du portugais. L'auteur constate que ce dictionnaire comprend en effet tant le lexique du Brésil que celui du Portugal, mais que ses informations concernant la variante européenne du portugais restent parfois lacunaires.

La contribution de W. Thielemann [285-332] clôt le volume. Elle analyse les valeurs sémantiques et textuelles des adverbes portugais en *-mente*, mettant l'accent notamment sur les fonctions exercées par cette classe de mots hétérogène au niveau du texte. L'auteur distingue quatre types fonctionnels fondamentaux, tout d'abord les valeurs dites «endocentriques» (inhérentes) et «exocentriques» (dépassant l'adverbe proprement dit), ensuite les fonctions appelées par lui «adjointes» (syntaxiques) et «disjointes» (transphrastiques, textuelles). Sur la base d'un corpus d'exemples extraits surtout de journaux, il établit par la suite une classification des différents niveaux de fonctionnement des adverbes (lexical, syntagmatique, pragmatico-textuel)

---

(6) Curieusement, on découvre dans un des nombreux tableaux d'équivalences établis par l'auteur la locution *s'en battre l'œil* [153], qu'on cherche en vain dans l'inventaire qui précède [141-148].

en huit catégories, dont il démontre les spécificités tout en dégageant divers types fonctionnels (adverbes de but, adverbes explicatifs, adverbes de valorisation, etc.).

Le volume contient des articles d'envergure et de qualité différentes, parmi lesquels, à notre avis, l'analyse de loin la plus intéressante, du point de vue théorique, est celle de W. Thielemann.

Joachim LENGERT

Steven N. DWORKIN / Dieter WANNER (edd.): *New Approaches to Old Problems. Issues in Romance Historical Linguistics*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins (Amsterdam Studies in the Theory and History of Linguistic Science, IV, 210), 2000, XIV + 235 pages.

Le volume à recenser contient treize des vingt-quatre contributions présentées lors d'un colloque tenu à l'université de Michigan, en avril 1999. Il se compose d'une introduction succincte due à S. Dworkin [IX-XIV], et de trois parties d'envergures différentes, qui regroupent diverses analyses, consacrées d'abord à des phénomènes généraux (I. «General Problems» [3-44]), ensuite à des analyses phonologiques et morphologiques (II. «Phonology and Morphology» [47-105]) et enfin à des contributions syntaxiques et sémantiques (III. «Syntax and Semantics» [109-231]). Un index terminologique clôt le volume [233-235].

Résumons brièvement les articles. I. Au début, D. Wanner [3-32] propose d'abandonner une vision statique, purement typologique en matière de linguistique historique, en faveur d'une analyse dynamique du changement linguistique, tenant compte du contexte social et notamment du processus d'acquisition d'une langue. Il illustre sa thèse avec les phénomènes d'expression du sujet (sujet zéro, pronom clitique), dans certaines langues et patois romans. J. Klausenburger [33-44] inscrit son article dans le courant méthodologique de la grammaticalisation, repoussant la vision traditionnelle d'une évolution cyclique de systèmes morphologiques synthétiques et analytiques. Ce faisant, il s'appuie sur une réinterprétation du développement de l'article défini en roumain, du pronom sujet en français et des parfaits complexes dans les langues romanes.

II. Th. D. Cravens [47-64] analyse à nouveau quelques cas de lénition de /p/, /t/, /k/ dans les patois italiens au nord de la ligne La Spezia-Rimini et en sarde, afin de souligner le rôle de la phonologie syntaxique dans de tels processus. La contribution de D. Hartkemeyer [65-83] est consacrée au phénomène de la chute des voyelles atones, en ancien français et ancien espagnol, dans le cadre de la théorie dite d'optimalité. L'auteur fournit une systématisation des processus communs et divergents dans ces deux langues. La même base théorique est appliquée par G. A. Martínez [85-96], qui regarde de près un cas d'analogie dans la morphologie verbale de l'espagnol des États-Unis, à savoir le remplacement de la deuxième personne singulier du prétérit, *comiste*, par *comites*. D. N. Tuten [97-105] plaide en faveur d'une vision conjointe du changement linguistique et du changement social (en l'occurrence, du brassage des populations en Espagne médiévale), dans son analyse de certains cas de formation d'une koinè. Il applique cette hypothèse de reconstruction sociale des faits linguis-

tiques à des phénomènes de l'évolution du système vocalique et de contractions entre prépositions et articles.

III. La dernière partie est introduite par l'article de M. Davies [109-127] qui analyse certains cas de compléments verbaux comportant un infinitif, en espagnol et portugais. Fondé sur différents corpus historiques et contemporains, il décrit la position du pronom objet, la place du pronom dans des constructions infinitives à valeur causative et, enfin, le phénomène de la position initiale du sujet. L'auteur favorise lui aussi un modèle s'inscrivant dans le courant théorique de la grammaticalisation, afin d'expliquer la diffusion de ces constructions syntaxiques. M. Dufresne / F. Dupuis / M. Tremblay [129-148] analysent le recul des verbes préfixés en *a-*, de l'ancien français au français moderne. S'appuyant sur un corpus de textes médiévaux ainsi que sur les deux dictionnaires de Greimas, les auteurs constatent une régression de ce type de préfixation, liée à une moindre capacité des préfixes, en français moderne, d'exprimer des valeurs aspectuelles. Après une présentation de certains principes théoriques d'inspiration notamment chomskyenne, les auteurs expliquent ce changement par l'«érosion» sémantique du préfixe en question, caractérisée par une perte du pouvoir d'exprimer des valeurs aspectuelles. La contribution d'A. Enrique-Arias [149-164] a pour but de fournir une nouvelle explication du figement de la place des pronoms clitiques, en espagnol moderne, par comparaison avec l'espagnol médiéval, caractérisé par une relative variabilité de position. Après une discussion universaliste, l'auteur suggère un processus de «morphologisation» des pronoms, leur position dépendant de certaines facultés morphologiques des verbes dans leur contexte. P. Hirschbühler / M. Labelle [165-182] consacrent leur analyse à la syntaxe des pronoms clitiques en ancien français, plus spécialement aux restrictions du pronom d'objet en position initiale de proposition. Les auteurs distinguent cinq étapes d'une évolution caractérisée par un élargissement de l'emploi de la position initiale. K. Johnson [183-198] traite le phénomène de la grammaticalisation du pronom sujet postverbal dans des cas d'inversion complexe en français contemporain. L'auteur décrit brièvement l'évolution qui mène de l'ancien français au français moderne, avant d'intégrer son approche dans le cadre explicatif de la théorie dite de la grammaticalisation. E. Mallén [199-215] analyse lui aussi un phénomène de syntaxe pronominale, la position des pronoms clitiques en espagnol médiéval. Après avoir passé en revue certains travaux récents d'inspiration générativiste, l'auteur propose une nouvelle interprétation minimaliste. Le volume se termine par la contribution de F. Martineau / V. Motapanyane [217-231] qui fournit une interprétation de l'emploi des prépositions *à* et *de* (respectivement de Ø) introduisant un infinitif en ancien et moyen français. Après avoir présenté quelques cas d'alternance de *à*/*de*/Ø et de *à*/Ø, les auteurs aboutissent à une classification typologique en deux catégories fonctionnelles notamment de la préposition *à*, en ancien/moyen français, distinction qui s'est perdue en français moderne.

Le volume se caractérise par une approche hautement théorique des phénomènes décrits, dont les bases majeures sont la grammaire générative dans son approche minimaliste et la théorie de la grammaticalisation. Cela explique l'intérêt prépondérant pour certains faits linguistiques, notamment la syntaxe pronominale. Il reflète par là une réorientation qu'a prise la linguistique romane actuelle aux États-Unis, décrite clairement par S. Dworkin, dans la préface [XIV]:

> The emphasis in most of these papers is on theory and how the proposed analyses modify or advance a particular theoretical approach. [...] the relevant social, historical and cultural background of the changes at issue is not considered [...] The European style philologically-oriented historical Romance linguistics brought into the United States by such scholars as Henry R. and Renée Kahane, Yakov Malkiel, and Ernest Pulgram is no longer fashionable. Romance historical linguistics has joined the mainstream of current linguistic thinking [...].

Le titre du livre est pleinement justifié en ceci qu'il offre en effet des tentatives de réinterprétation de faits bien connus, dans une perspective méthodologique nouvelle. Malgré son prix élevé, on ne pourra donc que lui souhaiter une bonne réception auprès des romanistes s'intéressant aux tendances actuelles de la linguistique historique, et pas seulement aux États-Unis.

Joachim LENGERT

Françoise VIELLIARD (éd.), *Littératures dialectales de la France. Diversité linguistique et convergence des destins,* extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes, t. 159, première livraison, Paris, Champion – Droz, Genève, 2001, 252 pages.

Les liens de l'École des chartes avec la dialectologie sont anciens, comme le rappelle Françoise Vielliard dans l'avant-propos de ce fort volume en retraçant les grandes étapes des recherches dialectologiques au sein de l'École, dans le fil d'une tradition inaugurée par Jacques Champollion-Figeac dès 1830, où les monographies combinent l'analyse des sources anciennes et les recherches sur le terrain. Se détache, dans cette tradition, la grande figure de Paul Meyer, ami fidèle et soutien de Mistral et du mouvement du félibrige, auquel Françoise Vielliard dédie le volume, avant d'en dégager les grandes lignes et de l'ouvrir par une brève *Orientation biliographique* [15-28] répertoriant les principaux matériaux utiles au dialectologue, accompagnés de brefs commentaires à l'intention des historiens: y sont rappelés, entre autres, les grands monuments que sont l'*Histoire de la langue française* de Ferdinand Brunot et continuateurs, l'incontournable *FEW* et les *Atlas linguistiques,* dont la présentation fait en partie double emploi, à présent, avec le chapitre consacré aux *Atlas linguistiques des langues romanes* dans le Volume I, 2, *Methodologie* du *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, Tübingen, Niemeyer, 2001, chapitre 87, par Otto Winkelmann et Uta Lausberg, sous le titre *Romanische Sprachatlanten / Les atlas linguistiques des langues romanes*, en particulier pp. 1028-1033 (***3.1.9.2.*** *Die galloromanischen Regionalatlanten*). Signalons aussi que le travail de Sysiphe de K. Baldinger sur les «inconnus» du *FEW,* qui lui est désormais indispensable, peut à présent être éclairé par les comptes rendus de l'actuel directeur de l'entreprise, Jean-Paul Chauveau (cf. en particulier la recension du tome II, *Etymologien, Untersuchungen zu FEW 21-23, Band 2 zu FEW 22[1], 22[2] et 23*, Tübingen, Niemeyer, Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 288, parue dans *Estudis Romànics*, XXV, 2003, 398-404).

Il est admis à présent qu'une littérature dialectale spécifique s'est développée à partir du moment où le français devient définitivement une «langue-toit», au regard de la période médiévale, où l'espace d'oïl et d'oc est dialectalisé sur un seul plan,

pour rejoindre l'analyse de Yann Greub dans sa thèse récente sur *Les régionalismes lexicaux et la formation des français régionaux d'après l'exemple d'un corpus de farces (1450-1550)*, publiée dans la collection de la *Bibliothèque de Linguistique Romane*. C'est cette littérature dialectale que veut appréhender le présent volume, sur les plans diachronique, diatopique et diaphasique, sous la houlette de spécialistes connus et reconnus:

- est embrassée une période étendue, du début du XVI[e] siècle à l'époque contemporaine;
- sont représentés les dialectes les plus divers, du breton au picard, de l'occitan au francoprovençal;
- sont évoqués les genres les plus variés, de l'auguste sonnet aux pochades burlesques et poissardes.

On ne s'attardera guère aux dénominations caractérisant les textes de référence, et Françoise Vielliard laisse prudemment aux auteurs la responsabilité de celles qu'ils ont choisies – cohabitent dans ce volume les termes de «parler», de «patois», de «dialecte», selon des points de vue divers et parfois divergents[1] – en renvoyant à R. Anthony Lodge pour les problèmes de définition, *Le français, histoire d'un dialecte devenu langue,* traduit de l'anglais par Cyril Veken, Paris, Fayard, 1997, mais elle propose elle-même une judicieuse définition synthétique, qui peut faire référence: «Si on définit largement le dialecte comme un ensemble de systèmes linguistiques unis par des traits lexicaux, syntaxiques, morphologiques et phonétiques communs qui permettent plus ou moins aisément l'intercompréhension des sujets qui les parlent, les patois peuvent se définir comme des variétés distinguées à l'intérieur des dialectes, le plus souvent dans des groupes de population rurale», en soulignant que ce dernier terme peut être employé «sans aucune valeur péjorative pour désigner le système linguistique de la plus petite communauté: on parle naturellement du patois de Saulieu, mais du dialecte bourguignon» [12].[2]

Sous ce vaste toit s'abrite un vaste ensemble de pièces dont Françoise Vielliard dégage les principaux paramètres, souvent en corrélation:

– paramètre sociolinguistique avec la quête de reconnaissance pour le breton, dans son accession à l'écrit (Yves Le Berre: «La littérature moderne en langue bretonne, ou les fruits oubliés d'un amour de truchement»), la quête d'une

---

(1) Gérard Taverdet emploie exclusivement l'appellation patois, quand Fernand Carton parle de la littérature dialectale, mais de l'usage du patois. Tout en rejetant le flou de «langue», «parler», «parlure» au profit de «patois», qui a l'avantage d'être précis, le premier en donne cependant une définition trop restrictive en le confinant aux «campagnes», alors qu'il existe bien des patois locaux des villes, dont un des meilleurs témoignages est celui de Lille, qu'on a pu désigner par *daru*, dont témoigne une abondante production jusqu'à la période contemporaine.

(2) La valeur péjorative du mot, héritée de son étymon, se retrouve encore dans tel ou tel article de dictionnaire contemporain, comme *Le petit Robert*, éd. 1967, s. v. **PATOIS:** «Parler ou idiome local employé par une population peu nombreuse, souvent rurale, et dont la culture, le niveau de civilisation sont inférieurs à ceux du milieu environnant (qui emploie la langue commune)». (Souligné par moi).

dignité comparable à celle du français institué ou «établi», *illustrée* en mimésis – en écho à Du Bellay – par l'écrit poétique en occitan au XVI^e siècle (Philippe Gardy: «Autour du sonnet: écriture en occitan et genres littéraires (1550-1650)), ou par l'écrit occitan «renaissantiste» du XIX^e siècle (Philippe Martel: «Le petit monde de l'édition au temps des félibres (seconde moitié du XIX^e siècle»); mais aussi revendication identitaire de la littérature patoise normande à Guernesey et à Jersey, dans la première moitié du XIX^e siècle, en face de l'anglais (Catherine Bougy: «La littérature dialectale en Normandie au XIX^e siècle: un renouveau venu des îles»).

- paramètre littéraire dans le pastiche et la parodie, fortement développés dans l'aire picarde, objets des études de Fernand Carton dans «La littérature dialectale à Lille au XVIII^e siècle», et de Jacques Chaurand dans «Le dialecte, langage de la parodie: l'*Alside* de Jean-Noël Carion», où succède à l'évocation des fables pastichées de La Fontaine la fine analyse d'une parodie du *Cid* jouée à Anor (sud du Hainaut) dans la première moitié du XX^e siècle.
- paramètre politique pouvant faire du dialecte une arme: pamphlets en picard qui tiennent à la fois du courrier des lecteurs, des écrits brefs et de l'éditorial, échos aussi du roman-feuilleton, publiés par Henri Carion, sous le règne de Louis-Philippe, dans le journal *L'Émancipateur*, qu'il dirige (Jacques Landrecies: «Un pamphlétaire en picard sous Louis-Philippe: Henri Carion, auteur de *L'z'Epistoles Kaimberlottes*»); chroniques en dialecte de l'extrême-nord du domaine occitan, de deux journaux d'opinion d'orientation opposée publiés à Romans au XIX^e siècle par des poètes artisans, l'un républicain, l'autre conservateur, ayant valeur d'information historique sur le fonctionnement de la vie politique dans les années de croissance de la III^e République (Jean-Claude Bouvier: «Place et fonction du dialecte dans les journaux d'opinion au XIX^e siècle: *Jacquemart* et *L'Impartial* de Romans»); opposition homologue (d'abord conservateurs-républicains, puis M.R.P. – communistes) dans les chroniques de périodiques hebdomadaires de la presse du Perche recensées par Marie-Rose Simoni-Aurembou avec une chronologie très précise, où est exploitée la distanciation dans tous les domaines, de la langue, de l'espace et du temps («Les chroniques en parler régional dans la presse du Perche aux XIX^e et XX^e siècles»).
- paramètre folklorique, au sens non trivial du terme, dans la trentaine de contes publiés anonymement au début du XX^e siècle par Alfred Guillaume, *«vitérinaire»* à Saulieu, sous le titre *L'âme du Morvan*, où dans un patois authentique, il met en scène les thèmes traditionnels de veillées (Gérard Taverdet: «Un écrivain patoisant bourguignon du XX^e siècle: Alfred Guillaume»).

Un phénomène d'importance se retrouve à des titres divers dans l'ensemble des contributions, comme le souligne Françoise Vielliard: la part des conditions de publication et de diffusion. Nécessairement limitée dans son audience, dans ses aires de diffusion, cette littérature se développe, vit, et survit parfois, par des imprimeurs ou des directeurs de revues investis dans des cercles ou des mouvances régionalistes ou engagés dans des options politiques. Se pose aussi, en la matière, le choix crucial de la graphie, condition d'accessibilité pour les lecteurs, évoqué au détour de plusieurs contributions.

D'autres éléments peuvent jouer dans l'appréciation de ce volume:

- l'ampleur de la perspective: l'article d'Yves Le Berre embrasse un demi-millénaire de littérature bretonne qui peut faire référence, des premières œuvres aux premières années du XX^{e} siècle; Fernand Carton fait une large recension de la littérature dialectale lilloise à ses débuts, en faisant justice du concept factice et néanmoins récurrent de «moyen picard», avec le genre spécifique au wallon et au picard des «pasquilles», ces comédies express composées par François Cottignies dit Brûle Maison au XVII^{e} siècle et son fils Jacques Decottignies, chefs de file d'une véritable école, dont Fernand Carton vient d'éditer les œuvres (*Jacques Decottignies (1706-1762): Vers naïfs, pasquilles et chansons en vrai patois de Lille*, Édition critique, commentaire et glossaire par Fernand Carton, Paris, Champion, 2003, L'âge des Lumières, n° 21. Après l'édition des œuvres de Brûle Maison: *François Cottignies dit Brûle Maison (1678 – 1840), Chansons et pasquilles*, Arras, 1965) et dont les innombrables épigones contemporains, nouveaux chantres de l'identité picarde, sont les lointains descendants, les rubriques patoisantes répandues encore dans la presse régionale remontant à de lointains promoteurs. Précieux est l'inventaire de la littérature patoise normande dressé par Catherine Bougy, quoique limité trop souvent peut-être à l'énumération (*citer* – p. 146, 148, 150 –, *mentionner*, p. 150 – *rappeler*, p. 129); Marie-Rose Simoni Aurembou livre un état complet des chroniques dans les gazettes du Perche...
- la richesse des enquêtes traitant des conditions de création et de réception de la littérature dialectale à travers de minutieux relevés statistiques s'appuyant sur des sources précises et des données de terrain pour dégager le marché de la littérature d'oc (Philippe Martel), ou passant ses productions au tamis de fines analyse, dont l'étude irradiante de Jacques Landrecies est sans doute le modèle le plus achevé en ce qu'elle examine tous les aspects de son objet.
- l'intérêt historique et documentaire, patent dans plusieurs études: la littérature dialectale est souvent une mine de renseignements sur l'histoire de la vie quotidienne, des mentalités, des sensibilités, des rapports sociaux(3).
- l'intérêt sociologique de cette littérature, paradoxale dans son essence, en quelque sorte, puisqu'elle conjugue à la fois la distance, au regard de la littérature d'expression française, et la connivence avec un public local spécifique, qui s'y reconnaît et y (re)cherche volontiers son identité dans un désir d'être «soi».

---

(3) Pour citer Lille encore, les chansons de son carnaval, qui prend une grande extension à partir de la Restauration, composées par des ouvriers constitués en sociétés pour chanter et vendre, au Mardi Gras et au *Letare*, des chansons imprimées sur feuilles volantes et écrites en patois, sont une mine de renseignements sur l'histoire sociale de la ville jusqu'au début du vingtième siècle. Pierre Pierrard en a tiré le plus grand profit dans son étude sur *La vie ouvrière à Lille sous le Second Empire*, Bloud et Gay, 1965, et en a édité une grande partie sous le titre *Les chansons en patois de Lille sous le Second empire*, Société de dialectologie picarde, 1966.

– l'intérêt linguistique, bien sûr, dans les œuvres les plus diverses exploitant en particulier les ressources dialectales à travers le grossissement de la satire, du pamphlet et du pastiche, où la créativité verbale fait fleurir les métaphores et les phraséologismes imagés.

Forêt invisible trop souvent, au regard de la littérature française, pour reprendre un titre célèbre,(4) la littérature dialectale acquiert ici une lumineuse visibilité au fil d'études fortement documentées et argumentées qui méritent l'attention des dialectologues professionnels et amateurs, et plus largement des historiens.

Claude BURIDANT

Ex traditione innovatio, Miscellanea in honorem Max PFISTER septuagenarii oblata, vol. 1, Max PFISTER, Scripta minora selecta, De rebus Galloromanicis et Italicis, edd. Martin-D. GLEßGEN / Wolfgang SCHWEICKARD ; vol. 2 Miscellanea sociorum operis in honorem magistri conscripta, edd. Günter HOLTUS / Johannes KRAMER, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft (*Beiträge zur Romanistik*, Band 7), 2002, 2 vol. XXXVII + 503 et XI + 434 pages.

Le latin ne sert pas seulement à braver l'innocence en voilant hypocritement la crudité des propos, il sert aussi à couvrir de fleurs un romaniste exceptionnel, que notre Société s'honore d'avoir eu pour président. Son âge n'est plus un secret pour personne, mais on s'étonne de tout ce qu'il a fait dans un laps de temps aussi court, pour une carrière commencée tardivement. Et l'on s'étonne aussi de tout ce qu'il nous laisse encore espérer. Le titre *Ex traditione innovatio*, caractérise à merveille le savant, nourri de respect pour tous ses maîtres, à commencer par l'immense Wartburg mais sans oublier le modeste Fankhauser, auxquels il voue une même gratitude. Voilà pour la *traditio*, mais l'*innovatio* jaillit de chacun de ses travaux, sans être claironnée, presque discrètement, comme s'il laissait au lecteur le soin de la découvrir, et tant pis pour l'homme trop pressé qui se laisse prendre à cette humilité.

Rien de ce qui est roman n'est étranger à M. Pfister mais il a surtout travaillé dans deux domaines, le gallo-roman, avec une tendresse toute spéciale pour l'ancien provençal, et l'italien. Le volume 1, contient une bibliographie [XI-XVII] de ses travaux publiés depuis le précédent volume de Mélanges en 1996. Une introduction due à M.-D. Gleßgen et W. Schweickard dégage les pôles autour desquels s'organise sa production scientifique, dont ses élèves se sont efforcés de choisir, parmi un vaste éventail de possibilités citées dans les notes, les textes les plus représentatifs de la méthode de leur maître. Ils ont réussi dans leur sélection, qui mêle à des articles bien connus des redécouvertes. Cinq articles traitent de l'histoire linguistique de l'Italie et de la France, aussi bien en ce qui concerne les langues nationales que dans les variétés locales. Sept articles illustrent sa méthode pour l'étude des scripta, dont l'article pionnier, toujours valable au plan de la méthode, consacré à l'occitan du ms.

(4) *La forêt invisible au nord de la littérature française*, sous la direction de Jacques Darras, Amiens, 1985, ouvrage auquel il est plusieurs fois fait référence au fil des études portant sur le picard.

du British Museum 17920. Son intérêt pour l'étude des éléments germaniques dans les langues romanes est illustré par trois articles majeurs. Enfin son utilisation de la toponymie pour l'histoire des langues constitue le thème directeur de quatre articles. Nous avons au total 19 leçons magistrales de romanistique, datées pour 6 d'entre elles de la période 1971-1978, pour 6 autres de la période 1981-1987, et pour 7 des années 1992-1999, ce qui reflète une admirable régularité, et dont les plus anciennes ont subi victorieusement l'épreuve du temps. Elles sont accompagnées de compléments ajoutés pour l'occasion par M. Pfister [493-499], qui les rendent encore plus actuelles. De chacune se dégage un enseignement méthodologique différent, avec à chaque fois la mise en œuvre de matériaux de première main, dont le traitement débouche sur des conclusions de portée générale. Une belle occasion nous est ainsi donnée de voir en action une superbe mécanique intellectuelle, aussi performante dans les courses de grand prix que dans les épreuves d'endurance, comme le LEI en apporte la preuve.

Il fallait beaucoup d'audace pour rivaliser avec le Maître dans l'exercice classique de l'article de Mélanges, qui constitue le second volume de la série. Mais les élèves et amis savaient d'entrée de jeu que l'indulgence du jubilaire leur était acquise, d'autant que leurs contributions fleurissaient à l'ombre du majestueux LEI, dont ils sont des collaborateurs réguliers.

En guise d'apéritif, les maîtres d'œuvre de ce second volume, G. Holtus et J. Kramer, présentent les travaux consacrés au rhéto-roman, au ladin et au frioulan, dans la période 1996-2000 [3-54], ce qui constitue la suite de leur article de 1997, consacré à la période 1993-1995.

Sept contributions s'inscrivent dans les marges du LEI et prouvent que cet instrument moderne, répond tout à fait au titre des Mélanges *Ex traditione innovatio*: M. Barbato [57-70] fait une synthèse sur les ibérismes traités dans le LEI, qui montre comment ses nouveaux matériaux renouvellent déjà l'état des connaissances (rôle accru du catalan, importance de la Corse) et permettent aussi de poser des problèmes capitaux comme ceux de l'action multipolaire des parlers régionaux (ligure, judéo-livournais, sicilien, etc.) ou des modalités très diverses de l'intégration des emprunts ; – S. Lubello [79-87] se livre au réexamen d'un choix de francismes anciens, dont certains complètent même l'ouvrage, paru entre-temps de R. Cella, *I gallicismi nei testi dell'italiano antico*, 2003 ; – F. Raguso [117-133] apporte du nouveau au futur article HERES du LEI, à partir d'une expression, attestée dans une région des Pouilles et remontant au droit local établi depuis le 11e siècle au moins, qui fait du vagissement du nouveau-né le signe qui permet au père d'obtenir en héritage une part de la dot de sa femme ; – C. Cicotti [70-77] offre une liste de nouvelles attestations, tirées de l'*Arte del verso italiano* de T. Stigliani, et qui peuvent être datées, selon les cas, de 1558 (s'il s'agit de mots repris à G. Ruscelli), d'avant 1651 ou d'avant 1658 ; – A. Lupis [91-101] propose un enrichissement perpétuel des dictionnaires (surtout s'ils y sont prédisposés comme le LEI), grâce aux moyens techniques modernes, et donne l'exemple de nouvelles attestations tirées de textes pourtant dépouillés par le dictionnaire de Battaglia ; – c'est justement cette prédisposition aux modernisations, qui est illustrée par G. Tancke [135-150], qui nous fait pénétrer dans les détails techniques de la rédaction informatisée du LEI ; – le problème, ancien s'il en est, du traitement des mots d'origine germanique, commence aussi à être renouvelé dans son approche par le LEI, qui tiendra compte, comme le montre

E. Morlicchio [103-116], de tout ce que la recherche en études germaniques a apporté a nos connaissances dans un domaine où Pfister s'est posé en successeur de Gamillscheg.

L'histoire des mots est représentée par cinq articles: F. Fanciullo [153-158] réexamine le cas du toponyme *Orìmini*, attesté dans les Pouilles (zone de transition entre les Byzantins et les Lombards), et pour lequel il opposerait au grec avancé par Rohlfs un étymon germanique ; – *quel Tavarro*, insulte employée dans une comédie romaine du 18e siècle, est ramenée, par R. Fresu [159-183], à *tabarro* «manteau» (cf. fr. *tabard*), croisé probablement avec *tavano* «stupide» de TABANUS, le tout étant à mettre en rapport avec les locutions et expressions péjoratives qui sont fondées sur des vêtements ou des étoffes (cf. le fr. *chiffe molle*) ; – M. Giuliani [185-202] s'attache au réexamen de la formule, attestée dans les Pouilles centrales, *signaide* (croisement du longobard et du lat. *signum*) *petre ficte,* qui indique une pierre servant de borne, fichée dans le sol et marquée d'une croix, en face de la forme *sènga* «incision, fente», forme de l'Italie méridionale, issue, elle aussi, du lat. SIGNUM, pour trouver dans l'une et l'autre, après examen des synonymes, le reflet des interférences entre grec et latin puis germanique, dont l'examen requiert le recours à une stratigraphie dynamique, dans le prolongement des travaux d'Aebischer ; – M. Vòllono [203-214] apporte huit attestations de la seconde moitié du 9e siècle, à Plaisance, du mlat. *warpire*, et commente leur apport à la préhistoire du verbe qui, s'il fut usuel en gallo-roman (afr., aprov. *guerpir*), n'est pratiquement pas passé, en ait. ; – A. Zamboni [215-231] propose d'éclairer par des faits romans comparables (*ficātum/ficătum* ; *sināpi/sínapi*) le double traitement *secāle/sécăle* de roum. *secară*/it. *ségala*, qui favoriserait la primauté d'une base SECĀLE, qui pourrait être un emprunt ancien à une langue sémitique.

Les textes sont loin d'avoir livré tous leurs secrets: M. Aprile [235-255] donne une ample moisson de mots de latin médiéval, puisés dans une série de textes documentaires de l'Italie méridionale médiévale et classés par domaine ; – La langue des *Variazioni belliche* (1964) d'A. Rosselli est commentée, en contrepoint du *Glossarietto Esplicativo* de la poétesse, par T. Bisanti [257-272] ; – C. Coluccia présente son projet d'une nouvelle édition des *Croniche* de Paolino Pieri (Florence, début du 14e s.) ; – À travers quelques tendances graphiques dans les textes des Pouilles, manuscrits et imprimés, à travers les siècles, R. Coluccia [287-298] examine ce qu'elles nous révèlent sur les mouvements centrifuges et centripètes qui les animent ; – R. Erlangen [299-310] nous fait découvrir un intéressant traité de cuisine de Cavalcanti, composé de deux parties, l'une en italien, l'autre en napolitain. Les huit éditions successives (de 1837 à 1859) forment une série de jalons importants (en particulier la 3e de 1841) dans la constitution d'un napolitain écrit, qui s'affirmera dans la seconde moitié du 19e siècle ; – T. Gergen [311-320] étudie l'évolution des notions de Paix de Dieu et de Trêve de Dieu dans deux grandes compilations du droit coutumier, réalisées dans le premier tiers du 13e siècle, le *Sachsenspiegel* et les *Usatges de Barcelona* ; – la langue des *Sermoni subalpini* reste toujours discutée, aussi inspirée par le modèle des *Lexikalische Untersuchungen zu Girart de Roussillon*, Y. Haberland-Tressel [321-339] s'essaye à montrer les Lexikalische Interferenzen dans les *Sermoni*, à l'aide de l'étude de neuf mots ; – T. Hohnerlein-Buchinger [341-366] donne la liste commentée des dénominations dialectales siciliennes, commençant par la lettre c, des plantes répertoriées par F. Cupani dans sa description du jardin botanique de Misilmeri, publiée en 1696 ; – nous lui associerons les quelques noms de fleurs ou de

plantes, puisés par F. Sboarina [407-411] dans la traduction de Dioscoride par Mattioli (1544) ; – M. Piccat [367-384] a extrait de documents juridiques, écrits en latin à Briançon et datés des années 1394-95, une très intéressante série de condamnations pour insultes, insultes qui sont transcrites en parler local. Cette trentaine de mots est relevée et très sommairement commentée, mais nombre d'entre elles mériterait un examen plus approfondi, à mener dans le cadre gallo-roman, comme *arlotz* (v. DEAF H 412-13) ou *croy* (v. FEW 2, 1358) ; – M. Russo [385-405] poursuit ses travaux sur la métaphonie en napolitain, travaux qui font écho à ce qu'elle a publié ici (RLiR 65, 463-508, et plus particulièrement 485-495 et 501-502) ; – F. Toso [413-432] s'efforce de préciser l'aire originelle du «galloitalico» de Lucanie et donne de bons arguments pour la situer en Ligurie occidentale.

Gilles ROQUES

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Jurgen KLAUSENBURGER, *Grammaticalization. Studies in Latin and Romance morphosyntax*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company (Amsterdam Studies in the Theory and History of Linguistic Science, Series IV: Current Issues in Linguistic Theory, 193), 2000, XIII + 183 pages.

Le livre à présenter, fruit de plus d'une dizaine d'années de réflexion théorique [XI], est intéressant surtout du point de vue méthodique, puisque l'auteur traite de sujets bien connus dans une perspective nouvelle, combinant deux approches actuelles, celle de la morphologie dite «naturelle» et celle de la grammaticalisation. Il se compose de six chapitres, dont trois (II-IV) sont appliqués à une réinterprétation de certaines tendances d'évolution de la morphologie verbale et nominale du latin aux langues romanes et trois d'ordre plus général (I, V-VI). A la fin sont placés une annexe [157-161], la bibliographie [163-171] et des index terminologique et onomastique [173-183].

Le premier chapitre [1-35] fournit tout d'abord un résumé succinct et clair des tendances de la morphologie naturelle, fondée par Mayerthaler (1981), Wurzel (1984) et d'autres, ainsi que de modèles théoriques adjacents, notamment ceux de Bybee (1985) et Carstairs (1987), avant d'aborder certaines théories du phénomène de la grammaticalisation, à savoir celles développées par Heine/Claudi/Hünnemeyer (1991) et Bybee/Perkins/Pagliuca (1994). Par la suite, sont traitées des contributions ayant trait au phénomène de la grammaticalisation, notamment des conceptions nouvelles des notions de synthéticité et analycité (Schwegler 1990) et le modèle du «syntactic branching», proposé par Bauer (1995). Dans le deuxième chapitre [37-66], l'auteur traite certains phénomènes de la flexion verbale du latin, du français et de l'italien. La visée principalement méthodique de l'auteur implique une réduction de l'analyse à quelques phénomènes morphologiques de la première conjugaison en -ARE, celle-ci étant la plus «régulière». Après une caractérisation des traits spécifiques définissant le système verbal latin, l'auteur fournit une description des résultats en français

et en italien, qui met l'accent notamment sur la généralisation analogique de certains phénomènes morphologiques, en (ancien) français (les morphèmes -[ə] à la première personne du singulier du présent et *-ons* à la première personne du pluriel ainsi que le paradigme de l'imparfait indicatif) et en italien (les morphèmes *-i* de la deuxième personne du singulier et *-iamo* de la première personne du pluriel ainsi que le morphème «anti-étymologique» *-o*, p.ex. dans la formation de la troisième personne du pluriel). A la fin est placée une caractérisation succincte du système morphologique du français contemporain, dont l'auteur souligne, entre autres, la conformité de certaines évolutions notamment de la langue parlée (p.ex. le remplacement de *nous* par *on*) avec des tendances systémiques générales. Sur cette base, le chapitre 3 [67-106] est dédié plus particulièrement à une analyse des processus de grammaticalisation du système verbal et de leur motivation. L'auteur reconnaît notamment trois zones d'instabilité du système verbal latin, le futur, le parfait et le passif, et plaide en faveur d'une interprétation synthétique de l'évolution qui aboutit aux langues romanes actuelles, le phénomène de la synthéticité étant compris dans un sens large qui dépasse la vision traditionnelle. Dans la perspective de la morphologie naturelle, la motivation de cette évolution résiderait dans la transparence tant morphologique que sémantique des formes nouvelles ainsi que dans leur haut degré d'iconicité constructionnelle. S'appuyant essentiellement sur Heine (1993), l'auteur présente un modèle de la grammaticalisation en quatre étapes et repousse la notion traditionnelle de synthéticité/analycité. Cette interprétation est élargie dans la suite, par une analyse du statut et de l'évolution des pronoms sujet et objet notamment en français, qui permet, entre autres, d'esquisser un «scénario de la grammaticalisation» [87]. Ensuite, dans le quatrième chapitre du livre [107-130], l'auteur s'occupe de certains phénomènes de la flexion nominale et des processus de grammaticalisation sous-jacents. Il traite notamment la flexion casuelle et la postposition de l'article défini en roumain, ainsi que le système bicasuel de l'ancien français. En fin d'ouvrage sont placés deux chapitres théoriques, le premier [131-149] discutant des aspects théoriques du phénomène de la grammaticalisation ainsi que de la puissance explicative de cette théorie. L'auteur admet, en matière de grammaticalisation, l'importance du modèle explicatif dit de la «main invisible», propagé par Keller (1994), d'ou découlent le caractère non-intentionnel et même paradoxal des processus évolutifs, de même que leur caractère unidirectionnel et irréversible. Pour finir, sont abordés certains éléments théoriques ayant trait à ces phénomènes fondamentaux, à savoir la tendance morphocentrique du modèle de grammaticalisation, certains processus évolutifs particuliers (changement fonctionnel d'une entité morphologique existante, regrammaticalisation et dégrammaticalisation) ainsi que la question du caractère discret des unités morphologiques. Les «Conclusions» [151-156] font le bilan des analyses de l'auteur et font apparaître à nouveau avec clarté les liens entre les théories de la grammaticalisation et de la morphologie naturelle.

Le livre[1] intéressera certainement moins par l'exposé des faits servant d'illustration, nullement originaux et tirés en partie de manuels didactiques tels que Mallinson

(1) A noter qu'il est techniquement bien fait (à part peut-être certains tableaux sommaires, p.ex. p. 69) et qu'on ne relève que peu d'inadvertances: p. 2 «French *oef*, pronounced [oef]» au lieu de Old French... ou bien *œuf*, pronounced [œf]; p. 12 (tableau) *mohphemic*; p. 63 [nü] au lieu de [ny]; p. 106 *inßection*, ibid. Ôwolfô au lieu de 'wolf'; p. 148 *reductio*.

(1986) pour le roumain, ou Rheinfelder (1967) pour l'ancien français, que par sa réinterprétation, dans la perspective d'un accès innovateur en matière de linguistique historique. C'est là que réside son intérêt majeur, à savoir celui d'une contribution théorique importante donnant lieu à des recherches ultérieures, soit dans la même voie, soit dans une perspective critique.

Joachim LENGERT

Dumitru COPCEAG, *Tipologia limbilor romanice*, édité par Ion MĂRII et Nicolae MOCANU, Cluj, éd. Clusium, 1998, 255 pages.

Dumitru COPCEAG, *Studii de lingvistică*, édité par Ion MĂRII et Nicolae MOCANU, Cluj, éd. Clusium, 2001, 200 pages.

Typologie des langues romanes et *Études de linguistique* représentent, selon l'expression des éditeurs, une récupération des conceptions linguistiques de Dumitru Copceag (1926-1994), ancien professeur de linguistique romane à l'Université de Bucarest et chercheur scientifique à l'Institut de Dialectologie de l'Académie Roumaine, puis professeur aux universités de Navarre et de Barcelone et enfin de Düsseldorf.

Le premier volume, *Typologie des langues romanes*, est publié à titre posthume. Ce recueil reprend le texte de la thèse de doctorat de Copceag, éditée pour la première fois, de même que des articles parus entre 1961 et 1965 dans des revues spécialisées. Les thèmes abordés dans la deuxième partie visent des aspects de phonologie, morphologie, sémantique et syntaxe de la langue roumaine, considérés dans une perspective typologique vaste et parfois rapportés à des phénomènes similaires des langues slaves et germaniques. L'approche n'est pas nécessairement celle de la linguistique traditionnelle; Copceag adopte plutôt une perspective moderne (la glossématique, la linguistique mathématique). Elle garde son caractère actuel par sa rigueur scientifique et par la méthodologie structurelle et fonctionnelle de l'investigation. Par exemple, dans l'étude *Éléments structurels romans dans le lexique roumain*, publiée en 1964 dans la *Revue roumaine de linguistique*, l'auteur anticipe la sémantique structurelle européenne, qui apparaît la même année, avec les études de B. Pottier(1) et de E. Coseriu(2). Ainsi, Copceag décrivait le champ sémantique des relations de parenté en roumain (le lignage), par rapport à la situation similaire des langues slaves (russe, ukrainien, polonais), mettant en évidence le caractère différent de chaque idiome. En conséquence, il plaidait pour la recherche typologique – comparative des langues du point de vue de la structuration du contenu, parce que «la comparaison de deux ou plusieurs langues du point de vue de ces rapports est beaucoup plus profonde que la comparaison du point de vue de l'expression» [233](3).

(1) Cf. B. Pottier, *Vers une sémantique moderne*, en «Travaux de Linguistique et de Littérature», Strasbourg II, I, 1964, pp.104-137.

(2) Cf. E. Coseriu, *Pour une sémantique diachronique structurale*, en «Travaux de Linguistique et de Littérature», Strasbourg, II, I, 1964, pp.139-186.

(3) Nous signalons que cette étude s'inscrit parmi les premières investigations de certains champs lexicaux concrets dans le contexte de la linguistique romane,

Les *Études de linguistique*, écrites en français et en espagnol, reprennent partiellement le recueil de Copceag *Linguistique générale romane et roumaine*, publié en 1995 à Paris par le professeur C. Poghirc, en cent exemplaires, sous l'égide du Centre Roumain de Recherches. Il comprend également une *Bibliographie* des œuvres de D. C. Les articles traitent de thèmes d'études hispaniques et romans et ils sont basés sur la conception linguistique et typologique de l'auteur.

En prenant en considération le fait que cette conception se retrouve dans la thèse de doctorat de Copceag, et vu le caractère inédit du premier volume, nous allons insister particulièrement sur celui-ci. Il a les qualités d'une véritable contribution à une typologie des langues romanes.

Comme dans toute démarche de ce genre, Copceag commence son investigation par la délimitation de l'objet d'étude et par la définition rigoureuse des concepts clefs avec lesquels il opérera. Ainsi, dans les deux premiers chapitres l'auteur se réfère à la valeur épistémologique de la définition des langues romanes, aux traits exclusivement inhérents à ces langues (le I^er^ chapitre), en examinant la compatibilité du critère typologique avec le critère généalogique de classification des langues (le II^e^ chapitre).

En se focalisant sur le groupe des langues romanes, tout au long des neuf chapitres, il suit leurs particularités spécifiques qui deviennent révélatrices par rapport aux langues germaniques et slaves. Bien qu'il mentionne plusieurs théories sur la typologie, comme celles de Jakobson, de Greenberg, de Jarceva etc., l'auteur assume la conception élaborée par Coseriu, car celle-ci lui semble «la plus convaincante».

Par conséquent, à l'avis de l'auteur, la détermination de quelques particularités spécifiques aux idiomes romans nous autoriserait à répondre à la question sur ce que sont les langues romanes du point de vue de leur essence commune, c'est-à-dire à les connaître autrement que du point de vue de leur genèse. D'autre part, les «traits inhérents exclusivement aux langues romanes ou au moins à quelques langues romanes plus représentatives», pourraient constituer quelque chose de similaire à «la différence spécifique» d'une définition classique. Prenant comme point de départ l'ensemble des grands groupes indo-européens parlés en Europe: le groupe roman, le groupe germanique, le groupe slave (les vastes connaissances de l'auteur, sa qualité de polyglotte, lui permettent d'illustrer brillamment cette perspective de recherche assez rarement rencontrée chez les linguistes d'aujourd'hui) – et considérant comme admis *ab initio* le fait que cet ensemble a de nombreux traits caractéristiques communs (dans une définition classique il correspondrait au «genre prochain»), l'auteur insiste sur quelques phénomènes spécifiques aux langues romanes, en les rapportant à des faits similaires des langues slaves et germaniques. Dans ce but, l'auteur prend en considération les faits hérités du latin tout comme ceux qui représentent le résultat d'évolutions convergentes.

Certaines de ces particularités sont seulement signalées, c'est-à-dire présentées d'une manière sommaire et exclusivement sous leur aspect synchronique; les autres sont soumises à une recherche détaillée, avec d'amples incursions dans la diachronie.

---

comme aussi *Estudio del campo sémantico 'arar' en Andalucia* de Gr. Salvador, publié en *Archivum*. Revue de la Facultad de Filosofia y Letras de la Universidad de Oviedo, t. xv, 1965, pp. 73-111.

Une attention spéciale est accordée à quelques particularités qui ont un trait commun, c'est-à-dire l'ordre déterminé-déterminant, configuré ainsi comme l'aspect central du livre, devenant un problème de *typologie* dans l'acception coserienne du terme. L'interprétation de la topique «déterminé-déterminant» en tant qu'élément de typologie s'appuie aussi sur le fait que l'ordre des éléments significatifs d'une langue a toujours été considéré comme un critère fondamental dans la recherche typologique des langues.

Prenant en discussion la «ressemblance» entre les langues romanes (le III^e^ chapitre), l'auteur fait la distinction entre les traits communs de nature matérielle, au niveau du signe linguistique, plus exactement du mot, qui sont évidents même pour les sujets parlants profanes – et les traits communs, purement formels, qui se manifestent à travers différentes façons d'organiser le matériel linguistique. Les langues romanes considérées des points de vue synchronique et diachronique se «ressemblent» également par quelques procédés de construction communs, appliqués à présent et tout le long de leur évolution historique. Si les ressemblances (plus exactement les identités) formelles, les manières similaires d'organiser le matériel linguistique peuvent être interprétées comme des faits de typologie dans le sens large du terme et si les procédés communs de construction appliqués tout le long de leur évolution historique – par l'intermédiaire d'une technique commune – se réfèrent à la typologie dans le sens restreint du terme, les ressemblances matérielles, elles, à l'avis de l'auteur, se trouvent au pôle opposé par rapport à tout ce qu'on peut comprendre par la typologie. Même si jusqu'à présent ces faits n'ont guère retenu l'attention, Copceag les examine d'une manière sommaire dans le IV^e^ chapitre, vu que l'objectif du présent ouvrage est «de trouver quelques traits qui caractérisent les langues romanes par rapport aux langues germaniques et slaves»; or l'élément le plus spécifique des langues romanes reste justement le lexique (c'est-à-dire cette partie du lexique qui n'existe pas dans d'autres langues, non romanes).

Donc, «l'existence d'un lexique inter-roman, la présence de quelques possibilités spéciales de communication inter-romane constituent un trait unificateur des idiomes romans par rapport aux idiomes non romans» [43]. Il nous semble que les conclusions de l'auteur dans ce sens sont éloquentes: a) dans les langues romanes le nombre des emprunts savants du latin est beaucoup plus grand que dans les langues germaniques et slaves; en outre, dans les langues germaniques ceux-ci représentent une catégorie de mots qui constituent une sorte de lexique de base, une sorte de «fonds lexical principal», commun à tous les styles savants; b) dans le système de la langue, la position des emprunts savants latins des idiomes romans, d'un côté, et celle de ceux germaniques et slaves, de l'autre, est en principe différente; c) la pénétration d'un grand nombre de mots savants a eu des conséquences d'ordre grammatical dans les langues romanes. La considération de cet aspect comme trait distinctif des langues romanes par rapport aux langues non romanes, semble être entièrement légitime et justifiée dans la conception de l'auteur, parce que, si on admet en premier lieu la possibilité d'une organisation hiérarchique des recherches typologiques et ensuite l'existence de quelques «sons types» (et par conséquent de quelques «types sonores» dans la structure de l'image acoustique saussurienne), on peut parler d'une typologie *sui generis*, une microtypologie au niveau du signe linguistique» [44-45].

Dans le V^e^ chapitre – *Identités formelles* – Copceag examine quelques phénomènes révélateurs du système du nom et du verbe, qui n'avaient pas été signalés

jusqu'alors en tant que traits caractéristiques des langues romanes par rapport aux langues germaniques et slaves(4). L'opposition substantif/adjectif, la solidarité genre/nombre, l'expression de la catégorie du genre, les moyens d'expression de la catégorie du cas, l'opposition «inessif»/«illatif», l'opposition «ablatif»/«élatif», l'infinitif et les paradigmes verbaux, «la flexion interne» du verbe, l'opposition «transitif»/«intransitif» constituent des aspects qui font une différence entre les langues romanes et les langues germaniques et slaves. Ainsi, bien que du point de vue sémantique l'opposition substantif/adjectif soit la même dans les langues romanes, germaniques et slaves – «substance»/«qualité» –, du point de vue grammatical les premières sont différentes des autres. Dans les langues romanes l'opposition substantif/adjectif se manifeste seulement au niveau syntagmatique: l'adjectif fait une sélection du substantif, il est un «adjoint» de celui-ci [49], et, par cela, se perpétue une situation existant déjà en latin, situation où les paradigmes de l'adjectif présentaient peu de différences par rapport à ceux du substantif. Si dans les langues germaniques et slaves l'opposition substantif/adjectif se manifeste aussi sur le plan paradigmatique, dans les langues romanes le paradigme de l'adjectif est similaire à celui du substantif: dans la majorité des langues romanes il y a deux classes d'adjectifs: des adjectifs avec deux formes masculine et féminine – et des adjectifs à une seule forme; or, à cette division correspond une division similaire du substantif.

Par conséquent, dans ces langues on peut parler de l'existence d'un système morphologique du nom, dans lequel sont inclus en même temps le substantif et l'adjectif. Dans les langues germaniques et slaves il y a un système du substantif et un système de l'adjectif, nettement différents. C'est pour cela que, du point de vue diachronique, les langues romanes et les langues germaniques et slaves se caractérisent par un développement dans des sens différents: «Dans les langues romanes a eu lieu un processus d'unification morphologique avec le substantif, achevé très tôt, pour l'essentiel, simultanément à la disparition des quatrième et cinquième déclinaisons du latin classique [...]. Par contre, dans les langues germaniques et slaves on remarque un processus de diversification morphologique des deux parties du discours, commencé depuis plusieurs siècles et qui continue jusqu'à aujourd'hui: en tchèque et en polonais, les formes «longues» de l'adjectif, ayant une flexion différente de celle du substantif, ont presque complètement éliminé les formes courtes» [52]. Le rapport de forces s'est révélé être, presque dans toutes les langues slaves, en faveur des adjectifs «longs», ce qui a eu comme conséquence la différenciation morphologique du substantif par rapport à l'adjectif. Par conséquent, dans les langues romanes d'un côté et dans les langues germaniques et slaves de l'autre, apparaît une situation spéciale: dans les langues romanes, du fait de la ressemblance formelle entre le substantif et l'adjectif, le passage des mots d'une catégorie à l'autre se réalise plus facilement que dans les langues germaniques et slaves.

---

(4) Quoique Ch. Bally ait mentionné certains aspects, il se bornait à la comparaison d'une seule langue romane avec une langue germanique ou slave (cf. *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, troisième édition, 1950). M. Criado de Val élargit la comparaison à quatre langues romanes et deux germaniques (cf. *Fisionomía del idioma español. Sus características comparadas con las del francés, italiano, portugués, inglés y alemán*, troisième édition, Madrid, 1962). Or, la perspective de Copceag et donc son domaine d'investigation sont beaucoup plus vastes.

L'idée selon laquelle le trait fondamental qui différencie les langues romanes des langues germaniques et slaves est représenté par la topique «déterminé-déterminant» est débattue au VI[e] chapitre. À quelques déterminants romans postposés correspondent des déterminants germaniques et slaves antéposés. Le fait en soi a été signalé plus d'une fois, mais il n'a jamais été si rigoureusement démontré: «Dans la lumière des principes sur laquelle s'appuie la typologie de E. Coseriu, l'ordre «déterminé-déterminant» peut être interprété comme un type roman, étant donné qu'il «réunit les trois éléments définitoires du type: 1. C'est un procédé «technique», un «principe» de construction propre aux langues romanes. 2. Il comprend plusieurs secteurs du système de la langue. 3. Il caractérise non seulement le «fonctionnement» de la langue, mais aussi sa «constitution» (par rapport au latin les langues romanes présentent une série d'innovations en ce sens). L'antinomie entre le synchronique et le diachronique qui existe au niveau du système est ainsi annulée à un niveau supérieur» [77].

Ainsi, l'auteur montre que la topique «déterminé-déterminant», caractéristique de plusieurs secteurs des langues romanes réunit les conditions nécessaires pour être considérée comme un trait roman. En outre, la topique «déterminé-déterminant» dans les langues romanes, par rapport aux langues germaniques et slaves, fait preuve en même temps d'un certain type d'idéation. Par conséquent, la «vision substantialisée» des langues romanes peut être interprétée également comme une caractéristique typologique de celles-ci, par rapport à la vision «qualitative» des langues germaniques et slaves [85].

Dans le VII[e] chapitre l'auteur établit que dans les langues romanes, à la différence des langues germaniques et slaves, existe le procédé de la postposition de l'adjectif (parallèle à celui de l'antéposition): dans les langues germaniques la règle générale est l'antéposition (la postposition pouvant constituer quand même un procédé expressif, propre plutôt au langage poétique). C'est pour cela que dans les langues romanes la situation est beaucoup plus complexe, du fait de l'existence simultanée des deux procédés. D'ailleurs, les linguistes sont d'accord sur le fait que dans les langues romanes les adjectifs déterminatifs sont postposés et ceux qualificatifs (il conviendrait de les appeler «appréciatifs») sont antéposés et postposés. Ainsi, la norme de la postposition des spécificateurs trouve son application aussi dans le domaine de la morphologie, ce qui détermine l'auteur à y voir un principe général de construction grammaticale spécifique aux langues romanes. La différence par rapport aux langues germaniques et slaves consiste dans la généralisation du procédé de la postposition des spécificateurs et dans l'unification, sous cet aspect, des spécificateurs représentés par des mots avec ceux exprimés par des morphèmes (des suffixes): tant les uns que les autres se trouvent après l'élément déterminant. Dans les langues germaniques et slaves les principaux spécificateurs représentés par des mots (des adjectifs) se trouvent devant l'élément déterminé, tandis que les suffixes se placent après celui-ci. L'auteur examine l'historique de ce phénomène, en explique les causes et affirme que l'ordre «déterminé-déterminant» s'est manifesté aussi en diachronie, dans le processus de constitution des langues romanes.

Dans le VIII[e] chapitre on mentionne que la possibilité d'utiliser l'adjectif roman tant avant qu'après le substantif, engendre quelques particularités structurelles des langues romanes qui n'existent pas dans les langues germaniques et slaves, comme

par exemple: a) l'expression formelle de la catégorie des adjectifs spécificatifs, b) des oppositions sémantiques marquées par la topique, c) des oppositions grammaticales exprimées à l'aide de la topique, d) des rapports de détermination entre le contexte et la topique de l'adjectif, e) l'importance de la copule, f) des fonctions «symptomatiques». Dans les langues romanes la catégorie des adjectifs spécificatifs a une expression formelle: la postposition, tandis que dans les langues germaniques et slaves cette caractéristique n'existe pas, la règle générale étant l'antéposition. À l'opposition entre deux sens du même adjectif roman peut correspondre, au niveau de l'expression, l'opposition antéposition/postposition (parfois la topique peut montrer vers lequel des aspects du substantif est orientée la référence adjectivale). En outre, dans les langues romanes il y a des situations où le même mot peut appartenir à deux parties du discours – il peut être substantif ou adjectif – l'opposition grammaticale (et implicitement sémantique) étant exprimée à l'aide de la topique. Ainsi, la position de l'adjectif roman par rapport au substantif correspondant peut être déterminée par la séquence précédente. Dans de tels cas il s'agit d'un rapport de détermination (ou sélection) entre le contexte et la topique de l'adjectif: il y a des contextes qui imposent la position de l'adjectif devant le substantif, tandis que d'autres imposent sa position après le substantif. L'existence de tels rapports de détermination entre le contexte et la position de l'adjectif par rapport au substantif constitue aussi une particularité des langues romanes, inconnue dans les langues germaniques et slaves.

De même, dans les langues romanes la copule a un caractère révélateur, fonctionnant comme un trait distinctif dans l'opposition du type subst. + adj. qualificatif./ subst. + attribut du sujet. Dans les langues germaniques et slaves, caractérisées par l'antéposition de l'adjectif, la copule, comme marque du caractère prédicatif est redondante.

L'ordre «déterminé-déterminant» se vérifie également dans le cas des mots composés (le IX^{e} chapitre), qui représentent un autre secteur des langues romanes où cet élément se manifeste comme trait distinctif pour celles-ci. Sans doute, l'auteur reconnaît-il à juste raison que le procédé de formation des mots par composition dans les langues germaniques est beaucoup mieux représenté que dans les langues romanes, l'ordre habituel des éléments constitutifs étant ascendant ou centripète (c'est-à-dire «déterminant-déterminé»). Pourtant, on peut affirmer que dans les mots romans formés par composition prédomine l'ordre «déterminé-déterminant» (même si l'ordre inverse est, dans quelques cas, relativement bien représenté).

Comparant la structure des mots composés romans à celle des mots latins, Meyer-Lübke constatait que le système roman, par rapport au système latin se caractérise par plus de variété et de souplesse[5]. Le système latin a été soumis à une profonde réorganisation, dans le sens de la postposition de l'élément déterminant, ce qui résulte du processus d'évolution du latin aux langues romanes. Si par rapport au mot latin le mot roman se caractérise par un degré d'indépendance plus faible on peut faire une remarque analogue en ce qui concerne sa situation par rapport aux mots germaniques et slaves, du point de vue morphosyntaxique. Mais, du point de vue

(5) Cf. W. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, Paris, 1899-1900, II, p. 625.

lexicologique, affirme Copceag, les mots romans, comme éléments constitutifs du vocabulaire, ont une individualité plus prononcée que les mots germaniques ou slaves. Le mot roman, dans la vision de l'auteur, représente, en principe, une entité plus stable, plus définie par rapport à d'autres entités similaires et, de ce fait, plus dépendante dans le cadre du système lexical.

Au niveau formel, le caractère d'entité indépendante du mot dans les langues romanes se manifeste par l'inexistence dans ces langues du procédé de la composition de thèmes qui est bien représenté dans les langues germaniques et slaves. Même quand ils entrent dans la structure d'un mot composé, les mots romans composants gardent nettement leur individualité, ce qui constitue un trait spécifique de ceux-ci, non seulement du point de vue synchronique, mais aussi une caractéristique diachronique, un sens dans le processus d'évolution (pendant lequel le procédé, existant en latin, a été abandonné). Au niveau sémantique la même caractéristique générale du lexique roman résulte du grand nombre des mots «non transparents», ayant une forme interne non justifiée et ne pouvant pas être associés entre eux du point de vue du contenu, ce qui fait qu'ils soient indépendants.

C'est pour cela, souligne Copceag, que si on utilisait une métaphore – qui est d'ailleurs fréquente dans les ouvrages de linguistique – et qu'on imagine le système lexical sous la forme d'un jeu, dans les langues germaniques et slaves les pièces du jeu seraient plus petites et moins nombreuses, alors que leurs possibilités de combinaison seraient très étendues, tandis que dans les langues romanes le jeu serait constitué d'un nombre plus grand de pièces, mais avec des possibilités de combinaison plus réduites. En effet, dans les langues germaniques et slaves (surtout dans les premières), les mots se composent et se décomposent et leurs éléments constitutifs se combinent et se séparent, passent d'une formation à une autre formation, avec une aisance inconnue dans les langues romanes. Par conséquent, dans ces langues les limites entre le lexique et la grammaire sont plus «effacées» que dans les langues romanes. Ce n'est pas par hasard que de nombreuses relations de subordination (parfois aussi de coordination), qui s'expriment dans les langues romanes par des syntagmes, sont représentées dans les langues germaniques par des mots composés. Les distinctions entre des suffixes proprement dits et les «suffixoïdes» du type germ. *–macher* ou rs. *–ved* sont souvent difficiles à faire. En général, les cas d'interférence entre le système grammatical et le système lexical sont beaucoup plus fréquents dans les langues germaniques et slaves.

Dans le X[e] chapitre l'auteur signale toute une série d'autres cas de postposition des déterminants. L'abondance et la complexité du matériel, la fréquence des aspects non systématiques, la variété des nuances sémantiques, syntaxiques et stylistiques rendent souvent impossibles les délimitations exactes et les classifications précises, affirme Copceag. Pourtant, de la multitude hétérogène des faits, il arrive à en dégager quelques-uns qui soient relativement évidents. Ainsi, la postposition des déterminants se vérifie aussi dans le cas des préfixes et des déterminants postposés, des déterminants avec préposition, des déterminants de nature verbale.

Dans les *Conclusions* Copceag estime que les traits appréciés comme inhérents aux langues romanes représentent seulement une partie des éléments qui devraient être pris en considération dans une description exhaustive de ces langues. C'est la

raison pour laquelle il a essayé de compenser le caractère lacunaire de l'étude par un niveau d'abstraction plus élevé dans la mesure du possible, autrement dit, de faire une sélection d'aspects les plus généraux possible, par conséquent, les plus représentatifs comme, par exemple, la distinction entre «les fonctions internes» et «les fonctions externes». L'ordre «déterminé-déterminant», présenté dans plusieurs secteurs des langues romanes et manifesté en diachronie, comme un sens d'évolution dans le processus de leur constitution, réunit les conditions nécessaires pour pouvoir être considéré un «type» roman. La structure du mot, les rapports entre le lexique et la grammaire sont différents dans les langues romanes par rapport aux langues germaniques et slaves.

Finalement, l'auteur reconnaît que, bien que le «type» linguistique décrit par Coseriu – «des déterminations syntagmatiques pour des fonctions externes et des déterminations paradigmatiques pour des fonctions internes» – ait été établi comme étant spécifique des langues romanes, par rapport seulement au latin, le fait se vérifie aussi à travers une série d'autres cas qui distinguent les langues romanes et les langues germaniques et slaves, ce qui confirme encore une fois un fait généralement connu et constaté souvent dans plusieurs chapitres de l'ouvrage: la similitude structurelle du latin avec les langues germaniques et slaves («ces dernières sont restées, sous plusieurs aspects, approximativement au même état que dans le passé, tandis que le latin a été soumis à des transformations radicales, dont le résultat a été l'apparition des langues romanes» [146].

En conclusion, nous croyons que l'ouvrage de Copceag représente une étude magistrale de linguistique contrastive, élargie à un très grand nombre de langues (plus grand que celui avec lequel les linguistes travaillent d'habitude), prenant de ce fait le caractère d'investigation typologique. Il n'est pas douteux que l'analyse de Copceag, si rigoureuse du point de vue philologique, représente une contribution majeure à l'élaboration d'une typologie générale des langues romanes. À côté de l'intérêt théorique proprement dit, l'étude comporte aussi un grand intérêt pratique pour la théorie de la traduction, pour l'enseignement des langues étrangères, étant donné qu'elle s'appuie sur l'expérience personnelle de l'auteur. Bien qu'elle ait été élaborée en 1969 – période dans laquelle de nombreuses études de typologie ont paru[6] – nous considérons cette étude comme un point de référence dans le cadre de la problématique abordée grâce à la perspective théorique qu'elle a adoptée, au caractère rigoureux de la recherche et des faits présentés comme exemples. Les traits distinctifs remarqués par l'auteur pour les langues prises en considération – en premier lieu romanes et ensuite germaniques et slaves – auraient été intégrés dans la discussion et exploités, non seulement par les romanistes mais aussi par les germanistes et les spécialistes des langues slaves, si l'ouvrage avait été publié à l'époque. Malgré cela, nous exprimons notre espoir qu'il aura l'impact qu'il mérite dans les recherches linguistiques de Roumanie, d'autant plus que la typologie romane est devenue un domaine de plus en plus fréquenté par nos linguistes.

Eugenia BOJOGA

---

(6) Voir en ce sens le rapport de Mme Maria Iliescu *La typologie romane* présenté au XXIII[e] Congrès de Linguistique Romane de Salamanque de septembre 2001.

Guillaume BONNET, *Les mots latins de l'albanais*, Paris, L'Harmattan, 1998, 478 pages.

Il s'en fallut de peu, semble-t-il, que l'albanais ne devînt une langue romane, mais si le doyen des études albanaises, G. Meyer, en exagérant quelque peu, parlait d'une langue mixte à moitié romane («eine halbromanische Mischsprache»(1)), il le faisait en se référant uniquement au vocabulaire. On sait qu'il n'est pas aisé d'assigner une origine précise à un mot albanais, surtout lorsqu'il s'agit de démêler les couches représentées par le fond héréditaire, le latin, le roumain et le dalmate, voire le vénitien, parfois aussi le grec. A l'époque, G. Meyer, en réunissant les mots d'origine latine et romane, en avait compté 1420 dans son dictionnaire étymologique(2) qui comportait 5140 entrées, contre environ 400 mots autochtones [9]. M. Bonnet, en tenant compte des progrès réalisés depuis lors, surtout grâce aux travaux de savants comme Jokl, Çabej ou Mihăescu, a réuni, selon ses index, 394 «Mots d'origine latine» [375-388, *Annexe* 1], «mots dont l'étymologie latine sans médiation semble assurée» [375], suivis de 92 «Mots d'origine latine incertaine» [389-392, *Annexe* 2], donc en tout 486 unités dont douze toponymes, cinq anthroponymes et l'ethnique *arbëresh* 'albanais'.

Si B. n'a pas traité tous ces mots dans le corps de l'ouvrage, plus de 80% y figurent. Parmi ceux qui manquent, on s'étonne de constater que le pourcentage est bien plus élevé en ce qui concerne les «mots d'origine latine incertaine», à savoir 37%, par rapport à ceux retenus «d'origine latine» pratiquement sûre (14%). On comprend mal alors pourquoi, p.ex., *ark* 'arc', *arkë* 'bahut' ou *pilë* 'gros récipient à huile' sont relégués dans le deuxième groupe (les étymons latins *arcus*, *arca*, *pila* sont très probables), alors que *turp* 'honté', *Val* et *Vilë* (top.) etc. figurent dans le premier (< *turpis*, *vallis*, *villa*). Si les derniers ne demandent pas d'explications, en effet, que penser, p.ex., de *çmoj* 'estimer, apprécier', ramené sans discussion à *aestimare*, de *kullana* '31 décembre' (*calendae*), *mxoj* 'envier' (**invīdiare*) ou *Ndue* (*Antonius*), lemmes qui, avant de se voir assigner leurs étymons respectifs latins, auraient mérité au moins quelques remarques justificatives.

Des remarques d'ordre phonétique s'imposaient d'autant plus que B., dans son souci de scruter les mots albanais dont une origine latine a été soutenue par le passé, avait fait de la phonétique historique son cheval de bataille: «La mise à jour lexicographique ici entreprise doit reposer sur une argumentation phonétique sûre» [12], en précisant: «...nous n'envisageons pas des mots singuliers, mais avant tout les *phonèmes* ... tels qu'ils sont représentés ... dans une série d'étymologies» [13]. Ce procédé l'amène à présenter son travail sous forme d'une grammaire historique, en l'occurrence surtout une phonétique historique («Première partie: Le vocalisme» [33-140]; «Deuxième partie: Le consonantisme» [141-280]) à l'image de la «Lautlehre der lateinischen Elemente» (de l'albanais), contribution classique de G. Meyer(3), suivie d'une «Troisième partie: Lexique et morphologie» [281-361], y compris un peu de

(1) *GGr.* I[1], 805 (= I[2], 1039).

(2) *Etymologisches Wörterbuch der albanesischen Sprache*, Strassburg 1891 (réimpr. Leipzig 1982).

(3) *GGr*, «Lautlehre der lateinischen Elemente», I[1], 806-829 (I[2], 1041-1055).

formation des mots et des «Mots invariables» [355-361]. Cette façon de procéder est tout-à-fait légitime dans ce sens que toute grammaire historique d'une langue romane n'est autre qu'une grammaire historique du latin centrée sur une variante plus ou moins moderne de celui-ci. Ce procédé est donc également valable pour le latin entré dans les anciennes langues de contact comme, p.ex., le berbère, le basque, le grec, l'anglais ou l'allemand, donc l'albanais aussi, mais pour lesquelles on a intérêt à préciser à quel moment l'évolution du latin s'est arrêtée pour suivre celle de la langue d'accueil.

Or, tout porte à croire que le latin entré en albanais n'affichait que peu de traits dits «vulgaires» dont *-ns-* > *-s-*, phénomène déjà préclassique (p.ex. *peshë* 'poids' < *pensum* [225]), puis *ĭ* > *e*, bien attesté à Pompéi etc. (p.ex. *kreshtë* 'crête' < *crista* [65]); l'assibilation de *tj/kj*, datant probablement du III^e^ s. (p.ex. *pus* 'puits' < *puteu* [156], *fashqe* 'lange' < *fascia* [143]); *-tl-*, né à la suite d'une syncope, > *-kl-* (*sheqe* 'seau' < *secla/sicla* < *situla* [65, 241]), ainsi que *-sl-* > *-skl* (*ashqe/ashkë* 'copeau' < *ascla* < *assula* [44, 241]). Il s'agit là d'évolutions qu'on doit supposer pour toutes les langues romanes, à l'exception toutefois celle de *ĭ*, conservé en sarde. On sait aussi que c'est le sarde («logoudorien» au sens large) seul qui n'a pas palatisé les vélaires devant *i* et *e* (le vegliote a également conservé intact *cē*), tout comme les anciennes langues de contact, p.ex. berbère, basque, allemand. Il est donc important de constater que l'albanais participe à la palatalisation romane, mais à son premier stade, à savoir *k* > *kj*, *g* > *gj* (p.ex. *qiqër* 'pois chiche' < *cicere*, *ërgjënt/rrgjând* 'argent' < *argentu* [143]). C'est exactement le stade aussi auquel s'est arrêté le groupe *k/t* + *yod*. Voilà un état de fait qui prête matière à discussion quant à la chronologie de la palatalisation. Les langues romanes ne nous ont pas légué non plus un idiome qui maintient les occlusives sourdes intervocaliques [165], alors qu'il subit en même temps la «disparition des occlusives sonores latines entre voyelles» [171], p.ex. *kalë* 'cheval' < *caballu*, *mjek* 'médecin' < *medicu*, *mjeshtër* 'maître' < *magistru* [166]. – D'autres évolutions ne peuvent être mises au compte d'une latinité tardive, bien que représentées dans des langues romanes, comme la perte du *g* dans le groupe *gl-* initial que l'on connaît en portugais, espagnol et sarde (à part les dialectes du centre), p.ex. *glande* > *lënde* 'gland' [249 s.] (pg., esp., sd. *lande*), ou l'assimilation *-nr-* > *-rr-*, caractéristique du sarde, p.ex. *furnu* > *furrë* 'four' [212] (sd. *furru* etc.), tout comme *au* > *a*, p.ex. *paucu* > *pak* 'peu' [106] (sd. *pagu* etc.).

On ne devrait donc pas dire à propos de *-rn-* que «les langues romanes ont conservé le groupe latin» [212], surtout lorsqu'on cite, en discutant *shturë* 'étourneau', le sarde *(i)sturru* [213]. Les fréquents renvois aux langues romanes ne sont pas seulement utiles, mais d'autant plus nécessaires que l'albanais n'est pas attesté avant le XV^e^ s. ce que l'auteur aurait pu noter quelque part. Mais il sait que «Les langues romanes constituent un excellent observatoire, d'où l'on peut, ..., mesurer *a posteriori* les altérations phonétiques à basse époque» [145]. Ceci implique, bien sûr, une certaine familiarité avec ces langues, surtout avec la phonétique historique. On est donc étonné de ne retrouver dans la *Bibliographie* [393-426] des ouvrages respectifs que pour le français (G. Zink, 1986) et le roumain (O. Nandriş, 1963); le dalmate qui joue un rôle important, est représenté par l'ouvrage classique de M. Bartoli (1906), mais dont on n'a jamais l'impression qu'il a été consulté. Les renseignements sur le dalmate, comme sur les autres langues romanes semblent provenir, au contraire, du

Manuel pratique de philologie romane de P. Bec (1970 s.) ce qui, en dépit des qualités indéniables de celui-ci, ne saurait suffire. Il est vrai que, exceptionnellement, la *Romanische Sprachwissenschaft* de H. Lausberg est citée. Du côté des dictionnaires étymologiques, il en va de même pour le *REW*, et encore plus pour le *FEW*; on en cherchera en vain d'autres, même pour le roumain, à l'exception du *Dicționarul dialectului aromîn* de T. Papahagi ([2]1974).

Il est normal que le texte de M.B. se ressente de ce manque d'information. Je citerai en exemple le début des pages consacrées aux «labio-vélaires» [150-155] afin de donner une idée de la qualité des indications servant de base aux raisonnements concernant l'étymologie de mots albanais. Il s'agit là en premier lieu des descendants des étymons *anguilla*, *laqueus*, *languēre*, *quaerere*, *quarta*, *quietus*, *unguere* [150]. Ensuite, on peut lire [151]:

Avec l'évolution historique du latin, la réduction de la labio-vélaire sourde en une dorsale /k/ s'accentue, ...Les langues romanes[15] *nous en offrent la gradation:*

1°) Devant /o/ et /u/: ... toutes les langues, sauf le sarde.

2°) Devant yod: inscriptions; irrégulièrement[16]*:* laqueus*: it.* laccio, *esp.* lazo, *r.* laț, *a.frs* laz *et* lacs.

3°) Devant /e/ et /i/: toutes les langues sauf l'italien; frs quinze, *r.* cinci, *vegl.* tsenk, *mais it.* quindici, *de* quīndecim.

*4°) Devant /a/: le français (*quand*) et peut-être le dalmate, au vu de vegl.* kun[17]*; mais it.* quando, *esp.* cuando, *et r.* apă, *de* quandō *(Bec 1971, 37).*

n 15 A l'exception semble-t-il du sarde, ou les labio-vélaires aboutissent uniformément à des labiales (...): aqua > abba, ..., sanguine > sambene...

Ad n. 15: L'évolution du sarde est loin d'être «uniforme», cf. p.ex. *ka*, *ke*, *ki(e)*, *ko*, *kis*, *kale*, *kando*, *kantu*, *kasiddu*, *kerku*, *kérere*, *kiskidza* (< *quisquilia*); *sámbene* remonte à *sanguen* et non à *sanguine*.

ad 1°: le sarde ne fait pas exception (cf. *quo-* > *ko*, *komo*, *komente*).

ad 2°: quelles inscriptions? quels exemples? *laqueu* > **laceu* doit être le seul.

ad 3°: l'italien n'est pas la seule langue à conserver *kw* devant *e*, *i*: il faut y ajouter le romanche des Grisons, le «belgo-roman» (des dialectes du n.-e. du galloroman) et, bien sûr (c.f. la n. 15), le sarde, cf. Lausberg, § 345; roum. *cinci* et vegl. *tʃenk* proviennent de *cinque* et non de *quindecim*.

ad 4°: on se demande pourquoi B. a choisi comme exemple le lat. *quando*, réduit à *când* en roumain, au lieu de *aqua*, perpétué en roum. sous la forme de *apă* dont on n'indique pas l'étymon; le vegl. *cand*, bien documenté, n'aurait pas posé de questions, mais *kun* avait été choisi par Bec...

Voilà des remarques concernant une seule page, remarques qui devraient donner une idée quant à la qualité de l'information fournie dans le contexte des langues romanes.

Pour la discussion des labio-vélaires, il ne reste donc que quatre exemples (*anguilla*, *languere*, *quaerere*, *quarta*), puisqu'il faut éliminer, au vu des langues romanes, *laqueus* (au profit de **laceus*), *quietus* (au profit de *quetus*, mentionné [151

n. 16]) et *unguere* (au profit de *ungere*, cf. *REW* 9069, déjà en lat. class., que B., «maître de conférences en latin», n'est pas sans connaître). On conviendra que deux exemples pour *qu* et *gu* + *e*, *i* sont bien peu pour en déduire des règles de phonétique historique, et cet exemple d'un corpus fort réduit est loin d'être le seul. Cet état des choses ne peut surprendre étant donné que le nombre d'emprunts au latin en albanais ne dépasse guère 500 – on se demande pourquoi B. ne les a pas mentionnés tous –, alors que les mots populaires dans chacune des langues romanes sont de l'ordre de 5000: une raison de plus d'être méticuleux dans le travail.

Il y a d'abord la présentation des étymons qui est assez déconcertante. Alors que pour les langues romanes on a l'habitude de donner, pour les noms, la forme de l'accusatif latin (souvent amputé du *-m*), B. semble préférer le nominatif – ainsi dans les annexes [375-392] et l'index [latin: 444-459]. Mais dans le corps de l'ouvrage, il appert qu'il fournit l'accusatif lorsque le nominatif ne peut rendre compte de la forme albanaise; il s'agit donc des imparisyllabiques, p.ex. *mentem* [54], *mercem* [55], *calicem*, *salicem* et cinq abstraits en *-tatem* contre *aptus*, *balbus*, *carrus*, *molaris* etc. [44], mais aussi, sans qu'il soit obligatoire, *cicerum* (*sic*!) pour *cicer*, *-is* n. Les annexes et l'index donnent en principe la forme du latin classique même quand le mot albanais – en même temps que ceux de langues romanes – requiert une forme plus évoluée, dite «vulgaire», souvent attestée; même dans le texte, on ne la rencontre pas toujours. Ainsi, pour *sheqe* 'seau' B. donne pour étymon *sicla* [241], mais ailleurs il préfère *situla* [65, 125, 248, 386, 457]; pour *ashqe*, *ashkë* parfois *ascla* [44, 241], ailleurs **ascla* [320], **astla* [125], mais plutôt *assula* [217, 389, 445]; pour *qingël*, *qengël* partout *cingula* [66, 196, 241, 245, 377, 447], avant de se prononcer pour la variante syncopée **cingla* [320], d'ailleurs attestée (*ThLL*, III, 1068) et à la base de toutes les formes romanes de l'italien au portugais (*REW* 1925(4)). Il y a pourtant une forme en contradiction avec la façon de B. de présenter les étymons, à savoir *pessica* (> *pjeshkë* 'pêche') [53, 384, 454], sans la moindre remarque. Quant à l'emploi de l'astérisque, on s'étonne de trouver partout [120, 143, 148, 379, 449] la forme **ērīcius* (> *iriq* 'hérisson') qui correspond exactement au lemme du *ThLL*(5), le pain quotidien du latiniste. Comme *cingla* et *ericius*, *tenda*(6) n'exige pas l'astérisque [392] qu'on attendrait plutôt à *sanitosus* [81, 386, 456]. Son descendant présumé *tendë*, glosé 'cabane de roseaux', se trouve seulement dans *l'Annexe 2*, alors que l'index albanais comporte *tëndë* [442] et renvoie aux pages 115 et 116 où ce mot est traité avec l'étymon *tenta* et la signification 'tente', mais *tenta* ne figure pas parmi les latinismes albanais (*annexes*). Le profane ne saura donc jamais s'il s'agit d'un mot ou de deux, car les sens de 'tente' et 'cabane de roseaux' pourraient se concilier.

Quant à l'étymon *tenta* ou *tenda*, on est amené à regretter que B. ait omis de traiter, dans la «Deuxième partie: le consonantisme», les groupes nasale + occlusive. Ce traitement n'aurait pas impliqué plus de difficultés que les autres groupes, mais aurait au moins mis au clair que le résultat «normal» du lat. *-nt-* est *-nd-* en alb. (p.ex. *centum* > *qind* [143]). Comme pour *tëndë*, on doit constater parfois le peu de

(4) Au lieu de *cingla*, *REW* donne 1. *cingula* et 2. **clinga* (pour le roum. *chingă*).

(5) V/2, 776. Curieusement, c'est Meyer-Lübke lui-même qui y a consigné les formes romanes.

(6) Cf. Cortelazzo/Zolli, *DELI*, s.v. *tenda*.

cohérence lorsqu'il s'agit des définitions d'un terme. Pour *ashqe*, p.ex., on trouve 'copeau' [44, 126, 320] ou bien 'rognure' [241, 389], et pour *krushk*, dont l'étymon est indiqué comme *consocer* [81, 225, 343 n.23, 377, 447], **consocrus* [39], *co(n)socerum* [36] et *consoc(e)rum* [148], on a le choix entre 'beau-père' [148], 'beau-frère' [225], 'parents de la/du fiancé(e)' [81], 'parent d'un conjoint' [377], 'parent' [36]; est-ce que *shter* 'mortier' pourrait remonter à **pistaria* [333] ou à **pistarium* [391, index]?

Du côté des langues romanes, on s'étonne qu'à propos de *bishë* (< *bistia*), B. ait mentionné, à côté de l'it. *biscia*, l'afr. *bisse* au lieu du fr. *biche* [64]. Alors qu'il emploie l'accent dans les mots espagnols, il les omet systématiquement en sarde ce qui l'amène à postuler une affriquée dans *korría* [145] où il n'y en a pas. Comme descendants du lat. *co(h)ortem* sont indiqués «frs. *cour(t)*, it. *corto*, r. *curte*» [131] où l'on attendrait fr. *cour*, it. *corte* etc., et on ne devrait pas citer des mots savants pour illustrer des évolutions phonétiques comme *-ct-* > it. *-tt-* à l'aide de *dottore* [265] ou même les postuler comme une «disparition de *yod*: it. *vangelo*, suppose **euangelum*» [198]. L'alb. *makarunde* ne devrait pas remonter à l'it. *maccheroni* [175] d'origine toscane, mais à la forme bien plus répandue *maccaroni* comme dans d'autres langues (angl., fr. *macaroni*, all. *Makkaroni*, esp. *macarrón*, pg. *macarrão* etc.). L'évolution *-nf-* > *-ff-* (traitée dans «La séquence *-nf-* latine» [227-229]) n'est pas «sporadique» en roman; il suffit de constater que 80% des mots du *REW* commençant par *conf-* (12 sur 15) peuvent l'illustrer. Le romaniste est fort étonné d'apprendre d'un auteur qui est censé avoir consulté l'ouvrage de Lausberg et surtout celui de Bec, abondamment cité, que le *-b-* disparaît dans les langues romanes à l'exception de l'italien et du roumain [171], puisqu'il croyait savoir que c'est le roumain qui avait perdu *-b-* alors que les autres langues[7] l'avaient conservé, généralement sous la forme de *-v-*[8].

À l'occasion d'un éventuel continuateur de *pulverem* sous forme de *pluhur*, B. le croit «possible au prix d'une altération de la structure syllabique inconnue cette fois des langues romanes...» [273], autrement dit, d'une métathèse. Or, celle-ci est attestée en sarde (*REW* 6842.1), probablement dans tous les dialectes sans exception[9]. La consultation de quelque ouvrage de base aurait aussi évité à B. de longues réflexions sur la disparition non avenue d'une occlusive intervocalique sonore, *-d-* en l'occurrence, dans «*verdhë* «vert», de *uiridis*» [168, aussi 65, 73, 236] étant donné que la forme syncopée *virdis*, à la base de toutes les formes romanes (*REW* 9368a.2., le mot est panroman), est attestée en latin et comme telle mentionnée par Väänänen (§ 69) et Leumann[10] qui figurent dans la *Bibliographie*. L'alb. *verdhë* ne remonte donc pas à une base latine avec *-d-* intervocalique, mais à un étymon avec *-rd-* tout comme *c(h)orda*, *ordinem*, *surdus*, cités par l'auteur dans ce contexte [168] et qui montrent tous les trois le passage de *-rd-* à *-rdh-* en albanais.

Je ne céderai pas à la tentation de discuter quelques dizaines d'étymologies albanaises à la lumière des acquis de l'étymologie romane, mais je mentionnerai le dernier groupe de mots traité dans ce livre: «Pronoms» [360 s.]: «On sait que Meyer 1891, p. 217-218, a voulu expliquer certaines formes des paradigmes pronominaux, ..., par le latin:

(7) En sarde, seuls les dialectes du centre.

(8) Cf. Lausberg, *Romanische Sprachwissenschaft*, § 373; Bec, *Manuel...*, II, 468.

(9) Dans son *DES* (II, 316), Wagner cite 11 formes différentes.

(10) *Lateinische Laut- und Formenlehre*. München 1977, 96 (§ 103.b).

- Le pronom relatif invariable *që* < *qui*, *quem*, *quae*
- La conjonction (...) *që* < *quod*
- Dans le paradigme du pronom interrogatif, le nominatif *kush* < *quis*, le génitif *kujt* < *cuius*
- L'adjectif interrogatif *kuji*, *kuja* < *cuius*, *cuia*

Pedersen 1900, p. 317, a cherché au contraire à «albaniser» ces formes, en en faisant un héritage indo-européen...»

B. se rallie à cette dernière position, mais il le fait, comme souvent, sans mentionner les auteurs récents. Or, Sh. Demiraj, dans l'ouvrage qui, contrairement à ce que le titre peut suggérer, ne comporte pas une phonétique historique à proprement parler, ramène *kush* à l'indo-européen, mais n'ose se prononcer sur l'origine de *që* (pronom et conjonction)[11] et V. Orel, dont la mention du dictionnaire étymologique semble confinée à la *Bibliographie*, est du même avis pour *kush*/*kujt*, mais ramène les *që* (avec *qi*) au «lat. *qui*, *quia* 'because, that' et «*quod* 'that'»[12]. Mais tel n'est pas l'avis de B.: «Chercher l'origine dans une langue étrangère nous paraît difficile, au vu du caractère hétérogène des paradigmes auxquels on aboutit» [360]. Ce raisonnement est des plus faibles étant donné qu'il s'agit de paradigmes (au pluriel), et que les formes des pronoms interrogatifs et relatifs diffèrent sensiblement – ce qui n'est pas le cas dans les langues romanes. Dans ces langues, à l'exception du roumain, la forme (ou l'une des deux formes) du pronom relatif est homonyme de la conjonction 'que' (pg., esp., cat., prov., fr. *que*, it. *che*, sd. *ki*), *që* en albanais. Or, les ressemblances entre roumain et albanais se limitent pratiquement au vocabulaire («Approches d'un latin balkanique...» [365 s.]). Cependant «Ici encore, les correspondances sont peu significatives», aussi d'après les chiffres fournis par Mihăescu qui sur 594 mots retenus, «trouvait seulement 44 mots dont la conservation fût une particularité commune à l'albanais et au romain» [366], donc 7,5%, et «on s'explique mieux la communauté lexicale qui unit souvent latin «balkanique» et latin du sud de l'italien et de la Sardaigne» [366 s.]. Mais, au lieu de faire le compte des coïncidences rencontrées, B. se borne à en citer une qui relie l'albanais au sarde (*armissarius*).

De toute façon, B. ne peut que confirmer «que l'influence latine sur le lexique albanais a été considérable» [363; «Conclusion» 363-371], même par l'emprunt d'une demi-douzaine de suffixes [313-327] et peut-être un ou deux préfixes [345-349]. – La «Conclusion» est suivie par les deux «Annexes» [375-392] et la «Bibliographie» [393-426] qui naturellement privilégie les études sur l'albanais sans pourtant être à jour[13]; on y trouve, p.ex., 20 titres de Jokl, 32 de Çabej et 48 de Hamp. Après, il y a les

(11) Sh. Demiraj, *Historische Grammatik der albanischen Sprache*, Wien 1993, 198 (*kush*) et 199 s. (*që*).

(12) *Albanian Etymological Dictionary*, Leiden/Boston/Köln 1998, 207 (*kush*) et 360 (*që*).

(13) Cf. à ce propos le c.r. de R. Ködderitzsch, *Kratylos* 47 (2002), 195-199. – Je ne souscrirai donc pas au c.r. de R. Schlösser qui parle d'un «Buch, das für künftige Forschungen zum lateinischen Erbe des Albanischen einen Maßstab setzt» (*RF* 112, 2000, 420 s.).

«Index»: *Albanais* [428-444], *Latin* [444-459], *Langues romanes* (Catalan, langues d'oc; Dalmate; Espagnol; Français; Italien; Portugais; Rhéto-roman; Roumain, Sarde) [459-470], *Grec* [470-473], *Langues slaves* (Bulgare; Macédonien; Serbo-croate; Vieux-slave) [473-475], *Autres langues indo-européennes* (Arménien; Langues baltes; Langues celtiques; Langues germaniques; Sanscrit), *Autres langues* (Arabe; Turc) [475], enfin la *Table des matières* [477 s.].

Il s'agit donc d'un travail méritoire dans son intention, mais dont la réalisation est décevante dans son ensemble. Certes, B. nous présente bon nombre de réflexions judicieuses, mais on aura intérêt à vérifier les raisonnements vu que ses informations sur les langues romanes sont par trop lacunaires. On a également l'impression qu'il a fini ce travail trop hâtivement: on compte un assez grand nombre d'erreurs et de fautes d'impression(14), p.ex. dans une soixantaine de titres de la *Bibliographie*, et même dans les *Index*(15) et dans les *Annexes*(16) où, fâcheusement, ont été oubliés des «mots d'origine latine» avec leurs étymons(17). Je ne parlerai pas de la langue de l'auteur dont on ne demande pas qu'elle soit élégante, mais au moins qu'elle soit claire et son style moins négligé qu'il ne l'est(18). Même la terminologie n'est pas toujours nette: qu'est-ce qu'une «*joncture interne*» [169, 171] ou la *position finale d'un radical* [169]? B. parle d'une «réfection du groupe [*tl*]" quand il s'agit du passage à *-cl-* [125]; «d'une dissimilation: **shturnë* > **shturrë*» [213, trois fois].

Malgré toutes ses imperfections, ce livre est susceptible de rendre service aux romanistes. Ils trouveront réunis la plus grande partie des mots albanais remontant au superstrat latin, bien repérables grâce aux *Annexes I* et *II* (et, le cas échéant, à l'*Index* latin). Parmi ces latinismes, il y en a une trentaine qui, à ce qu'il paraît, n'a pas eu de descendants populaires dans les langues romanes, p.ex. *laedere*, *lunter*, *meditari*, *rhombus*, *sortilegium*, *vescere*. En somme, ce travail de M. Bonnet est de ceux qui mériteraient d'être refaits, mais avec l'aide d'un romaniste de préférence.

Heinz Jürgen WOLF

---

(14) Cf. *déterminatin* [14], *aproximatif* [15 n.7], *diphtonguaison* [73], *une occlusive finale sourde finale* [165], *grecqu* [172], *égaleent* [pour *également*, 180], *Le maintien de la nasale sur l'ensemble du tosque de la nasale* [182], [*ndz*] *ou* [*ndz*] (*ndz ou ndʒ* [184]), «*shwach*» (*schwach*, deux fois [241n.3]), *Prizrend* (*Prizren* [243], *formes évoluée* [245], «*Netzt*» (*Netz* [261n, 15]), *tractarium* (*tractorium* [332]), *emrpunt* [369], aussi *préfixe* [328] au lieu de *suffixe* (*-atum*). A la p. 288 on lit «...mais à *lectus*, ..., mais à *mixtura*» où seuls des correspondants albanais avant *mais* pourraient donner un certain sens à la phrase; de même «*adversaire*» [329].

(15) Alb. *çmoj 373* (*375* [429]), *lak* ne se trouve pas à la p. 50 [434], *Ndue* [436] et *prill* [438] *373* (*375*), lat. *braca 374* (*376* [446]), *laedere 379* (381 [451]), *plumbum 392* (*391* [455]), sd. *edu 28* (*27*), *koria* (*korría*), *krallu* (*krakku*) [469].

(16) Cf. *alteraria* (*alterare* [375]), *rgent* (*argent* [389]).

(17) P.ex. *accipiter*, *bestia*/*bistia*, *canapis*, *coruinus*, *laqueus*/**laceus*.

(18) La première phrase du § 21 servira d'exemple: «S'est implicitement posée, à propos de la place de l'accent, la question du cas auquel les mots latins sont entrés en albanais» [283].

DOMAINE ITALO-ROMAN

Verner EGERLAND, *The Syntax of Past Participles. A Generative Study of Nonfinite Constructions in Ancient and Modern Italian*, Lund, Lund University Press, «Études romanes de Lund» 53, 1996[1].

L'ouvrage présenté par V. EGERLAND a pour finalité d'appliquer à un état de langue ancien, celui de l'Italien de l'époque médiévale et de la Renaissance, les théories mises au point récemment par la grammaire générative, dans un secteur restreint: celui de la syntaxe du Participe passé (abrégé par moi PP) [13]. Par cette étude V. E. s'efforcera de montrer d'une part que les problèmes cruciaux que pose l'accord du PP dans l'Italien ancien sont susceptibles de trouver, grâce à la «Theory of Principles and Parameters» et au «Minimalist Program for Linguistic» présentés par CHOMSKY 1993 et reprise par KAYNE 1994 [23-33], une explication cohérente et exhaustive (alors que les grammaires historiques traditionnelles n'ont fait qu'insister sur le caractère fluctuant et inorganisé des données), et d'autre part d'utiliser ces mêmes données de l'Italien ancien et leur évolution au cours des siècles, pour confirmer la validité de la théorie mise en œuvre. Le champ de recherche sera limité aux constructions de PP avec *avere* (partie A), donnant naissance soit à des temps composés (CT), soit à des syntagmes où *avere* conserve son sens plein de 'possession' (PAP = «Possessive Auxiliary + Participial clause») [37-182], et à la construction absolue de PP (partie B) [183-280]. À partir de l'étude de ces trois types de constructions, l'auteur s'efforcera de dégager quelle est la fonction de l'ordre des mots (AUX + O + PP vs AUX + PP + O; PP + O vs O + PP, etc.) dans l'accord et quels sont les modèles d'accord («Agreement Patterns»). Par une comparaison du fonctionnement de l'Italien ancien (appréhendé à travers un corpus composé de deux groupes d'une dizaine de textes, littéraires pour la plupart, dont le premier couvre grosso modo le XIV^{e} s. (MI = Medieval Italian; celui-ci comprend entre autres *Vita nuova, Decameron, Fioretti, Trecentonovelle*) [43], et le second une grande partie du XVI^{e} (RI = Renaissance Italian; il est composé de *Il Principe, Vita* de CELLINI, *Lettere* de P. ARETINO, *Il libro del Cortegiano*, etc.) [44] avec celui de l'Italien contemporain (CI), celui d'autres langues romanes (surtout l'Espagnol) et de langues germaniques (surtout le Suédois) [15], V. E. espère pouvoir généraliser ses résultats.

Dans les langues romanes, en général l'accord de PP avec O se fait lorsque celui-ci est placé à gauche («Leftward Agreement»: *Quante mele hai mangiate?*; *Le mele che hai mangiate*) et non à droite («Rightward Agreement»: *Ho mangiato le mele*; **Ho mangiate le mele*). Il faut toutefois bien distinguer, en Italien, le fonctionnement des deux structures déjà évoquées, similaires en apparence: celle où *avere* est un AUX servant à former un CT (*Ho aperto la finestra*) et celle de PAP: dans ce second cas l'accord se fait avec O situé à droite de V (*Ho la finestra aperta*) [37]. Or en Italien ancien, d'après l'analyse du vaste échantillon pris en compte, dans les cas de CT, c'est l'accord avec O placé à droite qui est prédominant (*Che tu abbi perduti i tuoi denari*) et l'on ne relève pas de variation de sens selon que O est placé à gauche ou

(1) Je tiens à remercier Lelia PICABIA, professeur à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, de la généreuse assistance qu'elle m'a offerte dans l'accession aux théories récentes de CHOMSKY et de KAYNE.

à droite de PP: dans A*vresti la persona perduta*, le sens 'possessif' de *avere* est exclu [39]. Des neuf diagrammes élaborés par V. E. (*Table I: PP + O; Table II: Accord/Non Accord avec O*, etc.), qui synthétisent les résultats obtenus dans les différents types de structures possibles (outre PP + O, citons O + PP; O + RELAT; O = PRON, etc.) [47-68], il ressort que l'accord avec O placé à droite de PP («Rightward Agreement») tend à devenir moins fréquent à partir d'une certaine époque (qu'on peut en un premier temps identifier comme le milieu du XIVe siècle); après cette date l'accord tend à se réaliser de manière prédominante avec O placé à gauche. Dans le corpus de textes du XVIe siècle (RI), on retrouve une certaine proportion de cas d'accord avec O placé à droite de PP, lorsqu'il entre dans la constitution de CT, mais on s'aperçoit que ces cas sont presque tous relevés chez BEMBO, dont on sait par ailleurs que l'une des caractéristiques est de reproduire les structures de la langue du XIVe siècle, et particulièrement de BOCCACE [58]. Il est donc permis de conclure [59], grâce à la minutieuse analyse de l'auteur, que nous avons affaire à deux systèmes syntaxiques distincts qui se succèdent, et dont la frontière peut être située avec plus de précision aux alentours de 1375 [60]. Dans la phase MI, l'ordre des mots (OM), et tout particulièrement la position de O, ne constitue pas une information pertinente, alors que dans la phase RI (et dans la langue contemporaine, CI), la position de O à gauche de PP devient un signe chargé de sens, apte à indiquer la valeur sémanique du groupe verbal.

Les données du ch. 2 [69-100] consacré à l'examen de PAP, second type de construction avec *avere* [75-79], ne font que confirmer la césure du milieu du XIVe s., et renforcer les conclusions du ch. 1. Ainsi MI n'est pas sensible à la modification sémantique dérivant de l'inversion de l'ordre des constituants; l'Italien ancien accepte: *Ho aperta la finestra*, que l'Italien contemporain rejette (aussi bien avec la valeur de CT que comme expression de PAP), mais lui attribue uniquement le sens de 'j'ai ouvert la fenêtre' et non pas de 'j'ai la fenêtre ouverte'. De nombreux exemples d'accords à droite [76-77] nous font comprendre qu'en MI l'ordre (AUX + O + PP vs PP + O + AUX) est indifférent et n'entraîne aucune modification de l'interprétation, qui est toujours celle de CT [77]. La conclusion de l'analyse [78] est que l'accord à droite est accepté tant que les deux constructions ne correspondent pas à deux lectures distinctes (*Ho perduti i soldi* est possible tant que *Ho i soldi perduti* est perçu comme un équivalent). L'auteur remarque que cette situation n'est pas limitée aux langues du passé puisque c'est encore celle que connaît l'Espagnol avec la structure *Tener* + PP [79] et le Suédois avec la structure *Få* + PP [79-80]. Il existe donc bien une corrélation entre OM, accord et interprétation du syntagme [81]. Les conclusions du chapitre, clairement reprises en quatre points [100] insistent sur l'importantce de la corrélation entre les phénomènes d'accord et OM, ce qui devrait, selon l'auteur, inciter à ne pas exclure la catégorie de l'accord («Agr category») de la théorie de la Grammaire.

Après avoir passé en revue, dans les premiers paragraphes du ch. 3 consacré à l'*Aspect Node* («Aspect» est pris ici au sens d'«Aktionsart») [106-147], un ensemble de théories (citons principalement celles d'ANDERSON sur l'«Affectedness Constraint», concernant un groupe de Verbes tels que *avoid, perform, destroy*, dont certains ne peuvent subir une nominalisation passive [107-108] et de TENNY sur la «Delimitedness», propriété de certains Verbes (téliques) dont l'argument direct délimite l'événement et subsume l'«Affectedness»), E. V. avance des propositions [110-

113] qui permettent, grâce aussi à la comparaison avec l'ibéroroman et le scandinave, de mettre en lumière les caractéristiques qui distinguent PAP de CT [114]: dans toutes ces langues, PP, lorsqu'il appartient à CT, ne peut s'accorder qu'avec le syntagme (DP) placé à gauche et jamais à droite (alors que dans PAP l'accord se fait à droite uniquement); à l'intérieur de CT, le Sujet (S) accomplit l'action du V principal, alors que dans PAP, S est le possesseur de O de V (le Sujet de l'action, accomplie dans le passé, dont PAP exprime le résultat, reste implicite: PP a subi une passivation) [114]; PAP, contrairement à CT connaît de nombreuses restrictions lexicales [115-119] et entre autres la contrainte de l'«Affectedness» [119], dont l'auteur va démontrer la corrélation avec le changement de position de O («DP-movement»). Par une suite de démonstrations [123-142], il aboutit à mettre en lumière [139] la corrélation d'une part entre «Affectedness» et «DP-movement», et d'autre part entre «Affectedness» et suppression des arguments externes.

Le ch. 4 [148-182], centré sur l'interaction entre Aspect et Accord, va rechercher grâce aux thèses minimalistes de CHOMSKY et de KAYNE constituant les théories de l'«Antisymmetry Structure» et de «Bare Phrase Structure» [149-150], une explication satisfaisante aux phénomènes divers que présentent les langues romanes en matière d'accord de PP [161]. Revenant à l'Italien, V. E. montre, en s'appuyant sur la théorie des Cas, que la puissance de l'Accusatif («Strength of Accusative Case») a varié au cours du temps [167]: l'Accusatif est fort dans la langue du Moyen Âge, alors qu'il a déjà perdu de sa puissance à la Renaissance, et est devenu faible en Italien contemporain et dans les langues romanes modernes en général. Par ailleurs au XIV^e^ siècle, l'ordre O + PP est fréquent (*Io ho tante ingiurie fatte a Domeneddio*), alors que cet ordre devient rare au XVI^e^ siècle. La finalité de l'auteur est de montrer comment le repérage de la fonction du constituant («Case checking parameter») s'opère et se modifie dans les variétés successives d'Italien [168]. Tout d'abord en MI, dans le cas d'un «Operator context», c'est-à-dire dans les relatives ou les interrogatives, PP s'accorde toujours avec O: *Che tutte quelle che ho trovate*; *Le rimate parole che io avea dette*; dans le corpus RI, une partie des textes maintient l'accord dans la relative (MACHIAVEL, ARETIN, etc.) comme le français moderne, une autre partie n'observe pas l'accord (GUICCIARDINI, CELLINI, etc.; BEMBO est à part puisqu'il présente l'ordre de MI: AUX + O + PP qui implique un Accusatif fort) [170]. En ce qui concerne le clitique au contraire, on ne constate pas de changement au cours du temps: l'accord s'effectue aussi bien en MI (*Ci ha fatte fuggire*) qu'en RI (*Che l'abbia meglio governata*), et en Italien moderne (cf. SALVI 1991) [171]. Une comparaison avec les langues germaniques, où l'Allemand et le Néerlandais attestent un Accusatif fort et les langues scandinaves un Accusatif faible, confirme les hypothèses de l'auteur. Le schéma (78) analyse le mécanisme du choix de l'accord de PP [174], dans la perspective de l'«Antisimmetry structure», d'où il ressort deux idées intéressantes sur la nature de cet accord: 1 - le contenu de l'accord, dans la grammaire de certaines langues, doit nécessairement être contrôlé («checked»), alors que dans d'autres il est impossible qu'il le soit; 2 - le contrôle de l'accord ne se confond pas universellement avec le contrôle du Cas [174].

La deuxième partie de l'ouvrage (B) est consacrée au Participe dit «absolu» (= PASC: «Participle absolute small clause»), dont le fonctionnement actuel a été un objet de recherche pour A. BELLETTI (1990). Le corpus a été élargi: il s'étend dans cette partie sur trois périodes, XIV^e^, XVI^e^, XX^e^ siècles (le corpus CI est constitué à

partir de BELLETTI, CINQUE et RENZI) [184], qui présentent chacune un système différent. De la liste des neuf points examinés [185-186], citons les plus importants: 1° le nombre d'arguments lexicaux qu'accepte PASC: dans la variété MI [187-188], PASC lorsqu'il est transitif accepte deux arguments, S et O: *Ed Enea presa la lancia*; *E il santo data la benedizione* (de nombreux autres exemples), ce qui n'est plus conforme à la norme de CI (sauf à la rigueur si O est un clitique) [186]; cette construction à deux arguments, prédominante au XIV^e^ est déjà nettement en régression au XVI^e^ siècle; 2° la position respective des arguments et de V: en CI, l'ordre est toujours PP + S (*Arrivata Maria*) ou PP + O (*Conosciuta Maria*); en MI, que l'on considère les V transitifs ou réfléchis («ergative»), il apparaît clairement que les arguments peuvent être placés ou avant ou après PP: *Levatesi tutte* VS; *Non molti dì passati* SV; *Preso commiato* VO; *L'ufficio commesso* OV), alors qu'en RI, l'ordre VS ou VO prédomine (*Morti tutti* VS; *Preso el ducato* VO) comme en Italien moderne; lorsqu'il y a deux arguments, l'ordre privilégié est VSO (*Acquistata adunque el re la Lombardia*; ordre confirmé par de nombreux autres exemples) [191-192], mais en aucun cas O ne peut être situé à gauche de PP; 3° l'accord de PP: il est obligatoire en CI avec O ou S [193], de même qu'en MI, avec une certaine complexité cependant [194-195], alors qu'au XVI^e^ siècle, si les V transitifs ne s'accordent pas avec O (*Tolto moglie; Mostrato la via*, etc.), les V intransitifs s'accordent en général, mais pas toujours avec S (*Diventati papi*; *Venuta l'ora*; *Passato la stizza*, etc.) [197-198]; 4° les restrictions lexicales de PASC [199-203]: elles sont nombreuses en CI (voir les phrases agrammaticales du type **Telefonato Gianni*; **Camminato nel parco*) [198-199] et sont liées à la nature non ergative de V; MI et RI au contraire ne connaissent pas ces restrictions, et l'on relève des PP absolus avec tous les types de verbes (*Cenato ogni gente*; *E lui regnato nello imperio*, etc.) [200-201], y compris avec *essere* (*Martellino, stato alquanto*; *E stati a Lucca alcuni dì*) [202-203], ce qui en CI n'est rendu possible que par l'introduction du gérondif: *essendo stato* [203]; 5° la compatibilité de PASC avec la négation: PASC accompagné de la négation est agrammatical dans la langue actuelle (**Non arrivata Maria*), alors que cette négation est tout à fait acceptable en MI et RI (*Il papa non dimenticato lo sdegno*, etc.) [204]. Les résultats de l'examen des neuf points sont repris dans un tableau [223]: *General Syntactic Patterns of PASC: MI, RI, CI,* où l'on constate les progressives restrictions imposées au cours des siècles à l'emploi de PP absolu. Ces résultats font l'objet des discussions du ch. 6: *PASC in the History of Italian* [227-277]. Dans ce chapitre V. E., tout en reconnaissant la justesse de ses analyses, se démarque des positions de BELLETTI [233-238] et propose sa propre théorie: il démontre que PASC, en MI et RI contient une information temporelle («Tense node»), alors que PASC, en CI, n'en contient pas. L'auteur résume sa position en cinq points [239], insistant sur le «Tense node» des variétés anciennes, sur la puissance de l'Accusatif, sur le caractère vraisemblablement «overt» du contrôle de l'Accusatif en CI, etc. Après quoi V. E. s'interroge sur la nature de la voix de PP: PASC est-il passif? [256]: selon lui (et son interprétation s'oppose à celles de SKERLJ et de BELLETTI) [257], PP est en un premier temps passif en MI (c'est pourquoi il s'accorde), puis à partir d'un certain point de la période médiévale, il acquiert un sens actif (voir les contextes 92-93); V. E. aboutit à la conclusion que les arguments contre une analyse passive de PASC ne sont pas décisifs («compelling»). Il apparaît avec évidence que les changements de voix, d'OM, d'accord, se produisent au cours de la même période [258]. Si l'on

accepte l'hypothèse de V. E., toutes les contradictions mises en lumière par la grammaire traditionnelle se trouvent aplanies [265]: elle explique pourquoi en Italien moderne l'ordre est VS (*Non venendo l'abbate*), alors qu'en MI, il est variable, aussi bien SV (*L'abate non vegnendo*) que VS, aussi bien VO que OV (voir les contextes 131-132) [272-273].

La dernière partie de l'ouvrage (C, ch. 7) [281-307] est consacrée aux «Null Pronouns» (aux PRON dont la répétition est neutralisée). V. E. affirme qu'une des différences entre CI et l'Italien ancien réside dans la possibilité qu'a MI d'autoriser un «Null Object», c'est-à-dire le fait de ne pas répéter O, lorsque celui-ci est un clitique. Il va démontrer que dans MI existe un argument O «Pro», principalement dans les propositions coordonnées. Un même phénomène est attesté dans les langues scandinaves [284], si bien qu'il semble possible de proposer une hypothèse unique qui rendrait compte à la fois de la situation en Italien et en Suédois: c'est l'hypothèse d'un changement de position de O («Object shift») lié à l'existence de O «Pro» [281]. Les données du corpus montrent qu'en CI, le clitique O doit être répété devant les V de deux phrases coordonnées [284]: *Carlo la detesta e la considera una stupida* (ce phénomène a été traité récemment par plusieurs linguistes italiens: BENINCÀ, CINQUE, etc.) [285]. Il existe toutefois une exception, dans les phrases du type: *Lo leggo e rileggo* (NOC: «Null Object in Coordination» s'oppose à POC: «Phonetic O in Coordination»), qui peut même être élargie à des V proches par le sens (*La baciai e abbracciai*). En Italien ancien au contraire NOC est très courant (voir la dizaine de contextes donnés sous (8) du type: *Che tu lo vincesti e disfacesti*, qui incluent aussi des phrases impersonnelles en *si*: *Si possa e debba...*). Le problème est de savoir si NOC est plus général en MI que POC (mais il est toujours malaisé de porter un jugement sur le caractère «normal» d'un fait de langue). L'auteur démontre que les phénomènes en MI et en CI ne sont pas identiques: en fait en Italien moderne, le rapport entre les deux V n'est pas seulement syntaxique, mais également sémantique, alors qu'il n'est que syntaxique en MI [289]. On relève une grande similitude (mais aussi quelques divergences) avec l'évolution de ce même phénomène en scandinave [291]. L'auteur propose un ensemble d'hypothèses qui fournissent une solution unique apte à rendre compte du passage de la situation ancienne, avec prédominance de NOC à la situation contemporaine où POC prévaut (E. V. passe en revue les diverses hypothèses qui ont été avancées) [292-294]; une autre comparaison est menée avec l'ancien Espagnol (*Phrasal Pronouns in Old Spanish*) [295-297]. Suit une analyse, menée selon les procédures de l'«Antisymmetry system », des problèmes que posent *Recovering Dependencies, Object Pro and Overt Object Shift* [297-302], et *A'-Bound Null Objects* [302-306]. Dans la conclusion à ce chapitre [306-307] l'auteur considère que son hypothèse se trouve confirmée: elle permet de comprendre en profondeur un certain nombre de changements advenus entre MI et CI, et se résume en deux propositions: 1° l'Accusatif est fort en MI et faible en CI; 2° AgrO (accord avec O) autorise O «Pro». Ces modifications se sont manifestées au cours du XIV^{e} siècle: il s'est produit alors un changement au niveau du «Formal Licensing Parameter» qui a aboli la possibilité qu'avait MI d'autoriser AgrO «Pro», par suite de l'affaiblissement du Cas accusatif. (En un dernier chapitre l'auteur s'interroge sur la compatibilité de son explication des cas de NOC avec celle exposée par RIZZI 1986: *Observations on the Object pro of Rizzi...*) [308-326].

L'étude se clôt par une récapitulation générale concernant principalement: la structure fonctionnelle de PP (par le recours à une théorie qui utilise les «Agreement nodes» et se fonde sur l'hypothèse du «Spec-head agreement», une large partie des données trouve une explication naturelle); l'ordre des mots dans le syntagme, et particulièrement celui de O par rapport à PP (il s'est révélé étroitement lié au modèle qui régit l'accord); l'Aspect du Verbe (par l'hypothèse de l'«Aspect node», on peut rendre compte de la corrélation entre «Affectedness Constraint» et «DP-movement» d'une part, et projection de la structure des arguments d'autre part) [327-329]. V. E. souligne à chaque point combien ses résultats sont redevables à l'«Antisymmetry framework» de KAYNE, alors que le «Minimalist Program» de CHOMSKY n'aurait pas permis des résultats aussi évidents. On ne peut que se réjouir que les deux objectifs de l'auteur aient été atteints: rendre compte de la complexité des règles d'accord de PP en Italien, en synchronie et en diachronie, et confirmer par cette étude la validité de la théorie de l'«Antisymmetry framework» de KAYNE. Pour le romaniste, cette réinterprétation des règles d'accord de PP en Italien est d'un immense intérêt, et l'ampleur du corpus exploité lui donne un poids considérable; il est peut-être dommage que la formalisation des analyses et des résultats n'ait pas été accompagnée de quelques éclaircissements supplémentaires. Mais le lecteur non averti, grâce à la clarté de l'exposé, aux nombreuses récapitulations des résultats, peut néammoins adhérer à l'ensemble convaincant des hypothèses et des conclusions de l'auteur.

S. LAZARD

Bernt ELGENIUS, *Studio sull'uso delle congiunzioni concessive nell'italiano del periodo 1200-1600*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis (Romanica Gothoburgensia XLVI), 2000, 263 pages.

Neuf ans après sa thèse de doctorat sur les conjonctions concessives de l'italien actuel (*Studio sull'uso delle congiunzioni concessive nell'italiano del Novecento*, Lund, 1991), Bernt Elgenius revient à une étude consacrée à la diachronie de cette catégorie.

L'auteur étudie 23 groupes de conjonctions et locutions concessives dans un corpus provenant du XIII^{e}-XVI^{e} s. A ce corpus – considéré comme représentatif (surtout, mais pas exclusivement, des textes en prose, comportant toutes les catégories textuelles: une majorité de textes toscans, mais aussi des textes provenant d'autres régions, etc.) –, s'ajoutent un grand nombre d'exemples tirés d'autres textes des mêmes époques, mais qui ne comptent pas pour les statistiques (les exemples appelés «fuori corpus»). Pour chacune des conjonctions/locutions concessives, l'auteur discute l'étymologie, les particularités syntaxiques (les modes verbaux dans la subordonnée concessive, la position de la proposition concessive par rapport à la principale, les éléments adversatifs correspondants dans la proposition principale), la sémantique (propositions concessives réelles du type *benché p, q* et concessives hypothétiques du type *anche se p, q*, valeur causale de certaines subordonnées concessives etc.), la fréquence dans le corpus et la distribution par époques.

Les conjonctions qui font l'objet de cette recherche sont: *avegna (dio) che; pognamo che; posto che; non ostante (che); ancora che; anche che, eziandio che; benché, abbenché, per ben che; tutto che, tutto ancora che; con tutto che; come che; quanto che, per quanto; quantunque; per – che; se tutto; se bene (sebbene); se pure; ancora se, anco se, anche se, ezia se, etiam se, eziandio se, e se, se ancora, s'anco, se anche, se eziandio; quando ancora, quando anche, quando anco, quando bene, quando pure, pure quando; con ciò sia/fosse (cosa) che;* conjonctions causales ou temporelles employées avec une valeur concessive (*perché, però che, poscia che, poi che*) et deux conjonctions latines (*quamvisdeo (che), quamvis (che)*).

Comme le confirment les conclusions de son travail [227-237], ce qui intéresse surtout l'auteur, ce sont les transformations survenues dans ce système riche et instable. Il constate ainsi des changements considérables concernant l'inventaire: pendant les quatre siècles étudiés, les locutions les plus fréquentes étaient *avegna che, ancora che, benché, quantunque, sebbene* et *come che*. Parmi elles, *benché*, qui s'impose depuis le XIV^e^ s. arrive en première position. Au XIII^e^ s., *avegna che* présentait la fréquence la plus élevée, tandis qu'au XVI^e^ s. les premières positions étaient occupées par *ancora che, benché, quantunque* et *sebbene*. La plupart des locutions contenant la conjonction *se* ont disparu, sauf *se bene*, qui s'impose au XVI^e^ s., *se anche* et *anche se*, rares dans la période étudiée, mais préférées par la langue actuelle, et *se pure*, maintenue avec un comportement syntaxique différent. Beaucoup d'autres locutions concessives ont également disparu: *avegna (dio) che, poniamo che, come che, anche che, eziandio che, abbenché, quanto che,* de même qu'une grande partie des locutions contenant *quando* (sauf *quando anche*) [227-228].

Les autres sous-chapitres conclusifs concernent les transformations au niveau sémantique (par exemple l'évolution des subordonnées introduites par *benché* et *se bene* vers la valeur réelle [229]), au niveau de l'emploi des modes verbaux, le progrès des constructions sans verbe (*ben che femmina...*), les éléments adversatifs employés dans les propositions principales postposées, etc.

Même si l'auteur a dépouillé un bon nombre de textes, leur nombre est inférieur à ce qu'on attendait d'une étude se plaçant dans la bonne tradition scandinave (comment expliquer l'absence entre autres du Decamerone ou des chroniques de Giovanni et Matteo Villani?) et porte à des considérations en partie fausses sur la fréquence des éléments concessifs dans la période étudiée. En plus, la malchance de M. Elgenius est d'avoir croisé la banque textuelle du TLIO (OVI = *Opera del vocabolario italiano*) sans en prendre connaissance. Pour ne donner qu'un seul exemple: dans les quatre siècles qui font l'objet de sa recherche, M. Elgenius ne peut attester la locution *con tutto che* que neuf fois dans le corpus de base, trois fois dans un texte du XIII^e^ s. et six fois au XVI^e^ s. [115]. Si on considère que l'auteur savait à travers ses exemples «fuori corpus» que l'absence des attestations pendant le XIV^e^-XV^e^ s. n'est qu'accidentelle, pourquoi n'a-t-il pas essayé d'augmenter le corpus? Une recherche rapide dans l'OVI apporte plus de 250 contextes seulement pour le XIV^e^ s.!

Abstraction faite des problèmes d'inventaire, l'étude de M. Elgenius représente une bonne approche du système des conjonctions de l'ancien italien.

Victoria POPOVICI

Ottavio LURATI, *Per modo di dire... Storia della lingua e antropologia nelle locuzioni italiane ed europee*, Bologna, CLUEB, 2002, 400 pagine.

Ricordo che molti anni or sono restai interdetto nel leggere l'ipotesi di un illustre studioso straniero, che riportava al linguaggio infantile l'uso (toscano e norditaliano, quindi, a mio vedere, d'ovvia origine norditaliana) della metafora *uccello* per designare il membro virile. Tale lettura mi rafforzò nella convinzione che tanti filologi trarrebbero gran vantaggio a uscire da un certo mondo astratto per calarsi nella realtà delle culture orali. Nella fattispecie, se quel collega avesse consultato una madre italiana, avrebbe da lei appreso a che età quella parte maschile comincia a *volare* verso l'alto. Il lontano episodio m'è tornato alla mente nel leggere le strane invenzioni escogitate dai filologi (di norma, tedeschi) a giustificar locuzioni quali *metter le corna al marito* o *far fiasco* o *prendere la scimmia*, che con tante e tante altre sono affrontate in un recente volume dedicato dal collega ticinese Ottavio Lurati alla metodologìa dello studio delle locuzioni. Un metodo sano e pienamente condivisibile, che rifiuta la considerazione "cartacea" del modo di dire, quale fatto singolo, isolato e avulso dalla realtà antropologica in cui vive, per applicare invece un tipo di analisi a questa correlato. Un'analisi che potrebbe anche definirsi "di gruppo", in quanto va riunendo molti modi similari, o paralleli, di più regioni – ma anche, solitamente, di più nazioni – così che dalla visione d'insieme di tradizioni, costumanze e simbolismi convenzionali possa scaturire la corretta ricostruzione dell'origine della formula proposta. Come si conviene a questa materia, che è parte così essenziale di quello ch'io amo denominare *codice retorico*: ossìa dell'insieme "motivato" di ogni lingua naturale, che procede per simboli e metafore, similitudini, allegorìe.

E il nostro A. ne fornisce le opportune documentazioni, e da fonti scritte e da fonti orali personalmente indagate: spesso in una quantità sì abbondante che da sola basterebbe ad attestare l'attività che ormai da un buon numero d'anni egli va dispiegando in questo campo, se essa non ci fosse nota già da una serie di pubblicazioni dedicate alla ricerca su parole e locuzioni vecchie e nuove. Delle quali ricordiamo in particolare il *Dizionario dei modi di dire*, ordinato per lemmi: il più recente, ma anche il maggiore e più innovativo, che la nostra lingua possa vantare (si propongono frequenti etimologìe nuove, ad es. per *birichino*: che anche il recente *Vocabolario Treccani* definisce "voce emiliana", ignorando affatto la celebre risposta di Vittorio Emanuele II al Cavour *chiel l'é un birichin* "lei è un mascalzone"). Il presente volume è invece un trattato diviso in tre parti, di cui la prima è dedicata all'esame di locuzioni che si tramandano da secoli (dal capitoletto su *metter le corna*, sino a quello su chiesa e santi) e traggono la lor giustificazione dalla storia culturale della nostra società: talora d'àmbito interregionale, per solito invece assai più vasto. La seconda parte è intitolata agli aspetti linguistici, la terza essenzialmente alle locuzioni attuali e particolarmente all'*ideologema*, o semantema derivato dall'ideologìa. L'abbondante (ma forse insufficiente) indice analitico è preceduto da una *Bibliografia fraseologica* assai ampia (pur se non vi ho potuto trovare riferimento al Burraja citato nel secondo capitolo).

L'opera sarà letta con profitto da chiunque abbia interesse a questi argomenti; e non certo limitatamente al campo italiano, perché oltre che per l'Italia l'A. spazia per l'Europa, dall'Iberia alla Francia alla Germania, e oltre. E sarà facile al lettore concordare con lui circa le critiche a metodi superati, e l'opportunità di considerare

le locuzioni idiomatiche secondo una visione antropologica, correlandole cioè cogli aspetti della cultura sociale che le ha generate. Che questi concernano assai spesso – specialmente in area mediterranea – la sfera sessuale non sorprende davvero, anzi. Così le corna, che vengono considerate *in primis*. Se in altre culture simboleggiavano la forza taurina d'un guerriero, nella nostra, come tutti sappiamo, altro è il loro ufficio: dileggiare il marito tradito (l'estensione alla moglie è secondaria), con riferimento non più al toro (animale frequente solo in Ispagna) bensì al castrato bove – o, meglio, al solo animale cornuto di universale presenza mediterranea: il caprone o becco (sul quale orienterebbe altresì la fama antica della capra come animale lascivo e ribelle, e diabolico, che poteva originare espressioni come *hai sposato una capra, che d'uomo t'ha fatto becco, arricchendoti di corni*). Secondo la tradizione italiana, specialmente meridionale, l'uomo porta un corno (di corallo o altra materia) sul petto o alla cintura. Il suo simbolo avrebbe potuto chiarirlo anche Benedetto Croce, colle parole d'un suo anonimo concittadino: "Lo porto davanti perché non melo mettano di dietro!". La ragione intima per cui il marito italiano (e soprattutto meridionale) è sì violentemente reattivo al tradimento coniugale sta a mio vedere proprio nel suo avvertire il "corno" da altri introdotto anteriormente alla moglie come se posto a lui posteriormente: tal che un napoletano piuttosto che affermare d'aver cornificato altrui suol dire di averlo *fatto fesso* "sodomizzato". Come dice altresì di chiunque riesca a ingannare, secondo una metafora che in italiano ha ormai sostituito l'antico *uccellare*, pur se i più non n'avvertono la figura (che in entrambi i casi è la solita).

Trasferendo sul piano scientifico l'intuizione mediterranea, il nostro A., nel richiamare l'antico costume pubblico dell'imposizione delle corna, suggerisce appunto d'interpretarlo come simbolo dell'aggiunta d'un secondo corno – che potremmo dire "di rinforzo"[1] – nel *ménage* familiare. Mentre concordo sulla sostanza, discordo invece dalla forma proposta dal Lurati: *fare le corna*. Da noi, come dappertutto, si è sempre parlato di *mettere (porre) le corna* a qualcuno. Si *fanno* invece le corna, con indice e mignolo di una o due mani, vuoi a segnalar l'altrui qualità (veridica o intenzionale) di cornuto vuoi, più spesso, a fine scaramantico, in opposizione alla possibile mala sorte. La locuzione con *mettere* rappresenta un'azione, solitamente complessa, l'altra un atto istantaneo. Presumo che la scelta di *fare* si debba qui a una spinta, in atto nel Norditalia, a estendere all'azione (anche per incrocio coll'espressione *far becco, far cornuto*) il *fare* dell'atto manuale. Si tratta comunque di una variante secondaria e minoritaria.

Conferma a tale tendenza norditaliana mi viene dalla locuzione *far fiasco*, che dai materiali qui forniti rivela chiaramente (come in genere le innovazioni giunte nei secoli sino all'Italia centrale) la propria origine settentrionale. Ma qui andrebbe sviluppato un ampio discorso sul *fare* degl'italiani: che, com'è noto, sanno e amano fare tutto. Difatti quando gli altri usano *tomar* (o *darse*) *un baño*, *prendre un bain*, *ein*

(1) Rinforzo sempre moltiplicabile mediante il passaggio alla rappresentazione del marito da capro (ché una correlazione, antica e medievale, colla capra la manterrei) a capriolo a cervo. Immagine quest'ultima che per converso ben si sposerebbe all'arme del castellano che non di soli animali vada in caccia: in accordo coll'uso trentino (ad es. a Rovereto) di definir "becco" non un marito tradito bensì un dongiovanni.

Bad nehmen, *to take a bath*, soltanto noi preferiamo *fare un bagno*. E pur se si manda volentieri qualcuno sulla forca, alla scuola *si fa forca*. Questa considerazione può aiutarci a comprendere come dalle dizioni *appiccare il fiasco* e sim. riportate dal Lurati si sia arrivati in Italia (e solo in Italia, e diciamo pure nel Norditalia) all'astrazione (con perdita della metafora tradizionale, relativa al "ricevere") *far fiasco*: passaggio che l'A. non chiarisce, ma che non saprei come altrimenti giustificare. Nella stessa linea proporrei d'interpretare *far padella* come variante – alterante il valore, perché apparentemente positiva – di *spadellare* "mancare il bersaglio". Difatti l'immagine ovvia parrebbe "mandare il proiettile fuor della padella costituente il bersaglio"; con applicazione primaria o secondaria al campo sessuale (col recipiente simbolo del femminile).

E qui m'arresto, se no si va a scrivere un altro volume. Che è, a ben guardare, il miglior complimento che a un libro si possa fare: di promuovere nuovi scritti sull'argomento. Non possiamo che augurarcelo. E come contributo a una sperabilmente prossima seconda edizione, aggiungo qualche osservazione spicciola: – 23, nota 18: *glorificare il marito* "porre le corna" mi pare che ben s'accompagni anche all'ant. e mod. *porre il cimiero* di p. 24; – 39, *mestolo* vien presentato come recipiente, forse col pensiero al ramaiolo, che nel Norditalia è chiamato "mestolo": il quale invece è propriamente il cucchiaio piatto di legno con cui si mescolano i sughi (*saper tenere il mestolo in mano* vale "saper cucinare"). Forse nello stesso ordine di idee a p. 42 lo sp. *maza* "mazza" vien tradotto con "casseruola": che è concetto opposto; – 43, il testo non mantiene la promessa del titolo di parlare di *fiaschi* (e così a p. 90 per *toro* e *bufalo*); – 44, accanto al *domingo de piñata* (non *piñada*) citerei la nostra *domenica di pentolaccia*, che ai miei tempi s'attendeva ancora con ansia; – 48, al simbolismo degli organi femminili mediante *pentole* e *olle* aggiungerei il nostro *potta* "natura della donna", oggi attestato nella sola Toscana (*ALI* I 65) - come accade di tanti termini dismessi dal lombardo - ma a mio avviso proveniente dalla medesima base celtica *pott-* del fr. *pot* "pignatta", data l'accezione qualificato come femminile, secondo un diffuso costume nostrano. D'altronde una corrispondenza fra il genere del vocabolo e quello metaforico si riscontra anche nel francese, dove alle locuzioni del tipo *casser la pignate* "déflorer" fa da *pendant* quella *casser le pot* "sodomiser"; – 51, a *pigliare i cocci* aggiungerei *scocciatore* "rompicoglioni" e *scocciare*, introdotti in Toscana ormai da un secolo e che si rifanno all'immagine dello scocciar le uova, ovviamente nel senso traslato di *romper l'ova nel paniere* o dello sp. *romper los huevos*; – 53, a proposito di *bidone* vedrei volentieri citato l'omonimo film di Fellini del 1955; – 67, è citato un Nepi presso Napoli, di cui non trovo notizia: il solo Nepi noto ai repertorî pare quello del Viterbese; – 141, nelle Marche "fare un Cristo" è stato rimotivato con "cadere all'indietro colle braccia allargate, come un Crocifisso"; – 205, aggiungerei l'esclamazione toscana (quasi scomparsa, perché oggidì troppo garbata) *giuggiole!*, colla var., d'importazione bolognese, *zizzole!* (e *che zizzola!*, anche a proposito del vento di tramontana); – 212, mi risulta incredibile il riferimento all'antica Roma del *fare alla romana* circa il pagamento del conto al ristorante: io l'ho sempre udito in riferimento ai romani moderni (che non l'usano), e per lo più agli statali. Poco mi convince anche – pur se è la spiegazione usuale – *alla carlona* come riferimento al Carlomagno vecchio e facilone: che è in contrasto fra l'altro colla visione popolare del personaggio attraverso i *romanzi*, quale risulta da un'espressione panitaliana come *n'ha fatte quante Carlo in (di) Francia*; – 214, non intendo perché una locuzione così di lingua come *star bocconi* sia definita "italiano informale"; e a p. 215

a proposito di *a rinculoni* mi piace citare la var. fiorentina *a rinculino*; – 230, a proposito dell'atmosfera "azzurra" del secondo Ottocento in cui nacque la locuzione *principe azzurro* mi parrebbe d'obbligo ricordare *Azul* di Rubén Darío; – 233, infine, leggere che *gentil sesso* è sopravvissuto, in certi ambienti, sin verso il 1970 mi colpisce, giacché io lo uso (e sento usare) tuttora. Evidentemente, son troppo vecchio.

Una postilla. In questo accurato volume colpisce per contrasto la mancanza di una soddisfacente correzione di bozze: si penserebbe a un eccesso di fiducia nei "correttori automatici" degli attuali programmi di computer. Qualche esempio: – 16, *verisimilianza* (corr. *verisimiglianza*); – 27, *proproste* (*proposte*); – 31, *fiaschi ottenuto* (*-ti*); – 31, ted. *sien* (*sein*); – 32, nota 17 *compo* (*campo*); – 36, nota 34 *giè* (*giù*), *ingredeindam* (*ingredie-*); – 37, un articolo di troppo in *certi gli* e in *un'esplicita l'allusività*; – 38, *i mezzi aglio* (*agli*), *Genobili* (*Gi-*); – 43, nota 57 *veschiche* (*vesciche*); – 45, *gli spos* (*sposi*); – 49, *pe'mala* (*pe' mala*), con parecchi altri casi simili; – 54, *abondoner* (*abandonner*); – 68, *a dallo* (*e dallo*); – 73, *Sebatian* (*Sebastian*); – 76, *ingannarne uno* (*ingannare*); – 77, *pola* (?); – 95, *quanto vestirsi* (*quanto a*); – 113, *tedesccao* (*tedesco*), *contesi* (*contesti*); – 133, *esamia* (*esamina*); – 136, *in bocc* (*bocca*); – 141, *pastorazione* (?), *riportarne* (*riportava*), 6 *la sole* (*al sole*), *della cu* (*cui*); – 148, *colta* (*volta*); – 149, *proprizio* (*propizio*); – 150, *venezioni* (*veneziani*); – 150, *specifivazione* (*-ca-*); – 151, *lunghi periodo* (*-i*); – 152, *sgridarne uno* (*sgridare*); – 154, *adotto* (*addotto*); – 156, *della morte* (*dalla*); – 172, *ceduto* (*creduto*); – 174, *sah mat* (*shah*); – 176, *riesce* (*non riesce*); – 200, *La iato* (*L', Lo*); – 201, *batterne uno* (*battere*); – 208, *voluetto* (*volumetto*); – 214, *anazò* (*avanzò*); – 215, *qauciú* (*quaciú*); – 250, *conato* (*conto*). *Dulcis in fundo*: il dantesco *che corrono a Verona il drappo verde* (Inf. XV 122) appare a p. 129 iterato in *che corrono, che corrono...*

Temistocle FRANCESCHI

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

José Luis CIFUENTES HONRUBIA, *Sintaxis y semántica del movimiento. Aspectos de gramática cognitiva*, Alicante, Instituto de Cultura «Juan Gil-Albert» (Col·lecció Textos Universitaris), 1999, 253 pages.

La catégorie extralinguistique du «mouvement» est un des phénomènes fondamentaux auxquels est confronté tout être humain – quoi de plus naturel donc que d'analyser un de ses reflets linguistiques les plus importants, à savoir les verbes de mouvement, dans la perspective de l'approche méthodique cognitive, en vogue chez certains sémanticiens et grammairiens depuis une bonne vingtaine d'années. C'est ce à quoi s'applique le présent travail, réalisé par un auteur auquel on doit non seulement une introduction à la linguistique cognitive[1], mais également plusieurs études ayant trait à des problèmes sémantico-syntaxiques étroitement liés au sujet du présent ouvrage.

(1) *Gramática cognitiva. Fundamentos críticos*, Madrid 1994.

Après des «préliminaires» succincts [7-9], le livre se divise en quatre chapitres d'envergure différente, complétés par une bibliographie assez riche [233-253]. Cette bibliographie a ceci de particulier qu'elle comporte non seulement ce à quoi on peut s'attendre, c'est-à-dire de nombreux travaux d'ordre général provenant du domaine anglo-américain, mais aussi des analyses tant générales que spécifiques, apportées par les linguistes les plus variés. Le premier chapitre [11-56] est consacré principalement à des considérations théoriques. L'auteur y discute notamment l'hypothèse émise tout d'abord par des théoriciens de la grammaire relationnelle (Perlmutter 1978 qui introduit le concept de l'«inaccusative hypothesis», etc.) et reprise ensuite par les générativistes, des verbes dits «inaccusatifs» ou «ergatifs», catégorie sous laquelle on pourrait ranger potentiellement les verbes de mouvement. Après avoir présenté, dans une perspective critique, les preuves générales et, plus spécifiquement, celles applicables à la langue espagnole, il en arrive à la conclusion qu'en espagnol, une telle catégorie de verbes ne peut pas être établie de manière convaincante. Le refus de ce concept théorique a des répercussions importantes pour l'analyse faite ultérieurement par l'auteur, puisqu'il lui permet d'avancer un modèle descriptif et explicatif plus approprié, selon lui, à savoir justement celui de la linguistique cognitive. L'approche de la grammaire, favorisée par l'auteur, est donc essentiellement basée sur une interprétation sémantico-cognitive. L'apport théorique majeur du livre est certainement fourni dans le deuxième chapitre [57-119], «Semántica y cognición del movimiento». L'auteur y discute la définition du concept de «mouvement», ses caractéristiques cognitives essentielles ainsi que diverses possibilités de classification. On notera d'ailleurs que l'optique sémantico-cognitive de l'analyse est étayée par des observations syntaxiques, par exemple en ce qui concerne la typologie des verbes de déplacement, qui se fait tant de façon immanente que sur la base de leur combinabilité avec diverses prépositions. L'interprétation fondamentale du phénomène du mouvement repose sur un modèle en trois phases («origine», «direction» et «but» [60]), où le critère de la directionnalité du mouvement est particulièrement mis en valeur, ainsi que sur la distinction de deux phénomènes cognitifs fondamentaux, le mouvement et le déplacement. S'appuyant sur Talmy (1985), l'auteur propose ensuite un scénario cognitif du mouvement, qui, selon lui, comprend cinq facteurs essentiels: «figura», «movimiento», «dirección», «base» ainsi que «{manera/causa}» [66]. Une large partie de l'analyse est consacrée à des questions typologiques. L'auteur y approfondit entre autres une classification binaire des verbes de mouvement, à savoir les «verbes de déplacement» et les «verbes de manière de déplacement», dont sont présentées les caractéristiques tant sémantico-cognitives que syntaxiques, avant d'aborder, à la fin du chapitre, une catégorie particulière de verbes, à savoir ceux qui expriment un mouvement fictif. Dans son troisième chapitre [121-154], l'auteur traite ce qu'il appelle, en suivant de nouveau Talmy (1985), les «amalgames verbaux», c'est-à-dire les verbes sémantiquement complexes qui expriment intrinsèquement deux des composantes fondamentales du scénario cognitif du mouvement esquissé ci-dessus. Quant à l'espagnol, sont distinguées quatre catégories («movimiento» + «{manera/causa}», p.ex. *remar*; + «figura», p.ex. *golpear*; + «base», p.ex. *aterrizar*; + «dirección», p.ex. *sacar*), dont l'auteur présente brièvement les caractéristiques essentielles ainsi que des sous-classifications possibles. A la fin [155-231] sont placées tout d'abord quelques succinctes «conclusions», destinées surtout à faire la synthèse de la démarche argumentative du livre, en soulignant de nouveau l'importance du modèle sémantico-cognitif en matière d'analyse grammaticale. Au-delà de ce résumé, la partie la plus

importante de ce chapitre consiste en cinq appendices qui, dans le cadre des critères d'analyse proposés par l'auteur, présentent, sous forme de tableaux synthétiques, les caractéristiques sémantiques et syntaxiques d'une sélection de verbes.

Le livre de Cifuentes Honrubia se recommande avant tout en tant qu'apport théorique à la description cognitive du phénomène du mouvement. L'auteur y résume de façon critique une multitude de recherches dans ce domaine, il traite des questions essentielles de définition, de caractérisation et de classification et il réussit, de façon convaincante à notre avis, à appliquer ce modèle à l'espagnol. Par là, il contribue sans doute à ouvrir la voie à de futures analyses cognitives dédiées à cette langue.

Joachim LENGERT

DOMAINE GALLO-ROMAN

Maurice ROMIEU et André BIANCHI, *La lenga del trobar. La langue du* trobar. *Precís de gramatica d'occitan ancian. Précis de grammaire d'ancien occitan*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 1999, 199 pages.

L'ouvrage est écrit en occitan et en français: l'usage du français n'est qu'«une concession» faite par les auteurs (v. pp. 9-10). On a donc affaire et à un ouvrage en quelque sorte militant et à un véritable précis (moins d'une centaine de pages en réalité).

L'un des objectifs principaux de ce *Précis* est d'organiser dans l'esprit du lecteur, et ce dès le titre, le recouvrement entre «langue» du *trobar* et ancien occitan. La décision de se limiter à la «langue» poétique ou littéraire serait parfaitement légitime *à condition* de ne pas faire passer la partie pour le tout, mais rien n'avertit le lecteur que l'occitan médiéval a connu bien d'autres usages que l'écriture de textes poétiques: l'assimilation d'une langue à un genre textuel est ici aussi systématique qu'injustifiée. En outre, comment pourrait-on appréhender aujourd'hui la *lenga del trobar* sans se référer à l'étude devenue classique de Zufferey ou aux autres travaux linguistiques bien connus (ceux de Monfrin ou de Pfister, par exemple) sur la langue des chansonniers ou des auteurs, et aux éditions critiques des œuvres? Or aucun de ces travaux n'est cité ou utilisé, aucune édition de troubadour n'est mentionnée.

Dès le début (dans la courte section intitulée «Généralités»), on tombe sur des affirmations de fort calibre. Il est écrit que «l'espace linguistique occitan a peu varié depuis le Moyen Âge» [11]. La source textuelle de cette opinion paraît identifiable. Il s'agit benoîtement de la seconde phrase du chapitre I de la *Grammaire* d'Anglade (1921, 3): «Ses limites [= de la langue d'oc] ne paraissent pas avoir guère varié depuis le moyen-âge». Certes, Anglade ne pouvait anticiper la célèbre thèse de Pignon (1959), mais le *Précis*, lui, est daté de 1999... Les auteurs ne paraissent donc pas avoir eu à cœur de se tenir au courant des progrès de la recherche récente (nous entendons par 'recherche récente' celle de la seconde moitié du 20e siècle). On pourra apprécier l'étendue de leur savoir philologique et littéraire lorsqu'on appren-

dra que la *Chanson de sainte Foi* daterait «de la fin du Xe siècle» [12]. Peut-être à travers Bec (*La Langue occitane*, 1995, 67: «la *Chanson de Sainte-Foy* [*sic*] serait des environs de 950»), la source est, ici encore, Anglade: «peut-être la *Chanson de Sainte Foy* est-elle des environs de 950» (*op. cit.*, 13). Chacun sait pourtant, s'il est un tant soit peu frotté d'ancien provençal, que dans son édition (p. XVIII) de la *Chanson*, Antoine Thomas a tordu le cou à l'allégation d'Anglade – et on se souvient dans quels termes: «L'insistance avec laquelle J. Anglade dit et répète qu'on peut faire remonter notre poème vers l'an mille et peut-être même avant, jusque vers 950, témoigne de la légèreté de son jugement, rien de plus». Qu'on resserve cette vieille soupe aux étudiants, trois quarts de siècle plus tard, voici qui dépasse nettement la mesure. Quant à la «*koinê* littéraire» utilisée par les troubadours, les auteurs assènent son existence comme un point de doctrine qui ne souffre pas discussion: «Les troubadours utilisent une *koinê* littéraire, une langue relativement unifiée; on peut y rencontrer des traits dialectaux, mais ils sont minoritaires» [12]. Il s'agit assez probablement d'un *rewriting* d'Anglade (1921, 14): «La langue littéraire des troubadours présente une assez grande unité et les différences dialectales y sont minimes»; en tout cas l'idée est la même. On ne peut que recommander aux auteurs de s'informer de l'état de la question dans Grafström, Zufferey et, en dernier lieu, dans Glessgen/Pfister (LRL II/2, 1995, 410): «Der Mythos einer (pan-)okzitanischen Koiné in Bereich der Trobadorsprache oder in den Verwaltungsschriften wird durch die Quellenlage nicht bestätigt».

Nous aimerions insister ici sur le fait que de telles idées reçues (reflétant, peut-être, l'état des opinions en 1921) sont constitutives d'une tradition qui paraît propre à la partie méridionale de la France (les auteurs sont des provençalistes des universités de Pau et de Bordeaux [p. 4 de couverture]). Cette tradition s'est maintenue et, on le constate, se diffuse chaque jour en marge de notre discipline, en milieu clos et même étanche, à l'abri de structures qui la rendent comme insensible aux progrès des connaissances linguistiques et philologiques. Nous pensons qu'il y a là un danger réel pour les études portant sur la langue d'oc dans notre pays.

Les auteurs semblent se faire une idée relativement primitive des objectifs, des méthodes et des techniques de la description linguistique. Nous prendrons comme exemple le chapitre consacré à la morphologie verbale.

Celui-ci commence avec des «Remarques générales» consacrées aux «alternances du radical» [65-66] décrivant notamment l'alternance «voyelle <mi->ouverte (position tonique) ~ voyelle <mi->fermée (position atone)» ou encore l'alternance entre consonne finale sourde et consonne intérieure sonore. Les auteurs ne s'aperçoivent pas, semble-t-il, qu'il s'agit là de règles phonologiques (dans ces deux exemples) ou morphophonologiques, actives également dans la flexion nominale et la dérivation, et qui doivent par conséquent être décrites à part et d'abord, et non pas venir encombrer la description de la morphologie verbale. «Skårup, connais pas!»

Quant à la «morphologie verbale» proprement dite, il n'y en a pas. Nous voulons dire par là qu'elle n'est pratiquement pas décrite dans cette grammaire. Après les «Remarques générales» déjà citées, la section suivante est intitulée «Les désinences» [66-68]. Mais lesdites «désinences» ne sont tout simplement pas énoncées explicitement. Par exemple, sous «Les désinences / Infinitif présent» [66], il est simplement indiqué qu'on peut trouver plusieurs formes infinitives d'un même verbe (*plazer*,

plaire); la marque de l'infinitif (qui pourrait être {*-r*, *-re*} d'après les exemples cités) n'est tout simplement pas dite. Le lecteur n'est donc aucunement renseigné sur la façon dont se forme un infinitif (ou tout autre mot verbal) dans l'état de langue pris pour objet – une information qui paraît pourtant constituer un minimum exigible, de nos jours, de toute grammaire. De ce point de vue, seul le prétérit jouit d'un bizarre privilège [68-69], mais ce privilège reste très partiel. Le lecteur ignorera ainsi, par exemple, que *-s* sert souvent à marquer la 2e personne: les généralisations de ce type, qui ne paraissent pas inutiles, sont exclues de l'horizon de nos grammairiens car le modèle qu'ils utilisent (*Word and Paradigm*, pratiquement dans la version de Donat) les interdit. Les «désinences» n'étant pas explicitées, elles sont en effet encore moins segmentées en morphèmes; bien entendu, les allomorphes (et leurs conditionnements) ne sont pas davantage analysés – pas plus que ne sont décrites, cela va de soi, les valeurs. Même pour le parfait, qui est – tout est relatif – le tiroir le mieux décrit, on ignore comment les formes de parfaits forts sont construites (on trouve surtout des informations d'ordre phonologique sur la place de l'accent).

Le *Précis de grammaire* parvient donc à ne pas *décrire* la morphologie verbale, ne serait-ce que dans ses grandes lignes. De fait, il se contente de la *montrer* en livrant des listes de mots fléchis. La morphologie est ici fondamentalement conçue comme une énumération (de formes construites) et non comme l'étude de régularités (dans la construction des formes). Le lecteur est laissé dans l'ignorance du fait qu'il existe des approches de la morphologie flexionnelle plus récentes et plus performantes que celle de Donat (qui lui-même n'est pas cité), y compris dans le cadre *Word and Paradigm*, lequel a été revisité dans Priscien (6e s.) ou Mattews (1972), par exemple.

Voyons les listes. Les formes des paradigmes de *cantar*, *florir*, *partir* et *vendre* y sont découpées invariablement en deux («radical» et «désinence», cf. pp. 65, 66), selon une typographie inusuelle (par exemple: «cant ***a****vas*», «cantar ***as***», «vendr ***as***»). Quant aux formes verbales des autres paradigmes, elles ne sont pas découpées du tout. On n'en apprendra pas davantage sur la structure des formes et la valeur des éventuels formants. Les morceaux de formes verbales comme «vendr» ou «***a****vas*» n'admettent-elles pas une segmentation ultérieure? Quel est le statut de «cant» et de «cantar» et le rapport entre ces deux morceaux? Les auteurs laissent le lecteur dans une ignorance profonde sur de tels sujets; peut-être ne se sont-ils jamais posé de telles questions. D'autre part, les tableaux présentent d'abord «les verbes auxiliaires et réguliers» [71-78], puis les verbes irréguliers [79-108], divisés en deux «séries» (la seconde «série» contient les verbes qui «ne sont irréguliers qu'à certains temps ou ont des paradigmes incomplets»). *aver* et *esser* ne sont donc pas mis au nombre des verbes irréguliers car... ce sont des verbes auxiliaires: la cohérence de la logique descriptive est singulière. Quant à la question de savoir quelle est la nature des irrégularités des verbes irréguliers, l'énigme demeurera jusqu'au bout (on pouvait s'y attendre, puisque les régularités macroscopiques ne sont pas décrites).

Par ailleurs, nous n'avons pas été capable de trouver mention (pp. 66, 75) des ind. prés. P1 du type *tremble*, *trembli*. Il est donc à prévoir que les débutants, en appliquant le modèle du *Précis*, produiront la forme *trembl*. De plus, comme le modèle fourni par le *Précis* est «can(t)» et que, sauf erreur de notre part, les conditions présidant à l'effacement de la consonne finale dans le verbe malencontreusement choisi comme modèle ne sont pas spécifiées dans l'ouvrage, les débutants pour-

ront également produire *tremb* ou mieux encore, s'ils appliquent correctement la règle de dévoisement en finale, *tremp*. Or, sous réserve de vérifications plus approfondies dans le corpus, *trembl*, *tremb*, *tremp* «je tremble» ou autres formes de ce genre (*sebr*, *seb*, *sep*, etc.) ne paraissent pas philologiquement attestées. Sur un plan tout pratique, on imagine l'embarras dans lequel seraient plongés correcteurs et impétrants si le *Précis* venait à être pris comme référence dans un exercice du type «Conjuguez *tremblar* à l'indicatif présent».

Quoi qu'il en soit de ce dernier point de détail, on peut refermer le livre sans avoir acquis la moindre notion sur l'économie de la flexion verbale en ancien occitan. La morphologie verbale de cet état de langue apparaît avant tout comme une interminable liste de listes de formes (près de quarante pages [71-108]), la grande majorité des listes (une trentaine de pages) étant consacrée à des formes réputées irrégulières (non segmentées). Il est clair que le lecteur n'a alors guère le choix: refermer le livre ou se croire mis en demeure d'assimiler la morphologie forme à forme, une opération à l'issue de laquelle il restera aussi ignorant qu'il était supposé l'être au départ. Le second terme de l'alternative frise évidemment l'absurde: on ne voit pas du tout à quoi peut servir de connaître par cœur 126 verbes irréguliers en ancien occitan, ni la raison qui pourrait pousser à un effort mnémonique aussi considérable. Sur le plan humblement pédagogique, ce serait du décervelage pur et simple.

Tout est à l'avenant. Le chapitre sur «Les mots invariables» [53-61] consiste en des listes de mots traduits en «occitan moderne (languedocien)» et en français: on est au niveau d'un guide de conversation, non d'un ouvrage destiné, à ce qu'il semble, à l'Enseignement supérieur. Cela donne par exemple, sous «Valeurs d'emploi nombreuses»: «**a** a, etc. *à, etc.*». On est bien avancé. Innovation (?): il n'est pas parlé de déclinaisons ou de classes de flexion des substantifs, mais de groupes (occ. *grop*): *mur* est ainsi un nom masculin du premier groupe. D'ailleurs, les mots de 'déclinaison' ou de 'flexion' n'apparaissent tout simplement pas, sauf erreur de notre part, dans les chapitres consacrés à la morphologie et à la syntaxe des substantifs (le verbe 'se décliner' est usité, il est vrai, en *Nota bene* [21] ou à propos des substantifs qui, justement, «ne se déclinent pas» [22, 23]). Quant aux substantifs qui ne se déclinent pas, ils sont néanmoins dotés d'un tableau de déclinaison. Le chapitre de syntaxe consacré au verbe commence par un paragraphe intitulé «Généralités»: «Il y a des verbes qui ont un emploi particulier comme auxiliaires ou semi-auxiliaires» [145].

Quant aux listes de formes verbales, il serait fort intéressant d'apprendre où les données ont été recueillies, mais les auteurs restent d'une parfaite discrétion sur leur corpus, ce qui est très regrettable (on continuera donc de se fier plus volontiers aux relevés d'Appel et de Brunel). À première vue, cependant, les paradigmes paraissent trop uniformes pour rendre compte de la réalité de l'*occitan ancian* dans son usage réel; ils masquent bien plutôt la variation. Pour le parfait P3 du type «cant ***èt***» (seule forme citée [75]), par exemple, la *Morphologie* de Grafström livre, pour le seul Languedoc des 12e et 13e siècles, des formes en *-e*, *-ed* et *-et*, en *-eg*, *ec* et *-ech*, et en *-a*. À l'indicatif présent P3 de *cazer*, Appel donne *chai* (Cerc; RigBarb; PAlv), *chait* (GirRouss), *ca* (LSeneca), *chiet* (GirRouss), *catz* (PriseDam) et *cas* (GuilhOl). Anglade n'enregistrait que *chai*, *ca* et *cai* (sans référence), et signalait en note *chiet* et *catz* comme des formes rares. Dans le *Précis*, il ne reste que «*ca*/*cai*» [87]. On est donc passé de 6 formes référencées à 3 (+ 2) formes, puis à 2 formes sans références.

Paradoxalement et pour une raison inexpliquée, c'est la forme la mieux attestée par Appel dans le corpus troubadouresque (*chai*) qui fait les frais de l'opération réductrice conduite par *La lenga del trobar.*

On pressent que nos grammairiens d'aujourd'hui se livrent, avec discrétion (pas d'indication de sources, pas d'explicitation des procédures), à un gros travail de sélection et de régularisation: non seulement graphiques, mais aussi phoniques (toutes les formes du *Précis* sont normalisées, *sans que le lecteur en soit averti*, sauf en ce qui concerne l'accentuation qui est «l'accentuation actuelle de l'occitan» = celle d'une des graphies actuelles de l'occitan [13]) et aussi morphologiques. Cet obscur labeur n'a évidemment rien d'innocent: il est chargé de mettre la *koinè*, pour ainsi dire, sous les yeux du lecteur (comment ne pas y croire, dans ces conditions?). Le linguiste peut ainsi contempler, non sans stupeur, mais en même temps avec beaucoup d'intérêt, le procès de standardisation de l'ancien occitan... par les soins des grammairiens du 20e siècle.

Une tâche plus utile que cette standardisation en catimini serait d'établir, en prenant comme modèle l'étude de G. Roques sur afr. mfr. *vouloir*, le paradigme réel ne serait-ce que d'un seul verbe irrégulier de l'occitan médiéval, en datant et en localisant les témoins. Examinons, de manière sommaire, le cas du verbe *onher* «oindre». On lit dans le *Précis* [104]:

INDICATIU PRESENT:	onh, onhs, onh, ...
SUBJONTIU PRESENT:	onha, ...
PRETERIT: SG3	ois
PARTICIPI PASSAT:	oint/onh.

Les formes fléchies de *onher* et dérivés attestées de façon sûre en occitan médiéval que nous avons relevées rapidement dans les travaux de référence usuels (complétés par quelques sondages) sont les suivantes (les catégories *T*, *L*, *D* sont celles du DOM; *M* signale en outre les exemples tirés de textes métalinguistiques):

INF.

1. Type *onher*. *T*: *oigner* (AimPeg, COM); *L*: *peronher* (AuzCassS 229; var. *peroinher* ms. *n*; Rn: *peronner*); *D*: *honer* (Seyne 1411, MeyerDoc), *onher* (prob. Avignon 1395, Pans), *honher* (Forcalquier 1495, MeyerDoc = FEW); *M*: *onher* (DonPrM), *onher* (Floretus, Pans 5); [source?: *oinher* (13e s., Pans)].

2. Type *onger*. *L*: *onger* (LSid, Rn); *M*: *honger* (DonPrM, var. ms. *D*).

3. Type *ugnir*. *D*: *ugnir* (Bordeaux ms. fin 14e/déb. 15e s., Lv).

4. Type *onhar*. *D*: *onhar* (prob. Avignon 1378, Pans).

FUT.

P5. – *L*: *onheretz* (AuzCass, Rn).

IND. PRÉS.

P1. – *T*: *peronh* (RaimbAurP V, 42 = COM).

P2. – *M*: *onhz* (DonPrM).

P3. – *T*: *onh* (BertrBorn$_2$ ds BertrBornS$_2$ 146, 40 = Lv [Rn: *oing*]; PCorb, BartschChr = COM), *peronh* (AuzCassS 167 = Rn).

IMPÉR.

P5. – *L*: *onhes* (HistSainte$_2$, Rn).

SUBJ. PRÉS.
P1
1. Type *onha*. *T*: *peroigna* (RaimbAurP XXVIII, 33), *onha* (PCardL XVI, 13 = COM).
P3
2. Type *onga*. *L*: *onga* et *onhgua* (RecMédMontpB), *peronga* (*ca* AuzCassS 1081 = Rn).

PARF.
P3.
1. Type *onhs*. *L*: *peronhs* (CathAp, Rn).
2. Type *vugnec*. *L*: *vugnec* (SMMad, Stichel).
3. Type *ois*. *M*: *ois* (DonPrM = Anglade; cf. encore Anglade 338 n. 1), *oix* (DonPrM, var. ms. *L*).

PART. PRÉS.
L: *oynentz* (VertCardS, Lv).

PART. PASS.
1. Type *onh*. *T*: *onh* (PCardL XVI, 22 = COM; PCardL LXXI, 27 = COM); *L*: *onh* (RaimVid, Rn = AppelChrest; SHon, Rn), *enonh* (CathAp, Rn); *M*: *onh* (DonPrM [*onhz*]).
2. Type *oint*. *M*: *oinht* (DonPrM), *oint* (DonPrM, var. ms. *D*).

Ce rapide tableau des attestations rend mieux hommage que celui des auteurs à la diversité des usages et au riche polymorphisme si caractéristique de l'ancien occitan: au plan graphique, mais aussi au plan phonique (*ugnir*, *vugnec*) et surtout, en l'occurrence, au plan morphologique. Non seulement le participe passé, mais aussi l'infinitif, le subjonctif présent et le parfait présentent deux, trois, voire quatre options flexionnelles. Grâce à Lv, on peut attester en outre le participe présent.

Le «Glossaire» (des termes techniques) [181-187] se révèle fort compromettant. Les auteurs prennent la peine, par exemple, d'introduire les deux termes *accommodation* et *assimilation*, mais c'est pour en faire des synonymes (la distinction a pourtant ses titres de noblesse en linguistique occitane: v. Ronjat 2, 341-2). Sous *aperture* et ailleurs, on lit des énoncés comme «[i] est un phonème de petite aperture»: visiblement les auteurs, soit ignorent la convention (qui nous paraît absolument générale, et depuis longtemps, parmi les linguistes) consistant à noter les phonèmes entre barres obliques et non pas entre crochets carrés, soit ne connaissent pas la distinction entre phonème et son du langage, soit la contestent. On a de la peine à croire que dans SUB(I)TU > *sopte*, il y ait une «assimilation du mode d'articulation» et dans SPAT(U)LA > *espalla*, une assimilation «du point d'articulation». *régression* est donné pour un synonyme de *dépalatalisation*. Pour les auteurs, dans la vibrante uvulaire [R], la luette «ferme le canal buccal» (s.v. *vibrant*): il est bien difficile d'admettre une telle vue. Le «n.f.» *proclise* est défini par une phrase. Le sommet est atteint par cette définition de *hiatus*: «Deux voyelles sont à côté l'une de l'autre mais n'appartiennent pas à la même syllabe» («à côté l'une de l'autre» est particulièrement friand: on est à plein dans la phonétique sur le papier contre laquelle s'emportait Grammont). Bref, non seulement les auteurs affichent l'insuffisance de leur préparation scientifique, mais ils démontrent encore qu'ils n'ont qu'une idée assez vague de ce qu'est une définition (on peut par conséquent avoir bon espoir qu'ils nous donneront quelque jour un Précis de lexicographie ou un Dictionnaire d'ancien occitan ou des Fiches de vocabulaire).

Sous le titre «Pour en savoir plus», la bibliographie comprend dix références consacrées à l'ancien occitan. Mais on y chercherait en vain la *Phrase occitane* de Lafont, la *Declension* de Jensen, la *Morphologie* de Skårup (ou les *Recherches* de Zufferey) et tout travail plus spécialisé portant sur la morphologie ou la syntaxe de l'occitan médiéval. On y trouvera en revanche... le petit *Levy*: on aurait mieux compris un renvoi au *Supplement-Wörterbuch*, et, dans le même ordre d'idées, les remarquables articles consacrés par le DOM à des mots grammaticaux auraient déjà pu enrichir la doctrine, singulièrement courte, professée à propos de *a*, par exemple. La bibliographie ne permet donc guère d'«en savoir plus»; elle fonctionne plutôt comme un écran protecteur interdisant à l'utilisateur de progresser en prenant contact par lui-même avec la plupart des travaux de référence et avec les résultats de la recherche sérieuse. Plus loin, le lecteur est abreuvé, en revanche, de 18 références à des anthologies, alors que *pas une* édition de texte n'est citée, nous l'avons dit.

Ajoutons quelques rapides remarques de détail.

P. 11 «Il faut noter cependant qu'[...] une partie des Pyrénées-Orientales [est] de langue catalane»: oui. On aurait même pu préciser que *la plus grande partie* de ce département est *traditionnellement* de langue catalane.

P. 12 Les auteurs écrivent «portuguais» et se montrent capables de classer les langues romanes «en fonction du degré d'évolution par rapport au latin parlé»; ils citent sept langues romanes (pas une de plus) dans cet ordre: «l'italien, l'espagnol, le portuguais, l'occitan, le catalan, le roumain et le français». L'occitan est donc assez bien placé à ce palmarès auquel d'autres langues romanes, le sarde, par exemple, n'accèdent même pas (ne seraient-elles pas des «langues», dans l'esprit des auteurs?).

Pp. 13-14 Les conseils «Comment lire l'ancien occitan» ne manquent pas de piquant. Visiblement les auteurs ne sont pas à leur aise en phonétique. Ils confondent (ils ne sont à vrai dire pas les seuls) yod et *i* assyllabique ([j] et [i̯]) – une distinction qui est pourtant phonémique dans certains parlers occitans modernes –, et de même wau et [u̯] assyllabique. Nous apprenons que <sai> et <sò> doivent être prononcés avec une affriquée [ts] (!). Que <b> se prononce [β] et <d>, [ð] en position intervocalique (dans *abelha*, *penedensa*) et, au détour d'un exemple concernant *l*, que <g> se prononce [ɣ] dans *plaga*. Pas de trace, en revanche, d'un segment [ɳ]. Tant il est vrai que l'ancien occitan «se lit pratiquement comme l'occitan moderne» (ainsi sans doute, par exemple, *tres* = [tʁi], *jorns* = [zuʁ], *so* = [ʃɔ], *m'est* [m i], *vis* = [vi̯i], etc.?).

P. 33 Si les articles sont «variables en genre et en nombre» (seulement), on se demande pourquoi les tableaux qui suivent distinguent CS et CR. – Lire «il se contracte» (non «ils»). – Nous ne voyons pas exactement pourquoi «*per lo» mériterait un astérisque. – Nous n'avons pas su trouver les articles issus de IPSE.

P. 120 Occ. «los noms que designan de lòcs» ne peut se traduire par «les noms de lieux» (en français *nom de lieu* est une lexie complexe ayant le sens de «nom propre de lieu» (personne ne dira, croyons-nous, que *verger* – c'est l'exemple donné – est un nom de lieu).

P. 184 L. *métaphonie* et *métathèse* (avec accent aigu).

P. 190 Sous Appel, lire «Chrestomathie» (avec une majuscule).

Le livre est illustré. Les reproductions de manuscrits (sans édition ni traduction) ne sont pas toujours parfaitement lisibles [192]. Édités en gros caractères gothiques fantaisie, les passages (plutôt que «textes» [193]) des troubadours (traduits pp. 193-194) se lisent au contraire très bien et permettront sans doute d'initier les débutants à la paléographie.

Signalons enfin, à titre de curiosité, qu'on lit couramment, dans la colonne en français, des paragraphes comme celui-ci: «Le CS est le cas du nom qui est sujet grammatical d'un verbe: / Le comte prit le destrier; il monta sur son dos» [111]. Les auteurs n'ont apparemment pas saisi que *Lo còms pres lo destrièr* [...] (exemple de la colonne de gauche) est un énoncé appartenant à la langue objet et qu'il n'est pas convenable de le traduire en français moderne dans la colonne de droite (on court le risque de faire disparaître le cas sujet).

Le *Précis de grammaire d'occitan ancien* se donne deux publics: «les étudiants – ou même les curieux» [10]. On a fourni plus haut quelques-unes des raisons qui poussent à déconseiller l'ouvrage aux étudiants (qu'on exhortera, comme il se doit, à se plonger d'entrée dans la lecture des bons auteurs); il faut cependant convenir que les curieux ne seront pas déçus. Les auteurs assurent que «[leur] ambition n'est pas de remplacer ce qui existe déjà» [9]: de ce point de vue, leur travail est une impeccable réussite.

Jean-Pierre CHAMBON

TOBLER-LOMMATZSCH, *Altfranzösisches Wörterbuch* ..., vollendet von Richard BAUM und Willi HIRDT, unter Mitwirkung von Brigitte FREY, 92. Lieferung, *vonjement – zure* (t. XI), Wiesbaden/Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2002, col. 769-938.

Depuis la mort de Lommatzsch (en 1975), qui avait fait venir au jour, perfectionné et porté, seul, à bout de bras, pendant plus de 60 ans, le projet que son maître A. Tobler (disciple de Diez et contemporain de G. Paris et de Meyer) avait nourri dès les années 1856-57, pour se faire devancer par Godefroy à partir de 1879, cette entreprise admirable, réussite de l'Université allemande et témoignage émouvant du prestige international de la langue et de la littérature française du Moyen Âge, dans une période où les rapports franco-allemands n'étaient pas franchement amicaux, avait connu bien des malheurs. Le plus sensible fut la disparition tragique de Christmann (en 1995), lui qui, élève de Lommatzsch, avait repris le flambeau à partir du t. XI, dont le premier fascicule est paru en 1989. Aussi est-ce une grande joie que de pouvoir dire que le TL est maintenant achevé et nous pensons avec gratitude à ceux que je viens de nommer, ainsi qu'à ceux qui ont eu à cœur de mettre un point final à ce qui restera un des outils les plus sûrs pour le lecteur de textes médiévaux. Nous disposons même maintenant d'une version électronique de ce dictionnaire (v. RLiR 67, 270), dont la version actuelle n'avait pas encore intégré ce dernier fascicule, ce qu'elle fera pour donner son homogénéité à l'ensemble. On attend aussi une version imprimée de la bibliographie.

Le fascicule précédent avait paru en 1995 (v. RLiR 59, 573). Celui-ci termine la lettre V [769-830], à propos de laquelle je formulerai quelques remarques de détail: *voracité*, l'ex. de La Curne se lit ds GastPhébusOr T 11, 14 ; – *vorage* m., il valait mieux extraire de Gdf son seul exemple d'afr. et le citer d'après l'édition de Walberg, siglée *Chant Rouss.* dans la bbg de TL ; on se serait alors aperçu que Walberg, note au vers 395, avait préféré corriger ce *vorage* en *voiage*, correction, qui, tout en bafouant la lectio difficilior, me paraît assez justifiée ; – *vorer* «dévorer», l'ex. du Bestiaire de Pierre de Beauvais est à lire *voiant* («sous les yeux de tous ces enne-

mis», traduit G. Bianciotto ds Bestiaires du Moyen Age, 65); Gdf a un exemple plus intéressant, qu'on lira ds ChansArtB 23, 102 et où il s'agit d'une déformation de *dévorer* ; – *vorz* le FEW invoqué contient en fait un arouerg. *vorz*, qui est sauvagement annexé ici à l'afr. ; – *vosiier*, le *votoier* de Greimas vient de Gdf 8, 309a qui précise que cette forme *voutoyer* est extraite d'une édition de 1493 ; – *voulee*, on pouvait faire l'économie de cette forme tirée du FEW et que celui-ci reprend sans critique à Gay ; en fait, elle se lit ds l'édition de 1478 de la Mélusine de Jean d'Arras, alors qu'au même passage le ms. édité par L. Stouff (p. 46) donne *voutes* ; donc si ce *voulee* n'est pas une simple faute, c'est au moins du mfr. très tardif, pour un texte dont la version ancienne (1393) n'a pas été dépouillée par le TL ; – *voulencau* lire *vouleneau* et la définition donnée, extraite du FEW, concerne non le mot apic. *vouleneau* «espèce de couverture en laine pour la selle» mais l'étymon ; – il y a quelques flottements dans l'article *vousure*, où il aurait été souhaitable de ne pas noyer les formes du type *volsor*, notamment celle d'Yder qui rime avec *ors* «ours» ; – *vousoir* est illustré par deux exemples écrits l'un *vosoir*, l'autre *vosor* (celui-ci ds WHon, qui connaît aussi *vosoir*, cité par FEW mais non repris ici), ce qui amène à se demander ce qui justifie les deux autres graphies vedettes, *volsoir* et *voussoir*: *voussoir*, la forme moderne, n'apparaît qu'au 15e s. et *volsoir*, qui ne semble pas attesté, est bâti par symétrie avec *volsure* var. de *vousure* ; – *voute* [790, 4-11] signifie plutôt, si l'on suit l'interprétation de Lodge à propos de LManL, «refrain, ritournelle» ; 790, 16 lire Gdf VIII, 299c ; – *vouti* et *voutiz*, on ne saisit pas pourquoi la structure des deux articles n'est pas parallèle ; en outre les formes *voltis* [791, 51 et 792, 1], *vautis* [791, 37], peuvent, au pluriel, se ranger sous *voutiz* et, à plus forte raison, au singulier, dans *le tre votis* [791, 35] et *son palais votis* [791, 8] ; une *maisonete voltee* [791, 36] devra rejoindre *vouter*, de même que *voutez* [793, 26] qui était déjà à sa place [790, 36] ; – *vouture*, on pouvait citer ici la forme du Purg. SPatr. Harl. 50, mentionnée sous *vousure* [784, 50] ; – *vuataron* est le même mot que *vataron* (Gdf 8, 151c) et *valtaron* (FEW 22, 2, 281a), qui manquent ici ; – *vuidece*, ajouter *voidece* SBern-CantG ; – *vuidenge* [805, 19-38], toutes les corrections données entre parenthèse par l'éditeur pour rétablir la mesure dans les octosyllabes à rime féminine sont inutiles, mais inversement il aurait été bon d'accentuer *conté* et *bonté* (25), *volenté* (26), *esté* et *saoulé* (30) ; même chose pour *vulguer* [830, 19-23] ; – *vuideur*, il valait mieux dégager le syntagme *vuideur de chief* «égarement», qui est plutôt du mfr. (ce qu'indique la graphie de la finale, inhabituelle dans TL) puisqu'il se lit aussi dans le Comte d'Artois (cf. Gdf), mais l'afr. disait déjà *il a la teste voide* [825, 2] ou *il a le chief vuit* [825, 19], d'ailleurs curieusement séparés de deux exemples voisins [826, 16-20], placés eux dans un paragraphe étrange ; – *vuidier*, en 807, 48 – 808 7, les exemples de NDChartr.K 11(dont le premier est fautivement répété) sont à placer sous *vuier*, où se trouve déjà le premier (818, 41) ; en 810, 50 lire *ne* au lieu de *vie* ; en 812, 28, *Ly cos ala widier* HCap., mal interprété, devra rejoindre l'exemple de Perceforest en 817, 47 ; en 814, 16 lire *ongles* ; en 815, 1, *vuida* est pronominal et devra se placer en 816, 36 ; en 815, 41, il est improbable que ds *il les fist toutes wuidier*, *wuidier* soit transitif ; – *vuidif*, lire comme VIII, 315c le renvoi à Gdf et l'exemple de Gdf est mieux placé s.v. *oisdif* ds TL 6, 1038, 13 ; la sous-vedette *vuisif* vient de FEW 14, 107b (afr. *vuisif* adj. «(char) non chargé» (Côte d'Or 1293)), qui tient le mot de Gdf 5, 588a, qui cite un cartulaire copié au 18e siècle, ce qui réclame quelque circonspection ; – *vuier*, la forme monosyllabique *vué* [818, 47], qui est une pure reconstruction de Constans (les mss ayant *vuis*, *vui* et *voit*), n'est

qu'une graphie de *vuit* et c'est effectivement sous *vuit* [819, 47] qu'on lira le même passage de Thèbes, cité cette fois d'après l'édition Raynaud de Lage ; l'autre forme en *-u-*, *vuée* [819, 10], qui est bien à sa place ici, n'est elle aussi qu'une reconstitution de Constans, les mss ayant *voie*, *voide*, *wide*. A ce stade, on est obligé de s'interroger sur la pertinence de la vedette *vuier*, héritée de Gdf ; il semble découler des textes et de l'étymon *VOCARE, qu'il aurait fallu préférer *voier* (où le *-i-* serait dû à l'influence des formes issues de *VOCITUS) et non proposer de donner *vuiant* pour vedette à l'article *voiant* [818, 28-29] ; ensuite, on peut constater qu'il s'agit d'un mot régional, comme le fait a été dégagé par Wartburg (FEW 14, 587) ; c'est ce qui me retient de proposer de placer ici, comme le voudrait P. Ruelle, MélPohl 190-191, un énigmatique *vuet fourage* (Mons, 1248) ; – *vuit*, on supprimera l'exemple de Geffroy [819, 50], qui était à sa place sous *vuidier* [810, 20] ; 822, 18 lire *sons* ; le substantif masc. *vuit* [827, 40-45] contient des exemples d'*esclichier au vuit, coler a wit* «porter à faux» à rapprocher de ce sens pour *vuidier*, cf. aussi RLR 100, 292 ; le substantif féminin *vuide* [828, 19-38], qui revient sur l'article *visde* de TL 11, 553, révèle une certaine hésitation. A mon avis, la solution la plus économique (dans la ligne de la proposition d'A. Henry, qui me paraît bien fondée) est de voir dans ces formes *vuide, wide, wuide* des altérations picardes, sous l'influence de *vuit*, de *vi(s)de* «ruse, habileté», d'abord dans *faire une wide* «jouer un mauvais tour», puis, au 14e siècle, sous l'influence de *vuidier* «déguerpir», dans *faire une/la vuid*e «s'éclipser».

Les trois lettres suivantes W, X, Y sont problématiques. W contient des mots d'origine germanique, qui ont déjà été traités sous G, dans la mesure où ils sont passés en afr. sous une forme en *g-* (cf. *wäaignier / gäaignier*, *want / gant* ou *waif / guaif*) ; ce sont des formes attestées en picard, en champenois septentrional ou en anglo-normand, dont les grands pourvoyeurs sont ici Morlet Voc. Champ. sept., Mantou Voc. Actes Flandre ou l'AND, et dont un bon nombre ont été enregistrées dans la lettre G du DEAF. Dans ce cas, l'article du TL offre un complément, souvent modeste, à l'article correspondant de son tome IV, sans dispenser de consulter le DEAF, auquel il renvoie. Mais il contient aussi d'autres mots d'origine germanique, qui sont presque toujours écrits avec *w-* (*wacarme*, *wateringhe*, *welcumer*) et qui n'ont pas été traités ailleurs dans le TL et ne sont pas dans le DEAF. Il contient aussi des mots souvent d'origine latine (*wi / ui*, *witime / uitiesme, woltoir / voutor, west / oest*), dont la forme la plus commune peut commencer par *u-*, par *v-* ou par *o-*, pour ne pas parler des transcriptions d'éditeurs qui tiennent tantôt pour *vuit* tantôt pour *wit*. Bref, il importera de reporter dans les autres tomes les compléments apportés par cette section. Ajoutons aussi que dans ce domaine particulièrement mouvant, le guide choisi, un article de Baldinger, paru en 1976, a été réexaminé par Möhren, après l'achèvement de la lettre G du DEAF dans un important article de MedioevoRomanzo, 24 (2000), 5-81. Quelques remarques ponctuelles: *wachet*, pour la juste appréciation du passage et de la leçon d'*owet* v. FEW 22, 2, 197a ; – *wafler*, v. FEW 22, 2, 319b et RLiR 66, 289 ; – *wadel* et *waildiaus*, renvoyer aussi au DEAF G 413 ; – *wageüre*, la correction de *terienetez* est inutile: le mot manque à TL mais pas à Gdf 7, 695b ; – *waignart*, renvoyer aussi au DEAF G 46 ; – *waucendree*, v. aussi FEW 2, 686b ; – *waufret* v. DEAF G 403 ; – *wein* v. DEAF G 52 ; – *werpee* et *werpicïon* v. DEAF G 1567 ; – *waisdier* ne traite que *wedeur* alors que *waidier* se lit sous une vedette *wedier*, et pourtant les attestations données complètent le DEAF ; – *wibet* v. DEAF G 1597 ; – *wilekin*, le texte cité date du début du 16e siècle ; – *wirewite*, lire *de barat* [859, 19].

La lettre X est réduite à la seule entrée *x* «(la lettre de l'alphabet)». Or en fonction du traitement luxueux accordé à W et à Y, il y aurait eu matière à quelques formes lorraines et wallonnes ; mais nous ne nous plaindrons pas de cette sobriété. Inversement la lettre Y est l'objet de beaucoup de sollicitude. On a un article *yaue* qui s'ajoute à l'article *aigue* du t. I, des articles *ygal* (*ivel*), *yglise* (*eglise*), *ymage, yssir*, *yver*, *yvre* etc. Dans certains cas, l'occasion aurait été bonne de rafraîchir la bibliographie, par exemple sous *y* adv. avec la thèse de J. Pinchon, sous *yre, yror, yreus* avec celle de G. Kleiber, voire de citer la refonte du FEW (*yaue, ystel* m. «été»). L'impression prévaut qu'on a ratissé large dans le temps et l'espace. Les œuvres de Marguerite d'Oingt, monument du francoprovençal, sont abondamment citées: *y* [867, 48 ; 868, 46 et 49] ; *yer* [885, 2] ; *yeve* sous *yaue* [872, 8] ; *ycit* sous *ycest* [876, 27] ; *yglesi* [890, 34] sous *yglise*, qui leur doit même la sous-vedette *yglyese* ; *y* [893, 5] sous *yl* ; *yses*, dans *yses com* «ainsi que», leur doit son entrée. En somme il ne manque du glossaire de ce texte que le verbe *ytar* (*ester*) dont la désinence a pu paraître incongrue. Des pièces de théâtre de la Renaissance attestent la forme *yeux* [886, 9, 11 et 12] et le recueil de l'Anc. Th. frç. est peut-être plus mis à contribution dans ce seul fascicule que dans tout le reste du dictionnaire. On retrouve aussi des exemples déjà cités: *ydeles* de Roland [876, 40-47] déjà sous *idle* ; *ydoine* de Gautier de Coinci déjà sous *idoine* ; *ydrope* s. f. et adj. ; plusieurs exemples d'*ymage*. On peut se demander si *ipotamus*, qui suit la déclinaison latine dans les exemples cités, est bien un mot français. Cependant, on trouvera sous certaines vedettes (*ymage* et sa famille ; *yver* et sa famille) quelques utiles compléments, mais, bien peu nombreux seront ceux qui penseront à aller les y chercher (comme les graphies *y* de *il* sous *yl*). Le fait devrait inciter les auteurs de glossaires à se montrer parcimonieux dans l'emploi des vedettes en *y*-, dont pour ma part, sur la base de TL, je ne retiendrais que *y* «(la lettre de l'alphabet)», *ylem* «matière informe produite par Dieu sans matière préexistante et dont il forme l'univers» (auquel j'ajouterais *yle* cf. IntrAstrD s.v. *hyle*, qui manque), *yleon*, *ypericom* (peut-être) et enfin *ysofague*. Quelques menues remarques: il manque, par rapport à Gdf, *ypobaume* (cf. AlexPrH 204-205) et *yposarte* ; – *yrer*, 912, 47 il faut lire *ayrer* (*äirier*); – *yreux* renvoyer à TL *iros*.

La lettre Z est plus sobre. Quelques remarques: *zel*, on pouvait renvoyer au TLF 16, 1416a et ajouter comme première attestation YsEudeR ; – *zizanie* pour le sens fig. v. TLF 16, 1427a ; – *zodiaque* v. IntrAstrD ; – *zolëur* est déjà sous *çolëor* ; – *zoper*, l'exemple du Ch. lyon, ici étonnant, est déjà sous *çoper*.

Gilles ROQUES

Rose M. BIDLER, *Dictionnaire érotique*, Ancien Français, Moyen Français, Renaissance, Montréal, CERES (Erotica Vetera), 2002, 658 pages.

Dans le prolongement du *Dictionnaire des Locutions en Moyen Français* de G. Di Stefano (v. ici RLiR, 56, 572), la cheville ouvrière des publications du Ceres, R. M. Bidler publie un imposant volume consacré à un thème savoureux. Il se situe dans la lignée du *Dictionnaire érotique* de P. Guiraud (désormais GuiraudErot), qui aurait pu être cité. Le grand mérite de ce BidlerErot est d'abord d'exister et d'apporter des matériaux neufs, directement puisés dans les textes. On peut dire que la bibliographie des textes, encore enrichie par rapport à celle de DiStefLoc, offre un

éventail tout à fait suffisant pour prétendre, sinon viser à une chimérique exhaustivité, du moins dresser un tableau suffisamment vaste du sujet traité pour que l'utilisateur ait un pourcentage satisfaisant de chances d'y trouver des éléments de réponse aux questions qu'il se pose ou que lui posent les textes. Il est donc hors de doute que cet ouvrage rendra de grands services aux lexicographes et aux philologues, qui obtiendront immédiatement des informations qu'ils ne trouveraient nulle part ailleurs ou alors avec beaucoup de peine.

Après des éloges beaucoup trop courts, ma tâche ingrate est d'insister sur les faiblesses d'un travail qui pourra être aisément perfectionné. La bibliographie pourrait bien sûr être complétée, surtout pour l'ancien français ; il y manque quelques classiques (*Richeut*, *Clef d'amors*, Richard de Fournival), des œuvres classées sous la rubrique «Ars amandi» du GRLM VI/2 (Drouart La Vache), la littérature antiféminine, des traités techniques (*Ornement des dames*). Pour le *Dictionnaire des Locutions* la part prépondérante du moyen français se justifiait pleinement ; ici elle crée un déséquilibre, qu'il faut regretter. La bibliographie gagnerait à donner les dates au moins approximatives des œuvres, qui ne seront peut-être pas toutes familières aux lecteurs ; pour les recueils (type *Anc. Th. Fr.* ou *Recueil de poésies françoises*), l'indication d'une date à côté de chaque citation, simplifierait grandement la tâche du lexicographe. Il faudrait aussi séparer, comme dans TL, les sources textuelles et les études critiques. On s'apercevrait alors qu'autant la bibliographie des textes est riche, autant est pauvre la bibliographie des études. Ainsi les travaux les plus importants de K. Baldinger, travaux fondamentaux en la matière (travaux sur Rabelais ou autour de Rabelais, en particulier *Études autour de Rabelais*, dans Études Rabelaisiennes t. 23, 1990 (désormais BaldEtRab) ou son excellent (d'ailleurs tellement excellent, que je n'en ai pas fait le compte rendu ; mais ce n'est pas une excuse et j'espère pouvoir réparer cette faute) *Etymologisches Wörterbuch zu Rabelais*, BeihZ 306, 2001 (désormais BaldEtGarg) ou encore ses suggestifs travaux sur les *Devinettes* (ZrP 100, 241-305) etc.) ne sont ni cités ni utilisés ; il y aurait donc lieu d'opérer un dépouillement bibliographique dans les Revues et les Mélanges. La technique lexicographique du Dictionnaire mériterait aussi d'être largement améliorée ; les définitions, les équivalences, les renvois manquent souvent de rigueur. Le cas échéant, il faudrait renvoyer au FEW et/ou au TLF, afin de s'insérer dans la tradition lexicographique ; dans un terrain aussi difficile, la lumière peut jaillir, aux yeux de l'utilisateur, de la confrontation d'articles rédigés selon des optiques différentes: littéraires, étymologiques, philologiques.

En somme, et malgré ce que je viens de dire, ce Dictionnaire est un grand pas dans la bonne direction. Il a commencé par le plus difficile et le plus indispensable, la lecture des textes, ce qui manque cruellement à tant de dictionnaires. Il lui reste maintenant à trouver sa formule lexicographique, pour mieux rendre les services qu'il aspire légitimement à rendre.

Je présenterai maintenant un choix de quelques remarques ponctuelles qui ne visent qu'à illustrer les généralités énoncées précédemment: *abandonner* «accorder» ses faveurs est déjà dans RoseMLec 4534 (= *s'abandonner* «se livrer à la prostitution» (dep. ca. 1270) dans FEW 15, 1, 48b) ; – *abatteur de bois* «faiseur de grandes prouesses amoureuses» est commenté dans BaldEtymGarg 3, qui est moins riche, mais attire l'attention sur les emplois d'*abattre* et d'*abatteur* chez Coquillart ; le DMF a lui relevé

la première attestation, *abatteux de bois* vers 1475 ; – ajouter sous *abbesse*, le sens de «femme qui tient un bordel» cf. RossiaudProstitution 222 (*abaisse*, Toulouse 1462 et cf. *abbaye* «nom d'un bordel de Toulouse» 1389 dans FEW 24, 16a) et 232 n. 6 (l'abbesse est alors (et les choses ont changé depuis, surtout à Toulouse!) un agent de renseignements, presque une auxiliaire, pour la police ; nous pourrions alors voir d'un autre œil la fameuse *abbesse de Pourras*, qui sert de témoin à VillonTestR 1157) et ce sens paraît devoir exister aussi pour *hostesse*, qui manque ici (v. BaldEtRab 219) ; – ajouter *amorabund* m. «amant, amoureux» dans BaldEtymGarg ; – ajouter à *baculer*, *trou de la baculerie* «sexe de la femme» FarcesTissier 49, 25 ; – ajouter *bischette* (*faire* –) «(pratique sexuelle?)» dans BaldEtRab 212 (dans Enfant prodigue) ; – il manque une entrée *bite* «pénis» v. TLF ; le mot apparaît sous *potage* ; – *bon*, manque *faire bon bon* «provoquer du plaisir», dont il y a un exemple sous *crot* ; – *aveugle* «pénis» renvoie à *borgne*, mais pas vice-versa ; – *bouquer* «appuyer sa bouche pour baiser qc» n'a rien de très érotique, surtout si ce que l'on baise est la pantoufle du pape, et il en va de même de tous les exemples cités par Hu ; – *brehaign*, la graphie de la vedette est bizarre pour *brehaing* ; *brehaigné,* il manque un renvoi à Hu, qui donne ce hapax ; quant aux renvois, ils n'ont pas le même statut: *bruhier* indique un synonyme, alors que *douceur* invite à se reporter à cette vedette pour interpréter l'exemple cité ; dans ce dernier cas, il vaut mieux faire suivre le mot d'un astérisque ; en outre, sous *douceur*, un renvoi à *brehaign* permettrait d'ajouter cet exemple aux quatre attestations données ; – il manque *bricolfretiller* «coïter» que Hu et GuiraudErot attestent dans Beroalde de Vireville ; – *brimbaler*, v. aussi BaldEtRab 235, à propos du Parangon, et cf. BaldEtymGarg ; – fondre *brocquer* dans *brocher* ; – unir *bru* et *brurye* ; – *bubajaller* cf. un essai d'explication dans BaldEtymGarg 141 ; – *caiche* v. BaldEtymGarg 148 ; – *calcul*, interprétation différente de celle de GuiraudErot, et l'enregistrement sans définition de *mise* ainsi que l'interprétation de *recepte* «pénétration», qui se limitent à de simples renvois à *calcul*, devraient être creusées ; – *casanier* «homme qui reste à la maison» ne semble pas très érotique ; – ajouter *chevaucherie* à *chevauchee* cf. BaldEtRab 235 ; – *doien*, le sens de «conduit» n'est qu'une hypothèse étymologique ; – séparer *douaire* et *douyere*, qui sont deux mots distincts, dont l'un correspond à *döaire* et l'autre à *doiere* de TL ; – *fer*, ajouter *estre aux fers* «faire l'amour» de BaldEtRab 256 ; – sur *ferir*, euphémisme pour *foutre* cf. TilanderLex ; mais *ferir* s'emploie aussi dans la poésie lyrique, *ferir u cuer* «frapper au cœur (en parlant de l'amour)», ce qui se prolonge dans *ferue en son cueur* «éprise» (TLF 8, 762a), cf. aussi *ferue d'amour* v. BaldEtRab 256 ; – *fine*, le sens de «phallus» ne s'impose pas ; – *fixion* «accouplement», dans *sans fixion*, je n'y vois qu'une graphie de *fiction* «mensonge» ; – *cueillir les fleurs sur le tertre d'une femme*, l'exemple est mal coupé, car le premier membre de la phrase se rapporte à ce qui précède ; – à côté de *folliner*, placer *follin* m. «débauché» v. BaldEtRab 256 ; – *fouet* «pénis», l'exemple fournit une attestation de *limons* (*mener le fouet ou moilon des limons*) qui compléterait bien celles qui sont données ; – *fraite* «sexe de la femme» renvoie à FEW et Gdf, mais je n'y ai rien trouvé de tel ; GuiraudErot a lui un article *fraite* «sexe de la femme», dont il indique la source, une compilation à l'usage des Anglais de 1896, mais il précise que le mot signifie «brèche, ouverture» (du 12e au 15e d'après le FEW). Pour être complet on pourra se reporter à l'étude détaillée du mot *frete* dans PariseP 2547 et à ma remarque à son sujet dans RLiR 51, 286, ce qui concernerait aussi l'article *freres* «testicules» ; – *fringoter* «caresser une femme»,

compléter par BaldEtRab 217 ; – *galois* «homme qui aime le plaisir», compléter par BaldEtRab 217 ; – *garouage* «débauche», compléter par BaldEtRab 217 ; – *gaudion*, toujours dans faire *gaudion* «faire la noce», compléter par BaldEtRab 217 ; – à propos de *gorrier* «élégant», v. BaldEtRab 218, qui ajoute à *gorriere* le sens de «putain» et le dérivé *gorrerie* ; – *haleine*, *estre en aleine* «en érection» n'est pas justifié par un exemple malgré le renvoi à Hu, qui ne s'applique à rien ; GuiraudErot a lui un article *haleine* (*estre en*) «être en érection», avec un exemple de Marot, mais il indique sa source, le Glossaire érotique de de Landes 1861, et précise que pour lui la locution signifie «être en train» ; – *hallebotter* «trousser», en fait le sens premier est «grappiller après la vendange» v. BaldEtymGarg 30 ; – *Hangart «ort lieu ou pourceau se toullent»* n'est pas très érotique, si LeVer ajoute *locus obscenus*, il veut simplement dire «lieu dégoûtant» ; – *hanter*, ajouter *hanter (a/avec)* (une personne généralement du sexe opposé), nombreux exemples antérieurs dans TL 4, 887, 11-14 ; 889, 5-10 ; FEW 16, 191a, ajouter aussi *hant de femme* Rois dans Gdf et *avoir hant de* (terme médical) «avoir commerce charnel avec» cf. HuntAgnMed 2, 111 ; RHT 4, 278, NotExt 35, 1, 147, 3 ; d'ailleurs la médecine, même dans ses aspects burlesques (cf. M.-J. Brochard dans ZrP 106, 225), est la grande oubliée de BidlerErot ; – *harier* non «négliger» mais «harceler, malmener», v. DEAF H 163 ; – *harigoter* «caresser (une femme)», c'est proprement «mettre en pièces», pour le sémantisme cf. *haillonner* dont le mystérieux *hallongner* de Collerye (cf. FEW 22, 1, 68b < Gdf, Hu), n'est peut-être qu'une graphie ; – *hec* ne signifie pas «planche» mais «clôture» ; – *hobeler* signifie proprement «secouer» cf. FEW 16, 215b ; – *hocher* «coïter» est bien antérieur aux textes cités, cf. *hochier* «(sens obscène)» dans JeuxPartL ; – *honneur*, il est difficile d'illustrer le sens de «sexe de la femme» ou même de «virginité» par une phrase comme: «ces pauvres sotes estiment leur honneur estre caché entre leurs cuisses» ; – *huihot* «poil du pubis», rimant avec *huihot* «cocu», surprend (répétition fautive probable), et la correction de FarcesTissier 34, 440 en *buihot* «vagin» (ici *buhot* «verge» Molinet), s'insérerait bien dans le sémantisme et l'aire géographique du mot *buhot* «tuyau» v. MélJung 315-16 et s'accorderait avec la localisation de la Farce cf. GreubFarces ; – *huis*, *avoir passé devant l'huis du patissier* «avoir eu sa première expérience sexuelle» (ex. de 1584), est attesté antérieurement dans un sens plus général «avoir perdu toute honte» en 1531 v. DDL 38 ; – *huissine* ne signifie pas «cabane» mais «atelier utilisant un cours d'eau», ce qui explique mieux *ouvrer en la huissine d'une femme* ; – *Jean* [367], un mari déplore l'inconduite de sa femme: «c'est un passetemps que de ma femme, tout le monde s'en sert, ma femme a beau monter aux eschaffaux (l. eschauffaux), je suis des jouans». Comme il est dit, *Jouans* fait jeu de mots entre *Johan* (de *Jean* «cocu») et *jouant* (de *jouer* une pièce, donc «acteur»). La forme *eschauffaux*, par ailleurs assez banale, peut suggérer un jeu de mots plus riche encore, mais indémontrable, par rapprochement avec *eschauffer* «exciter sexuellement», d'où *monter aux eschauffaux* «entrer en rut, se conduire en nymphomane» et la phrase se rendrait librement par: «ma femme saute sur toute occasion d'exhiber son con, et moi mes cornes». C'est cette interprétation qui me permet de trancher entre les deux sens primaires possibles pour *eschauffaux* «scène de théâtre sur laquelle montaient les acteurs» ou «gradins où se placent les spectateurs», et de choisir le premier, comme d'ailleurs l'éditeur du texte ; – *maujoint* «con», l'exemple de Gargantua est à lire *maujoin*, par jeu de mots avec *benjoin*, v. BaldEtymGarg 308 ; – *orteil* ne signifie jamais «cuisse» (sens donné déjà dans

DiStefLoc), même dans des phrases où il s'agit de *saigner une femme entre les deux gros orteils* ; – *panier, chier dans le panier pour après le mettre sur sa tête* «(dit de qui épouse celle qui a été sa maîtresse)» ne peut illustrer véritablement le sens de «sexe de la femme», même s'il peut être sous-jacent.

Pour finir, en prenant les choses par l'autre bout (si j'ose dire), c'est-à-dire en partant des textes, on mesure aussi l'apport de ce dictionnaire et les ajouts qu'il réclame et permet. Soit la ballade MCLXIX de Deschamps (VI, 112), intitulée «Leçon de musique» et fondée tout entière sur des jeux de mots à sens érotique, selon le refrain *Doit-on ainsi parler d'amour?*, elle n'est citée que sous: *turelure*, *jouer de la turelure* (on corrigera le texte de l'exemple en lisant *sainture*, ce qui rend caduc le renvoi à *sanctuaire*, et *chevrette*) ; – *chevrette*, mais encore de façon indirecte par renvoi à l'exemple cité sous *turelure*, pourtant bien meilleur que la citation de Cotgrave, qui illustre le mot ; – *fa*, *apprendre le fa et le mi* 23, mais ici l'article *fa*, qui n'ajoute rien à DiStefLoc, plus complet, est décevant ; – *ecripture*, de façon occulte par un renvoi à *ecriture* dans l'article *fa*, à propos de *monstrer l'escripture* 24, v. ici *supplier a l'escripture* «faire la chose», plus exactement «porter remède à l'absence d'écriture (due à un pénis défaillant)» ; – *fleur*, *recorder ses flours* «coïter». Mais on peut ajouter: *au dessoubz de votre ceinture* 4, à ranger sous *ceinture*, où *par-dessous la ceinture* n'est attesté qu'au 16e siècle; – *dancer au coursault* 8, érotique d'après les nombreux emplois de *danser* et de *saut* «coït», cf. aussi *corsiere* «coureuse» ds TL, qui manque aussi ici ; – *faire mains tours* 8, «montrer tous ses talents (avec ambiguïté certaine)», voir ici les autres emplois érotiques de *tour* ; – *je n'y sçaroye aler* «il n'est pas question que j'y aille» 9 d'après *aler a home* «avoir des relations sexuelles avec un homme» KellerWace 50b (ici seulement *aller a une femme* «la connaître charnellement») ; – *faire chanter par art de nature* «faire pousser des cris de plaisir sous l'effet de l'acte amoureux» 12, voir ici, sous *nature*, *exercer le fait nature* «pratiquer l'acte amoureux» chez Desch, et noter la pauvreté de l'article *chanter*, seulement dans *chanter messe* «coïter» ; – *doubler* 13, ici «avoir une relation extraconjugale» ; – *contrepoint* 15, c'est la première attestation du mot donnée par tous les dictionnaires, mais le sens n'en est peut-être pas aussi innocent ; pourtant ici l'article *contrepoint*, qui n'ajoute rien à DiStefLoc, plus complet, est décevant ; – *fleureter* 28 est partout donné comme signifiant «faire des fioritures (terme de musique)», ce qui est indiscutable, mais comme tout le texte joue sur des doubles sens on pourrait se demander si ce n'est pas une attestation indirecte du sens de «conter fleurettes», beaucoup plus tardif (*fleurettes* date de 1636, TLF) ; – *ouvrir les tableaux du livre* (d'une femme) 33 et *faire l'ouverture du livre* 44 sont clairement érotiques et coïncident bien avec des emplois plus tardifs de *livre*, ici relevés (cf. le *livre au parchemin velu*) cf. aussi *ouvrir son livre* «coïter» GuiraudErot ; – *sa plume y bouta roide et dure* 34 se passe de commentaires et manque cruellement sous *plume* ; – *se joindre* «coïter» 38 est bien attesté ici, sans cet exemple ; – *douçour* (dans *la douçour de l'art*) 43, illustrerait bien le trop court *douceur* «orgasme» et pour *art* cf. supra *art de nature* ; – *pasmer* 45, n'est en général pas relevé, sauf ds GuiraudErot. Plusieurs autres expressions de la Ballade me sont encore restées opaques.

J'espère avoir montré que ce bon répertoire est une invite à *bouter sa plume roide et dure dans l'escriptoire.*

Gilles ROQUES

Kaskaskia Illinois-to-French Dictionary, edited and published by Carl Masthay, chez l'auteur: 838 Larkin Avenue, Creve Cœur (Saint Louis), Missouri 63141-7758, 2002, 757 pages.

Ce dictionnaire algonquin-français du début du 18e siècle, fruit des travaux des missionnaires jésuites, nous intéresse surtout comme un précieux témoignage du français utilisé par les missionnaires venus évangéliser les indiens algonquins. Il n'est pas mentionné dans la communication de M. Faribault, *Les œuvres linguistiques des missionnaires de la Nouvelle France*, publiée ds *Actas do XIX Congreso internacional de Lingüistica e Filoloxia Romanicas*, publicadas por Ramon Lorenzo, t. VI, pp. 813-833, où l'un des missionnaires qui passait pour l'avoir confectionné, Jacques Gravier, est cependant cité. L'écriture du manuscrit qui le contient n'est pas celle de Gravier ; elle pourrait être celle de Gabriel Marest, natif de Laval.

À le parcourir, on rencontre maints mots des provinces, dont je donnerai quelques exemples: *bougon de bled* m. «épi de blé sans grain» 232b cf. FEW 15, 1, 174b (qui est essentiellement normand, au sens de «morceau de bois», sauf le *bougon* «flèche» (boul. 1390 ; Molin) qu'on rangera avec *bougon* «flèche» ds FEW 15, 2, 12b) ; – *brechu* m. «brèche-dent» 319a cf. FEW 15, 1, 263b (qui couvre une aire assez vaste du sud-ouest à l'Auvergne) ; – *ferdoches* pl. «broussailles» 496b (à côté de *broussailles* 380b v. ACILPR 19, 6, 816) cf. FEW 21, 63a et 92b et Dialangue 7, 34 ; – *ferluchons* m. pl. «duvet» 239b et 240a cf. FEW 9, 145b (qui ne connaît la forme qu'en Bretagne) ; – *jongleur* m. «sorcier», ainsi que *jongler* v.a. «ensorceler» et *jonglerie* f. «tour de sorcier» 541 cf. FEW 5, 41b-42a ; – *mouvette* f. «cuillère de bois (pour remuer la *sagamité*)» 585a cf. FEW 6, 3, 166a (1re att. dep. 1764 ds TLF 11, 1183b) ; – *perchant* part. pr. «poussant le canot avec la gaffe» 85b cf. FEW 8, 281a (qui n'a que npr. *partega* «pousser une nacelle avec la gaffe») ; – *puron* m. «ulcère» cf. FEW 9, 611b (mot qui couvre tout l'ouest) ; – *rintier* m. «épine du dos» 232b cf. FEW 10, 248b (mot de l'ouest et du centre, attesté depuis 1624).

On voit donc qu'il faudra étudier ce dictionnaire, que l'éditeur a commodément muni d'un index inverse (French-to-Kaskaskia) [327-757].

Gilles ROQUES

Walburga SARCHER, *Das deutsche Lehngut im Französischen als Zeugnis für den Wissenstransfer im 20. Jahrhundert*, Hambourg, Verlag Dr. Kovač, 2001, 700 pages.

Les emprunts du français à l'anglais ont été ces dernières années l'objet de nombreuses études dans le sillage des travaux de M. Höfler. Parallèlement, L. Wolf, élève lui aussi de K. Baldinger, a lancé quelques disciples du côté des emprunts du français à l'allemand. La dernière en date, W. Sarcher, – qui vient après P. Fischer, *Die deutsch-französischen Beziehungen im 19. Jahrhundert im Spiegel des fr. Wortschatzes*, P. Lang, 1991, que nous n'avons pas reçu en son temps –, nous fournit un gros ouvrage nourri, consacré aux emprunts du 20e siècle, et dont le titre marque déjà toute la différence avec les anglicismes par la précision du transfert du savoir (*Wissentransfer*). La bibliographie [666-679] est le gage du sérieux du travail et l'on y trouvera un bon reflet de la littérature linguistique consacrée, surtout en allemand, au phénomène de l'emprunt.

L'ouvrage s'écarte de la méthodologie établie par Höfler dans la mesure où il choisit délibérément une conception plus large de l'emprunt [627-665], qui inclut les mots étrangers (*Episierung*, employé par Barthes à propos du théâtre de Brecht) et leurs dérivés (*nazillon*, de formation purement française) les formations déonomastiques (*munichois* ou *munichisme* ; *wagnériser* et les plus récents *maladie d'Alzheimer* (pour lequel j'ai entendu le substantif m. *alzheimer* «maladie d'Alzeihmer») ou *maladie de Creutzfeld-Jakob*), les mots scientifiques empruntés au latin (*libido*) ou au grec (*ethnos*), ou formés avec des éléments grecs (*encéphalographie*) ou latins (*ambiéqual*), les adaptations partielles (*auto-réflexion* pour rendre *Selbstreflexion*) et toutes les sortes de calques (*transfert* en psychanalyse, pour traduire *Übertragung* ou *Verschiebung*, *complexe d'infériorité* pour traduire *Minderwertigkeitskomplex*, *espace vital/Lebensraum*, *autoroute/Autobahn*) et les créations ad hoc, comme *catophobe* pour traduire *Katzenfeind*, voire même des mots français comme *résistible*, repris pour traduire *aufhaltsam*, dans le titre de la pièce de Brecht, *La résistible ascension d'Arturo Ui*, ou comme *bellicisme* et *belliciste* et caractériser l'attitude de Bismarck. On ne se plaindra pas trop de cette générosité un peu luxuriante, qui permet de traiter 1500 mots ou syntagmes empruntés.

Autre problème, particulièrement épineux, celui des mots européens, soit dans le domaine de la culture, tels *baroque* ou *maniérisme*, soit dans le domaine des sciences. Ainsi on signalera le cas du mot *vitamine*, donné ici [243] comme emprunté à l'allemand. Déjà le FEW 14, 543a donnait la première attestation en français, reprise ensuite par tous les dictionnaires (1913, ds *Les Nouveaux Remèdes 30*, p. 479 > GLLF > ReyG [= Rey/Gagnon, Dictionnaire des Anglicismes, qui aurait dû être utilisé] (> RobHist) > TLF > Sarcher) et l'accompagnait du commentaire suivant (que je traduis): «composé formé en anglais par le chercheur allemand Casimir Funk, travaillant en Angleterre, qui a proposé en 1912 le nom (en anglais) de *vitamine* (*Journal of physiology* 45, 76 et *Journal of State medicine*, 20, 341). La première attestation en allemand est donnée dans le livre de C. Funk, *Die Vitamine*, 1914 (l'avant-propos est daté d'octobre 1913). Funk avait établi que l'agent qui faisait défaut chez les malades atteints du béribéri était un *amin*». Wartburg parle bien de la naissance en allemand du mot, mais il indique expressément que le mot a été formé en anglais. Ensuite, on a accepté l'origine anglaise, comme l'indiquent ReyG (dont l'article fut repris par RobHist): «angl. *vitamin* (d'abord *vitamine*), nom créé en 1912 par Casimir Funck (sic!) et employé par lui dans un article du *Journal of State Medicine*, 1912, p. 342, du latin *vit[a]* «vie» et de l'anglais *amine* «amine», terme formé sur le radical de *ammoniac*. A l'origine Funck introduisit le mot *amine* dans sa découverte, croyant pouvoir isoler dans les vitamines un acide aminé ; il remplaça *-amine* par *-amin* pour éviter cette interprétation du mot» et le TLF: «empr. au terme *vitamine* proposé en anglais par le biochimiste américain d'origine polonaise C. Funk en 1912 (*Jrnl State Med.* XX, 342 ds NED *Suppl.*[2]), formé du lat. *vita* «vie» et de *amine*, C. Funk croyant pouvoir classer ce type de substance parmi les amines. Le terme angl. fut ensuite corr. en *vitamin* pour qu'il soit plus conforme à la nomenclature chimique dans cette langue (1920, ibid.)». Le mot n'est pas dans le dictionnaire de Höfler, qui a peut-être considéré que le caractère anglais de *vitamine* restait incertain ; il n'est pas non plus dans le dictionnaire de Cottez. WS, quant à elle, ne tranche pas entre l'anglais et l'allemand pour la première apparition du mot, et ne sait où le texte français qui contient la première attestation du mot puise son

information. On pourrait d'ailleurs tenir le même raisonnement par exemple pour *mescaline* [337], qui est aussi dans ReyG, ou *gène* [256], qui est dans TLF, Cottez, ReyG ; dans ce dernier cas et dans d'autres, les datations données par Rob², Rob-Hist, RobPN, doivent être utilisées avec beaucoup de circonspection.

Inversement, à partir du moment où sont enregistrés des mots allemands (ou alsaciens) d'un usage restreint et qui me sont totalement inconnus (*abfahrt* ou *abstemmen* dans le domaine du ski, *fleischschnacka* ou *krapfen* en gastronomie, *Netzsonde*, avec majuscule, ou *Otto-motor* dans les techniques), on se demande pourquoi des termes de l'histoire ou de la culture, assez largement connus, comme *Sturm und Drang* ou *Nacht und Nebel*, ne sont pas retenus ; le lecteur ne sait pas s'il doit attribuer le fait à des attestations antérieures à la période retenue (comme c'est le cas, par exemple pour *Kulturkampf* v. Fischer 330 ; et d'ailleurs il aurait été bon de reprendre certains mots de l'extrême fin du 19e siècle, qui se sont surtout répandus au 20e siècle, comme *surhomme* ou *Weltanschauung*). En fait, la nomenclature a été établie sur la base des nomenclatures de dictionnaires (Rob², RobPN, et TLF) et de répertoires contenant des matériaux très hétéroclites (DDL et Mots nouveaux contemporains) ; il aurait peut-être fallu faire un tri dans toute cette masse.

Les mots ont été classés par domaines, et chaque domaine s'ouvre par un intéressant panorama d'ensemble, avec liste chronologique des mots traités. Viennent ensuite les notices sur chaque mot, classées par ordre alphabétique. Le matériel français constitue un très utile réexamen des matériaux lexicographiques, où l'auteur fait montre de méthode et de compétence. Cependant, la critique des dictionnaires n'a pas été poussée assez loin en ce qui concerne les datations. *Eurytherme* [256] a été daté d'avant 1907 par Rob², d'après une entrée avec citation dans le Nouveau Larousse Illustré: en fait, il faut préciser que c'est dans un fascicule du Supplément, daté de 1906 ; – la comparaison des dates et des matériaux des articles *génome* et *génotype* [257] montre, au premier coup d'œil, beaucoup de flou dans les données de Rob², RobHist, RobPN, dont WS ne résiste pas à la tentation, souvent fatale en lexicographie, de retenir la plus reculée ; – *pithécanthrope* [269], la date de 1895 de Rob², RobPN, remonte à Cottez, mais puisqu'elle n'a pas été reprise par TLF (qui a procédé avec la collaboration de l'auteur à la vérification de toutes les dates de son dictionnaire, qui sont données sans référence précise), il s'agit probablement d'une date erronée ; – *prophase* [271], la date de 1887 de RobPN, a toute chance d'être une faute d'impression pour 1897 de DDL 10, tout comme 1903 pour *spirillose* [284], au lieu de 1905 de DDL 13 ; – *zeppelin* [317], la date de 1907, donnée par RobPN, Rob², Rob-Hist, qui remonte à RobP 1967, n'a pas pu être confirmée par le TLF, qui l'a placée entre crochets pour marquer sa défiance ; – *zygote* [276], la date de 1897 de Rob², donnée avec un renvoi, sans référence, à *L'Année biol.*, aurait dû être vérifiée ; – *necton* [283], les données de TLF permettent de corriger celles de Rob², dont la date est erronée.

Des tableaux récapitulent les résultats [595-624] ; les gros bataillons sont fournis par la psychologie (193), par la psychanalyse freudienne (143), par la philosophie, la linguistique et le sport ; alors que la mode n'est représentée que par 5 mots. L'ouvrage se conclut sur les considérations linguistiques, qui justifient les principes adoptés [627-665].

L'organisation de la bibliographie [666-679], par ailleurs solide, laisse quelque peu à désirer, ce qui est rendu très évident par des travaux cités dans chacune des deux sections qui la divisent (matériaux ; études linguistiques) cf. Walter 1991 et E. Martin

1995 (qui présentent même des divergences dans la façon d'être décrits) et l'on ne saisit pas pourquoi Warnant, Dictionnaire de la prononciation est dans une autre catégorie que le Dictionnaire phonétique de Barbeau/Rodhe. On y trouve en outre quelques ouvrages, d'ailleurs tous français, dont la présence ne s'imposait pas. Le livre se clôt par un index des lemmes traités [680-699].

L'auteur a fourni un bon recueil de matériaux, construit avec précision. On y trouve les éléments pour faire intervenir l'emprunt à l'allemand dans la discussion, toujours actuelle, sur le phénomène de l'emprunt linguistique.

Gilles ROQUES

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Homilies d'Organyà, Facsímil del manuscrit, edició d'Amadeu-J. SOBERANAS i Andreu ROSSINYOL, amb un estudi d'Armand PUIG I TÀRRECH, Barcelona Editorial Barcino (Els Nostres Clàssics, col·lecció B, núm. 20), 2001, 338 pp. in 4°.

El texto literario catalán más antiguo, de los primeros años del siglo XIII,[1] es el códice conocido como las *Homilies d'Organyà*. Se trata de ocho homilías, seis de ellas conservadas completas y otras dos con un texto apenas legible. Este manuscrito fue encontrado en 1905 en el archivo del pueblecito leridano de Organyà (comarca del Alt Urgell) por el historiador Joaquim Miret i Sans, y se halla hoy en la Biblioteca de Catalunya.

El mismo Miret publicó la primera edición (1904 [en realidad 1907]) a la que siguieron otras de Antoni Griera (1917), Maurice Molho (1961) y Joan Coromines (1976). El texto procurado por Molho quedó muy mejorado; añadió un útil índice de temas y de autoridades de la patrística. Por su parte el texto de Coromines tiene, como de costumbre en este estudioso, de todo: buenas soluciones al lado de correcciones arbitrarias, no siempre indicadas.

La edición que aquí señalamos someramente supera con creces a las citadas. Con ella se ha querido conmemorar el 75°. aniversario de la prestigiosa colección «Els Nostres Clàssics» de textos catalanes antiguos, y homenajear a Josep M. de Casacuberta, fundador de la Editorial Barcino, i al mecenas Lluís Carulla, que dio continuidad a ésta mediante la Fundació Jaume I.

El libro consta de dos partes bien diferenciadas. La primera, a cargo de Amadeu-J. Soberanas y Andreu Rossinyol, presenta la cuidada edición diplomática del texto, con las correspondientes notas, enfrentada a un excelente facsímil de los ocho folios del manuscrito «facímil i edició diplomàtica», [37-76]. Luego viene la edición crítica [77-105] y el glosario [107-115]; a esta edición crítica, provista de notas filoló-

(1) El primer texto escrito es la traducción catalana del *Liber iudiciorum* visigótico; dos códices lo han conservado y se puede fechar hacia 1150.

gicas de pie de página, que es muestra de una admirable erudición con la que se aclaran muchísimos puntos oscuros, le sigue la misma edición crítica pero sin las notas, con el confesado fin de no interrumpir con demasiadas indicaciones filológicas la lectura del texto medieval [117-125]; me permito dudar de su utilidad. Finalmente lo que los editores llaman adaptación en catalán actual [127-136], que es en realidad una buena traducción.

Soberanas y Rossinyol han llevado a cabo una obra admirable. No han dejado ningún cabo por resolver, desde cuanto se refiere al hallazgo del manuscrito y a las vicisitudes por las que pasó su compra hasta la más completa descripción del códice, sin omitir el más mínimo detalle de cualquier índole material o gráfica. Podemos decir que es un texto *ne varietur*, que honra tanto a los editores como a toda la filología catalana.

La segunda parte del libro, a cargo de Armand Puig i Tàrrech, contiene un extenso y admirable estudio de las fuentes latinas y provenzales, estructura y contenido de estas homilías [137-336]. Huelga ponderar la minuciosidad y la erudición de Mn. Puig, que hace un recorrido apasionante por los homiliarios europeos. Afirma, con pruebas al parecer irrefutables, que cinco de las homilías son traducción, o mejor dicho, adaptación de sermones contenidos en homiliarios carolingios en latín y que sólo la cuarta homilía del Miércoles de Ceniza procede de una fuente occitana, idéntica a un sermón de las *Homilies de Tortosa* (véase la comparación de ambos textos [290-294]. Otros eruditos, entre los que destaca Josep Moran i Ocerinjauregui, han considerado que las de Organyà son traducción de un texto o textos occitanos, relacionados con la actividad pastoral de los canónigos regulares augustinianos, que en Cataluña tomaron como modelo la abadía provenzal de Saint-Ruf d'Avignon. Por cuanto se me alcanza las discusiones eruditas, de muy alto nivel, van a continuar.

Terminemos diciendo que esta edición es el mejor homenaje que se podía haber tributado al antiguo director de la Editorial Barcino y al promotor de la Fundació Jaume I. Obras como ésta, cuya consulta debemos aconsejar, devuelven todo el optimismo en la vigencia, tantas veces desdeñada por algunos, de la mejor filología románica.

Germà COLÓN

María Jesús TORRENS ÁLVAREZ, *Edición y estudio lingüístico del Fuero de Alcalá (Fuero Viejo)*, Alcalá de Henares, Fundación Colegio del Rey, 2002, 680 páginas.

Las ediciones de los fueros peninsulares, esos textos tan fundamentales para el conocimiento de los albores de las lenguas iberorromances, cuentan ahora con una nueva realización valiosa, el extenso trabajo de Mª J. Torrens sobre el Fuero de Alcalá. El interés de la obra es múltiple, como suele ocurrir con la mayoría de los fueros. Recuérdese que éstos documentan, en primer lugar, la progresiva sustitución del latín por la lengua vulgar en un género textual de carácter altamente público, lo que apunta a una especie de primera «oficialización» de distintas variedades romances. En segundo, cabe mencionar precisamente los problemas que plantea el

lenguaje de estos documentos, pues se trata a menudo de una *scripta* regional difícil de relacionar tanto con la hipotética variedad hablada de la zona como con la tradición escrita posterior. Y, por fin, estamos ante textos de una evidente significación histórica, a menudo emparentados entre sí y que codifican unas normas jurídicas a veces llamativas, si pensamos, por ejemplo, en las relativas a las obligaciones militares de los vecinos que se especifican en varios fueros castellanos y aragoneses. El de Alcalá ocupa un lugar de excepción, por ser uno de los fueros más antiguos: su núcleo data del siglo XII y se amplió en varias ocasiones. La primera versión conservada, objeto de la presente obra, consta en un códice de la primera mitad del XIII. Ofrece la particularidad de haber sido otorgada por Rodrigo Jiménez de Rada, el célebre arzobispo de Toledo entre 1209 y 1247.

Especialista en codicología, Mª J. Torrens inicia su estudio, en el capítulo 1, con un meticuloso análisis de las características del soporte material en que se fijó el texto, la disposición de éste en cada página, el tipo de letra y otros rasgos accesorios como la ausencia de sello. Para el lego en esas cuestiones, tales precisiones sólo tienen sentido si se presentan en el contexto general de la manuscritura de la época. Y, de hecho, en vez de proponernos una simple descripción codicológica de su obra, la autora traza un breve pero ilustrativo panorama que incluye unos 140 códices de los siglos XII a XIV, clasificados por materias (fueros, teología – de llamativo predominio en todo el período –, historia, derecho, literatura, Biblia, medicina y filosofía), con precisiones sobre la talla y las proporciones de los libros, así como el número de columnas en que se ordena del texto. El Fuero de Alcalá se conserva, como la mayoría de sus congéneres, en un códice relativamente pequeño, pero realizado con gran esmero. A continuación se comentan el proceso de copia y la articulación del texto, que consta de 305 leyes, sin subdivisión en libros.

El paso siguiente consiste en un acercamiento a la paleografía y a la fonética del texto, que ocupan una parte importante de la obra (capítulos 2-4). La autora considera que para sacar conclusiones mínimamente fiables sobre la posible pronunciación del texto es indispensable conocer a fondo no sólo los tipos de letras usados en la época, sino también sus variantes formales. Rechazando el paralelismo estructural entre *fonema* y *grafema* propugnado por E. Pulgram, prefiere hablar de *letra/grafía*, en cuanto imagen mental de cada uno de los elementos constituyentes del sistema gráfico y de sus variantes contextuales, los *alógrafos*. Tras estas puntualizaciones, compara las grafías más problemáticas del Fuero (p. ej. *r* recta y *r* redonda, *s* alta y *s* de doble curva, *i* y *j*, *u* y *v*, etc.) con las de una serie de textos contemporáneos, como los *Gesta Roderici Campidocti*, la *Biblia romanceada* de h. 1250 y varias obras de Alfonso X, ilustrando sus reflexiones con algunas muestras facsimilares de las obras utilizadas.

Pasando ya a la fonética, se le ofrece al lector una detallada interpretación de las distintas grafías, tarea especialmente delicada debido a las numerosas vacilaciones, que indican la aún escasa tradición grafiadora de textos romances. El Fuero de Alcalá ofrece no sólo algunas palabras y secuencias latinas insertas en contextos romances sino también ciertas grafías latinizantes (p. ej. *mulier*, *aqua*, etc.). De nuevo, la autora extiende su investigación a una serie de otras obras del siglo XIII, casi todas del Rey Sabio, lo que le permite definir las principales tendencias gráficas de la época y situar frente a ellas las peculiaridades del Fuero. De hecho, éstas son numerosas, empezando por el uso indistinto de *-e-* y *-ie-* o de *-o-* y *-ue-* para seña-

lar los diptongos *-ie-* y *-ue-*, respectivamente, y terminando por las interesantes consideraciones sobre las letras *c*, *ç* y *z*, que, contrariamente a lo que se lee en ciertos manuales, no se emplean de manera consecuente para indicar las africadas apicodentales sorda y sonora. El historiador de la lengua encontrará en este capítulo materiales de gran interés, siempre comentados con el apoyo de la investigación previa. Mencionemos, como botones de muestra, los extensos párrafos dedicados a la apócope de *-e* y de otras vocales finales, las grafías *-b-* y *-v-* (donde se destacan las interferencias entre los resultados previsibles del cambio fonético y la intención etimologizante de los escribas), o el conocido problema de la evolución de la F- inicial, que la autora completa con unas observaciones sobre la representación de los resultados de la H- inicial latina.

Si estas páginas sobre la fonética resultan poco menos que exhaustivas debido a la elevada recurrencia de la mayoría de sus unidades, los fenómenos morfosintácticos se documentan en el Fuero de manera más desigual: la poca extensión del texto y sus patrones discursivos – escasos en número, pero muy recurrentes – impiden que se manifiesten, por ejemplo, ciertas formas verbales, preposiciones o clases de oraciones subordinadas. De modo que el capítulo 5, dedicado a la morfosintaxis, es necesariamente algo más fragmentario que el anterior. Pero, aún así, Mª J. Torrens aporta un cúmulo de datos interesantes a la historia del castellano arcaico, datos que en unos casos confirman las tesis generalmente aceptadas y en otros las matizan. En cuanto a los pronombres que han sufrido cambios en el período que nos ocupa, mencionaremos, entre otros muchos, el demostrativo *esse*, aún esencialmente identificador, la distinción de los géneros masculino y femenino en los posesivos (*to/tu, so/su*), la curiosa forma de tercera persona *lur* – referida a varios poseedores y que, por lo común, se encuentra sobre todo en aragonés y catalán –, el empleo de los posesivos con el artículo definido, etc. También merece destacarse el pormenorizado comentario sobre los relativos e interrogativos, entre los que figuran todavía *qui* y *quin*, junto a los aún hoy corrientes *que* y *quien*. Otro tema de gran actualidad en la investigación sobre la historia del español es la complementación del verbo, tanto con sustantivos (el llamado complemento directo preposicional) como mediante pronombres clíticos de tercera persona (donde intervienen el *leísmo* y los fenómenos conexos). La autora realiza asimismo un detenido análisis de las formas verbales, especialmente de las que expresan tiempos y modos, aunque en algún caso los pocos datos disponibles impiden obtener resultados significativos, por ejemplo sobre la importancia y difusión de las formas compuestas.

En el apartado sobre la sintaxis oracional figuran, en primer lugar, las preposiciones básicas *a*, *con*, *de*, *en*, *por*, *pora* y *so*, cuyos valores discursivos se comentan y ejemplifican profusamente. Siguen consideraciones sobre el orden de palabras, siendo de notar la inversión del sujeto o la colocación de los pronombres clíticos.

En cuanto al léxico, la autora ha renunciado a estudiarlo, sin duda considerando que su tratamiento debe hacerse sobre la base de un corpus de fueros más amplio, por ejemplo a la manera del *Estudio léxico-semántico de los Fueros de Zamora, Salamanca, Ledesma y Alba de Tormes* realizado por Inés y Pilar Carrasco (Universidad de Granada, 1997). Es cierto que el Fuero de Alcalá, en la edición de G. Sánchez (Madrid, 1919), ha sido utilizado como fuente en el *Diccionario del español medieval* de Bodo Müller.

Y llegamos, por fin, al texto propiamente dicho, que se ofrece en tres versiones: transcripción paleográfica (cap. 6), edición crítica (cap. 7) y, como apéndice, una edición facsímil (cap. 9). A esta última le preceden las conclusiones (cap. 8), muy útiles sobre todo para el lector apresurado, quien hallará aquí más fácilmente que en el cuerpo del texto los principales resultados de la investigación.

En su introducción afirmaba la autora que no pretendía «convertir el estudio del Fuero de Alcalá en una historia de la lengua en la que se dé cuenta de todos los cambios regulares que se operaron en el paso del latín al castellano», y que se limitaba a «los fenómenos lingüísticos en lo que tienen de diferencial en el Fuero» [27]. Es cierto que con un sólo texto no se explica la historia del español. Pero, al enfrentarse con el dilema que supone analizar la lengua de un texto dado y situarla correctamente en la trayectoria del idioma, Mª J. Torrens no ha escatimado esfuerzos para rebasar el marco estricto de su objeto de estudio. Los frutos de su labor son, además de la esmerada edición del Fuero, un logrado estudio de paleografía medieval y un detallado tratado de gramática en que se actualiza, rectifica y amplía notablemente lo que sabíamos sobre el castellano preliterario.

Rolf EBERENZ

École Nationale des Chartes, *Conseil pour l'édition des textes médiévaux*, fasc. III, *Textes littéraires*, Groupe de recherches La Civilisation de l'écrit au Moyen Âge, dir. Pascale BOURGAIN et Françoise VIELLIARD, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2002, 253 pages.

Nous avons là le troisième fascicule attendu (v. RLiR 66, 296) pour compléter le triptyque confectionné par l'École Nationale des Chartes. Il s'agit d'une aide très appréciable pour les éditeurs de textes. L'introduction présente un historique rapide de la critique textuelle [10-22], se range dans le camp raisonnable des lachmanniens tempérés et conclut par un développement sur la diversité des éditions [23-26], en insistant sur les deux piliers essentiels que l'éditeur ne doit jamais perdre de vue, «combiner l'agrément du lecteur et l'intérêt de la recherche» [25]. La présentation des Méthodes de l'édition [27-109] se caractérise par son bon sens pédagogique et rendra service par la variété des exemples concrets mis en œuvre, qui orientent parfaitement le débutant et fournissent d'utiles conseils pratiques. L'ouvrage est complété par des documents qui illustrent, à l'aide d'exemples bien choisis, quelques-uns des problèmes auxquels est confronté l'éditeur de textes. Nous concernent plus particulièrement: le document n° 2, *L'évolution des pratiques éditoriales à travers l'exemple des Vidas des troubadours* [133-146], et son prolongement direct, le document n° 3, *Édition de la* Vida *et de la* Razo *de Gui d'Ussel dans le chansonnier occitan P* [147-171]; le document n° 4, *Établir les index d'un texte littéraire* [173-180]; le document n° 5, *Édition d'un bestiaire en français comportant des citations de la Bible* [181-190]; le document n° 7, *Présentation d'un apparat critique, à partir de l'exemple de deux manuscrits des* Vers de la Mort [199-207]. Je m'arrêterai seulement sur le document n° 6, *Établir un glossaire* [191-207], qui fournit d'excellents conseils. Evidemment l'application pratique est un peu biaisée par le peu d'étendue du texte soumis à l'ex-

périmentation[1], ce qui oblige à être généreux dans le choix des mots enregistrés [196-97]: ainsi des formes comme *aighe* «eau», *ele* «aile», *ni* «nid», *oef*, *oes* «œuf», *oeil*, *ex* «œil», *pocin* «poussin» (on aimerait mieux «petit d'un oiseau»), *verrai* «véritable», des expressions comme *al cief de* «au bout de» ou les formes verbales *escloent*, *junant*, *quier*, *quiert* ou *velt*, *voelent* de *esclore*, *juner* «jeuner», *querir et voloir*, de même que les mots *erraument* «rapidement», *esperituel* «spirituel» appartiennent aux connaissances de base d'un lecteur de textes médiévaux et n'apportent rien de nouveau au lexicographe. On pourrait discuter quelques sens: *altresi* «aussi» est une glose englobante, qui unit un adverbe de degré «aussi» et un adverbe de manière qu'on gloserait mieux par «de la même façon»; – *dru* «résistant» est un équivalent assez peu heureux, le sens est «vigoureux»; – il peut être dangereux de reconstituer un infinitif *keuver* (que je n'ai jamais rencontré; préférer *cover*) sur la base de *keuve* ind. pr. 3; on autoriserait alors ainsi **keurir* d'après *keurt! – regarder*, c'est *regarder sor* qui signifie «surveiller»; – *roill* «rouille, saleté» juxtapose le sens usuel du mot et son sens précis dans le texte, ce qui est en général à éviter [196]; – *seaume* «psaume» est donné comme attesté au masculin et au féminin dans le texte, alors que je ne vois que le féminin; l'article *el* ne doit pas faire illusion, il vaut pour *en le*, ce qui en picard équivaut aussi à *en la*; – j'attendais *veue* s. f. b27 «lumière», sens assez rare, au témoignage de TL 11, 373, à compléter par exemple par RLiR 51, 639 et 650.

On ne peut que recommander l'usage de ces trois petits volumes qui répondent précisément aux problèmes qui se posent sans cesse à qui veut éditer un texte.

Gilles ROQUES

GUERNES DE PONT-SAINTE-MAXENCE, *La Vie de saint Thomas de Canterbury*, éditée, traduite et annotée par Jacques T. E. THOMAS, Louvain-Paris, Peeters (Ktemata, 15-16), 2002, 2 vol., 352 et 423 pages.

Il faut saluer comme il le mérite ce beau travail. J. Thomas nous avait déjà donné des éditions remarquables, depuis l'épisode ardennais de «Renaut de Montauban» en 1962, jusqu'à son Renaut de Montauban de 1981. Mais il nous livre là le fruit d'une vie de méditation sur le texte de la Vie de saint Thomas, à l'opposé d'un travail hâtif, commandé par des impératifs extra-scientifiques. Son but a été de pénétrer le plus avant possible dans la compréhension de cette œuvre et il y a réussi au-delà de ce que l'on pouvait raisonnablement souhaiter. On ne pourra plus désormais se passer de recourir à son édition et traduction.

Le texte est bien connu et c'est une des œuvres majeures de notre douzième siècle, tant par ses qualités littéraires que par sa valeur historique. E. Walberg en avait donné, en 1922, une édition de grande qualité. On sait que dès la fin des

(1) On est surpris de la correction proposée pour *viés* en *viel* [187], d'autant que cette forme picarde bien connue réapparaît dans l'extrait des *Vers de la Mort* [204-206], où elle n'est pas corrigée.

années 1870, P. Meyer et W. Foerster avaient indiqué séparément leur intention de republier la Vie, dont le texte pouvait se lire alors, de façon peu satisfaisante pour diverses raisons, dans les éditions de Bekker, publiées en 1838 et en 1844 (bonnes transcriptions de tout ou partie des deux meilleurs manuscrits, mais sans étude historique ni commentaire), et de Hippeau, publiée en 1859 (édition très médiocre d'un ms. assez incorrect). Mais les deux savants éditeurs n'avaient pu mener à bien leur projet. Walberg, reprenant le flambeau des mains de Meyer, avait fait un travail admirable. Outre ses qualités d'éditeur de textes, il avait mené une étude des sources qui reste toujours fondamentale. Sa petite édition, publiée dans les CFMA, plus répandue, se borne à reproduire le texte de la Vie de sa grande édition avec son apparat critique, mais sans l'appareil de notes, l'introduction linguistique, l'étude des sources et le glossaire, qui constituent toute la richesse de son travail. A la fréquenter distraitement, on avait souvent oublié que la Vie de saint Thomas est l'œuvre d'un écrivain talentueux mais difficile à comprendre. Le mérite immense de JT est de nous l'avoir fait redécouvrir.

D'emblée, il n'a pas visé à refaire de fond en comble le travail de son prédécesseur. Il a préféré s'appuyer sur lui dans un premier temps. Au plan du classement des mss, il s'en tient aux conclusions de Walberg et ses choix éditoriaux sont les mêmes, avec un peu plus de fidélité à la lettre du ms. de base. Dans ces conditions, son introduction est très (sûrement même trop) laconique [11-33]. On aurait aimé qu'il situât Guernes par rapport aux autres hagiographes anglo-normands de son temps, entre lesquels la rivalité a dû être chaude à en juger par le passage où Guernes se plaint de ce que des copistes indélicats aient vendu à de riches clients une première version provisoire de son récit.

La base du texte reste telle que Walberg l'a établie, mais assez sensiblement amendée dans le détail. Les interventions de JT se situent surtout au niveau de l'interprétation du texte et là les progrès sont nets, ce qui entraîne aussi un recours à des corrections, dont je dois dire qu'elles sont souvent très tentantes. La traduction qui accompagne le texte est excellente. Le tout est appuyé par un gros volume de notes, qui montre toute l'intensité de la réflexion de l'éditeur-traducteur ; y sont passées au crible les interprétations explicites ou implicites de Walberg et leur utilisation par TL. Il est sûr que sa lecture demande un gros effort, car le style de JT est parfois télégraphique et le système d'abréviations utilisé, mais il était difficile de s'en passer, n'est pas des plus transparents. L'éditeur met sur la table tout son travail. On pourra être surpris du petit nombre d'instruments consultés (pas de grandes thèses classiques: Wagner, Imbs, Antoine, Moignet, Stéfanini etc. dont les résultats ne sont saisis que par l'intermédiaire des manuels de syntaxe usuels à l'usage des étudiants ; peu de citations d'autres textes médiévaux, et généralement d'après les dictionnaires, eux-mêmes rarement critiqués, sauf dans leurs citations de Guernes ; pas de référence à des articles de revues), dont certains sont même inutiles dans un travail scientifique (Greimas, ReyHistorique), mais JT a choisi de se colleter directement au texte, dans un face-à-face impressionnant. Dans ce cas seul le résultat importe. Et malgré mes réticences initiales et le fait que j'ai pesté contre telle indication donnée par un dictionnaire et reprise sans contrôle, je dois avouer que les conclusions de JT m'ont très souvent convaincu. Il est bien vrai que l'intime fréquentation qu'il a entretenue avec l'œuvre de Guernes, en a fait un exégète sans pareil du texte, mais lui a aussi parfois donné une assurance qu'il reviendra au lecteur de tempérer.

L'édition est complétée, dans son tome deux, par des éléments qui font défaut dans l'édition Walberg: table des rimes [365-68], références bibliques [369-373], proverbes et sentences [375-379], compléments à l'étude des sources de Walberg [381]. On y trouve aussi une table des noms propres [383-394] et un index des mots et des phénomènes grammaticaux commentés [395-420].

Ce n'est pas le lieu de commenter ici les notes qui constituent le second tome. Le lecteur devra prendre garde qu'elles ne sont pas toutes sur le même plan. Certaines concernent le texte, d'autres ne visent qu'à faire comprendre le choix d'un terme dans la traduction. J'ai choisi d'en signaler ici quelques-unes, plus ou moins discutables, afin de montrer ce qu'on peut en attendre, en mettant le doigt sur certaines faiblesses: 77, il me semble que JT n'explique pas exactement ce qui a motivé la correction de Walberg. Ce dernier avait cru pouvoir établir [p. CLI] que Guernes «observe presque toujours les anciennes règles de la déclinaison»: par conséquent *ses dras ensanglantez* devait être un cas sujet singulier à cause de la rime en *–ez*, ce qui impliquait de corriger *sunt lavez* (leçon du seul ms. H) en *est lavez* (leçon des deux autres mss). De ce fait qu'il tient pour assuré, Walberg en déduit, avec prudence, que *dras* signifie «drap» (car il est bien vrai qu'au sing. le sens de «vêtement» est très rare). JT, qui n'a pas donné son opinion sur le respect de la déclinaison dans Guernes, part implicitement de ce que le sens de «vêtement» est le mieux approprié au contexte et c'est en effet conforme à ce que nous dira lui-même Guernes (5778, 5781) ; dans ces conditions, le pluriel ne le gêne pas, et il ne se sent pas contraint de corriger le ms. de base. Le choix de l'un ou de l'autre a son point faible: la religion de la déclinaison entraîne Walberg vers un sens difficile à justifier ; JT ne se donne pas de telles contraintes puisqu'il ne dit mot de la déclinaison et qu'il tient de surcroît que le sing. ou le plur. n'influent pas sur le sens de *drap* (ce qui est appuyé par sa note au v. 5664 à laquelle il aurait pu renvoyer) ; – 124, l'interprétation de *estre pris* par «être surpris par la mort» est excellente, mais la correction de *en* en *i* ne paraît pas vraiment indispensable ; – 162, l'interprétation de *dame* comme «abbés» part d'une conception trop rigidement grammaticale du respect de la déclinaison ; si l'on considère que l'opposition est entre un cas marqué et un cas non marqué, on pourrait admettre que dans les quatre sujets: *clerc u lai, muine u dame*, les trois premiers mots masc. ne sont pas tant des pluriels que des cas non marqués, ce qui entraînerait une forme non marquée pour le quatrième mot de la série. Cette solution est tout de même plus économique que la proposition d'y voir un continuateur de DOMINI! Et n'oublions pas non plus l'existence de nonne(s) hagiographe(s), exactement contemporaines de Guernes, à Barking, en Angleterre ; – 340, le renvoi au Petit Robert peut surprendre ; il ne vise qu'à justifier le sens de *telle* employé dans la traduction. Pour l'emploi en afr., on pouvait renvoyer au *tel* «d'évocation générale» défini par A. Henry ds son article sur *tel* en afr. (ici RLiR 51, 460) ; – 462, *avoir le cunseil e estreit e mené* est effectivement difficile, alors que la correction proposée par JT *a. le c. estroitement mené* a des allures de lectio facilior ; cependant Walberg lui-même, puis Schultz-Gora dans son compte rendu de l'édition Walberg, ont rendu probable qu'il s'agisse d'une expression ; – 704, *se guarantir* est connu des dictionnaires cf. TL 4, 106 et DEAF G 141, 41 ; – 959, la correction de Walberg vise à rétablir une déclinaison correcte à la rime et elle semble avoir l'appui des trois autres mss ; – 1291, l'interprétation de *li keus* comme «lequel» est théoriquement possible mais assez peu vraisemblable ; pour tenter une justification, il eût

fallu se référer à KunstmannRelatif 470sqq ; – 1531, la correction de Walberg (*que le > k'il le*) repose sur le fait qu'il a constaté que Guernes pratiquait régulièrement l'enclise (donc qu'on aurait *quel*, auquel cas il manquerait une syllabe) et qu'une forme métriquement correcte est fournie par deux des cinq mss ; – 1635, la traduction proposée donne un sens très satisfaisant, encore que la phrase fasse double emploi avec le v. 1631, mais elle se heurte au fait, très embarrassant, que le sens de *desdeig* «chose blâmable» n'est pas connu ailleurs ni celui de *commencier qn* «promouvoir qn» ; – 1661 la correction de *le rei i ad trové* en *le rei a tresvëu* est séduisante et rend hommage à l'ingéniosité de JT ; mais on hésitera à introduire un verbe qui n'est pas attesté ailleurs ds Guernes.

Bref, ces deux volumes compliquent assurément la tâche de l'utilisateur du texte. On peut conclure que la traduction de JT est désormais la plus sûre qui existe ; que le texte qu'il donne est très utilisable, mais devra être contrôlé à l'aide de l'apparat critique d'une des deux éditions de Walberg, dont la grande édition reste encore indispensable. En tout cas, JT a fait accomplir un grand progrès à notre connaissance du sens littéral du poème.

Il ne s'est toutefois pas prononcé sur une question sur laquelle on a fait souvent intervenir la célèbre phrase de Guernes: *Mis languages est bons, car en France fui nez* (6165). On sait que cette phrase est couramment interprétée comme indiquant la fierté de l'écrivain natif de l'Ile-de-France ; or si la ville de Pont-Sainte-Maxence est située aux confins de l'Ile-de-France et de la Picardie, le vocabulaire de Guernes porte une assez nette coloration de l'ouest, bien caractéristique de certains des meilleurs textes écrits en Angleterre dans la seconde moitié du 12e siècle (v. ma contribution ds *A l'ouest d'oïl, des mots et des choses*, Actes édités par C. Bougy, S. Laîné et P. Boissel, Caen, 2003, 187-200). Certes la *France* désigne souvent dans le poème le domaine du roi de France, défenseur de Thomas, mais à l'occasion *France* peut aussi s'appliquer à des terres situées hors de ce domaine, comme lorsque le roi de France déclare (3776-77) aux moines de Pontigny, dans l'Yonne, qu'ils ont fait grand honneur à la France, en donnant asile chez eux à Thomas (*Car mult unt fait, ço dit, a France grant honur De ço k'unt receté od els le bon seignur*). Dans ce cas la *France* ne se limite pas au seul domaine royal et il en va de même, selon moi, au vers 6165, et aussi dans les mots, si souvent cités, de Marie de France, *Marie ai nun, si sui de France*. Aussi ai-je été étonné de lire dans un article, pourtant iconoclaste, mais parfois suggestif, de R. Lafont, *L'institution «Littérature française»*, ds MélKirsch(1), pp. 120-136, cette affirmation que le francien n'a vers 1180 qu'un seul poète, Garnier de Pont-Sainte-Maxence, alors que Lafont présente une interprétation, qui a mon assentiment, des vers tout aussi fameux de Conon de Béthune, où le poète déplore ironiquement de ne pas avoir été *nouriz a Pontoise*.

Gilles ROQUES

(1) J'en profite pour signaler au passage ce recueil où la romanité périphérique est bien mise en valeur: *Wenn Ränder Mitte werden*, Zivilisation, Literatur und Sprache im interkulturellen Kontext, Festschrift für F. Peter KIRSCH zum 60. Geburtstag, édité par Ch. ADOBATI, M. ALDOURI-LAUBER, M. HAGER, R. HOSCH, Vienne, WUV-Univ.-Verl., 2001, 728 pages.

Le Roman de Gliglois, édité par Marie-Luce CHÊNERIE, Paris, Champion (CFMA, 143), 2003, 209 pages.

Court et alerte roman arthurien de 2.942 vers, dont le merveilleux est absent, Gliglois a échappé de peu à la disparition totale, avec la destruction de l'unique ms. qui le contenait, à Turin, en 1904. Heureusement, W. Foerster en avait fait faire une copie, qui a été conservée et éditée par C. H. Livingston, en 1932. Il était important que ce texte puisse être remis à la disposition du public, c'est chose faite par M.-L. Chênerie, qui avait aussi traduit le texte pour le volume consacré à *La Légende arthurienne et le Graal* dans la Collection Bouquins. L'introduction est très complète. Le texte, légèrement picardisant, date du premier quart du XIII^{e} siècle, tandis que le ms., plus nettement picardisé, appartenait au XV^{e} siècle. La partie linguistique offre un large inventaire de faits assez communs, alors que l'étude littéraire dégage bien l'intérêt de l'œuvre.

L'édition apporte sa contribution à l'amélioration du texte, déjà bien établi par Livingston (on regrettera que le nom de ce bon serviteur de notre ancienne littérature soit constamment écorché, jusque sur la page 4 de la couverture) et ayant bénéficié de comptes rendus attentifs. On pouvait aussi signaler que les vers 612-721 ont été édités avec soin dans la Chrestomathie d'A. Henry, qui fournit quelques éléments de réflexion encore utiles et qu'il est dommage de ne pas avoir intégrés, même pour les critiquer. Quelques remarques: 1430, *escrisant* part. pass. d'*escrire* n'avait pas besoin d'être corrigé (cf. FouchéVerbe 95) ; – 2319, la note rend inutile la correction de Hilka adoptée dans le texte ; – 2571, *leus* pour *lués* pouvait être maintenu (cf. TL).

Les notes sont bienvenues. Le glossaire est très large. Quelques remarques: *ajouster* (*ajouster armes* «se mesurer aux armes») et *armes* (*tens d'armes* «saison guerrière») présentent deux interprétations contradictoires et peu vraisemblables du v. 396 ; je préférerais *tu m'en verraz pener En cest tens d'armes a jouster* «tu me verras pendant ce temps faire tous mes efforts aux combats» ; – *dangier* «privation» ne va pas: je propose *n'i avoir nul dangier de qn* «ne pas s'attirer de reproches de la part de qn» ; – *faudeïs* n'est plus un hapax dep. MöhrenLand 172 ; – *puirier* «présenter» est un des très rares régionalismes du texte, c'est un mot picardo-wallon cf. TraLiLi 16, 1, 449 ; la mention *porrigen*, à lire *porrigere*, de Foerster (F2) ne vise qu'à rappeler l'étymologie proposée par Diez.

Gilles ROQUES

Larry S. CRIST (éd.), *Baudouin de Sebourc*, Paris, Société des Anciens Textes Français, 2002, CIII + 1229 pages.

Jusqu'ici on lisait *Baudouin de Sebourc* dans l'édition publiée par L.-N. Boca en 1841. Bien que celle-ci ne contienne pas de glossaire, l'intérêt lexicographique de l'œuvre n'a pas échappé aux lexicographes; ainsi, Gdf, le TL et DiStefLoc l'ont chacun bien dépouillée. Or l'on savait depuis longtemps que l'édition ne répondait pas aux exigences modernes et qu'elle était à refaire. C'est cette tâche que L. S. Crist s'est assignée en recourant à la collaboration de R. F. Cook; alors que le premier a

établi le texte fondé sur le ms. A (BNF fr. 12552), choisi les variantes du ms. B (BNF fr. 12553) et préparé la table des rimes, celle des noms propres et la liste des proverbes, le second a établi le glossaire tout en rédigeant «l'introduction et les notes sur le texte du Ms. A» comme le dit la note préliminaire [XI]. La même page (qui semble avoir été rédigée avant 1989, voir p. 1223) nous apprend aussi que l'ordinateur a joué un rôle important dans l'établissement du texte. Mais le recours à la machine n'a pas permis aux éditeurs d'éviter de menues erreurs et il a provoqué des accidents fâcheux, car en passant à l'impression, l'édition a subi de mauvais traitements, qui n'ont pas été corrigés sur les épreuves. Il en résulte des mots ou des lignes mal imprimés, des vers sautés et même une page manquante. On devra retourner aux mss ou du moins à l'éd. Boca pour compléter ces passages disparus. Comme ils sont assez nombreux, j'y reviendrai dans un autre compte rendu (à paraître dans la ZrP) pour ne pas allonger trop la présente recension.

Dans l'introduction, Cook rappelle d'abord la date de composition (avant 1370) et la localisation du texte (autour de Valenciennes) en se fondant sur les travaux de Labande et de Duparc-Quioc, avant d'examiner la langue de l'auteur et des scribes. Les remarques sur la langue [XVIII-XXXIII] se limitent à la phonétique et à la morphologie et elles ne sont pas tout à fait complètes. On aurait pu relever: *te* pron. sujet, 2833, 5707, 8824, etc.; – pron. *le mes* (= *les me*) 5050B, 6466, 12197, 21161B; – *fisent* parfait 6 de *faire*, 87, 686, 1275, etc. Le vocabulaire aurait mérité d'être examiné avec plus d'attention; de brèves remarques sur les «picardismes» [XXII] ne mettent pas en lumière les nombreux régionalismes que le texte contient et sur lesquels je reviendrai dans un instant. Après des chapitres littéraires [XXXIV-XLVIII], plus de trente pages sont consacrées à la versification et à différentes tables, bien propres à ravir les amateurs de chiffres. Ensuite vient un résumé [LXXXV-XCVI] qui permet au lecteur de se retrouver dans un poème de plus de 25000 vers. L'introduction se termine par un chapitre sur l'établissement du texte, qui contient également une description des mss [XCVII-CIII].

L'édition qui suit [1-974] est fondée sur le ms. A et les principales variantes du ms. B sont données en bas de page (contrairement à l'éd. Boca qui s'est contentée de recourir au second ms. seulement pour compléter ou corriger le ms. A), sauf les parties où le ms. B donne un texte trop différent du ms. de base, qui sont imprimées à part [541-545 et 933-974]. Je signalerai dans un des prochains fascicules de la ZrP des erreurs de transcription et des accidents de l'impression. Le texte est suivi de notes [975-990], d'une table des noms propres [991-1111], d'une liste des proverbes [1112-1194], d'un glossaire [1195-1214], d'une bibliographie [1215-1225] et d'une correspondance avec l'éd. Boca [1226-1227]. La table des noms propres qui se dit «le relevé complet» ne tient pas compte des variantes. On devra y ajouter les noms qui apparaissent par exemple aux vers que le ms. B ajoute après le vers 18438: *Auberis, Buridans,* etc.; ils sont enregistrés dans Moisan. On précisera par ailleurs que *Espaigne* de 25088 est dans le syntagme *chastel en Espaigne*, v. TL 2, 304, DiStefLoc 148c, et l'on ajoutera *Bauliant (faire hermite es bois de –)* «pendre» 24541, v. DiStefLoc 430c; – *Penderi (faire moine de –)* «id.» B24318 (je désigne ainsi l'occurrence qui se trouve dans la partie propre au ms. B), v. TL 7, 616, DiStefLoc 549a.

Quant à la liste des proverbes, certes elle prend en considération les variantes, mais elle n'est pas complète: il y a des attestations qui n'y sont pas enregistrées, les renvois à Hassell sont parfois erronés, et elle ne tient pas compte de DiStefLoc ni

d'études sur les proverbes dans les chansons de geste tardives. On ajoutera ainsi les proverbes suivants: auprès du n° 48: *au besoing voit li homs et en fais et en dis Qui l'aimme bonnement* 217-218, cité par Hassell A100, v. aussi ProvM 170, 171; – auprès du n° 86: *Celui qui il mesquiet, on li va mesoffrant* B24384, cité par Hassell M103 (et non M183); – auprès du n° 90: *temprement les ferai d'autre Martin canter* 7528 et *On te fera demain d'autre Martin canter* 14588B, celui-ci est cité par Hassell M92; pour l'expression, il faut renvoyer à G. Roques TraLiPhi 37, 109-122; – après le n° 96: *Ch'est quant je serrai mors c'un caudel me fach on* 13959, cité par Hassell C105 et DiStefLoc 150b; – auprès du n° 112: *boin se fait garder de mauvais cien rabis* 7048B; – auprès du n° 117: *de bon coer jammais maus ne venra* 3135, cité par Hassell C233; – après le n° 178: *qui se fie en Dieu, il li aide toutdis* 6747; – auprès du n° 198: *Adés sont bien venu Chil qui poeent donner* 674-675, cité par Hassell B100 (qui cite aussi les n^{os} 199, 203, 204 et 228), v. ProvM 254, TraLiPhi 37, 176, n° 13; – après le n° 227: *C'est drois que de bonn[e] ente .j. boins fruis se decline* 3941, cité par Hassell E46 et DiStefLoc 296b; – après le n° 231: *Selonc le fait, l'amende* 22277, cité par Hassell F14 et DiStefLoc 19c; – après le n° 286: *Sus son fumier est li hardis homs veüs* 5556, cité par Hassell F188 et DiStefLoc 165b; – après le n° 313: *Coers irés n'est senés* 16425, v. ProvM 961, GilMuisK 1, 305; – après le n° 388: *Qui est mors, il est mors* 14041, cité par Hassell M206; – après le n° 409: *Et nature li trait plus que .c. boés passés* 13567, cité par Hassell N7 en même temps que les n^{os} 409 et 410; – auprès du n° 452: *Pechiés encombre l'omme* 23879, v. Hassell P95, DiStefLoc 660b; – après le n° 471 les vers 18086-88 cités par Hassell P171 et DiStefLoc 816c; – après le n° 493: *Qui prie pour autrui, pour lui fait labourer* 288, cité par Hassell P266, cf. FlorOctAlL, v. RLiR 56, 646; – après le n° 537: *N'est pas sires de tiere ne do son casement Qui de ses hommes est haïs par mautalent* B24684-85, cité par Hassell S99; – après le n° 554: *.ij. testez metre en .j. caperon* 6145, cité par Hassell T50; – auprès du n° 559: *Il n'est nulz qui se puist garder de traïson* 5706, cité par Hassell T73. D'autres compléments sur la liste des proverbes seront proposés dans la ZrP.

Le glossaire est décevant. Il est fondé sur le principe qui consiste à écarter les mots contenus dans Greimas. Ce principe, qui a été proscrit plusieurs fois (v. ZrP 106, 398; 116, 796; etc.), a conduit Cook à ne pas s'intéresser aux mots remarquables. Le résultat en est que les dictionnaires comme Gdf, le TL, DiStefLoc ou le FEW sont beaucoup plus utiles pour ceux qui étudient le vocabulaire du texte. Les régionalismes, qui sont nombreux, ne sont pas non plus soulignés comme tels. Ceux qui persistent à nier les variétés géographiques de l'ancien français ont intérêt à lire des travaux lexicographiques sérieux et s'ils ont besoin d'une autorité parisienne, il leur suffit de retourner aux écrits de G. Paris, car celui-ci a parfois signalé que tel ou tel mot avait une diffusion limitée. BaudSeb n'a pas échappé à sa vigilance ainsi qu'on peut le constater si l'on consulte son article paru dans R 8, 265 (= ParisMél 608) sur *essancier*. Le verbe se lit en B24179 et cette attestation est enregistrée dans Gdf et le TL (v. aussi ZrP 94, 667; RLiR 61, 580), mais à cause du principe contestable, le mot est absent du glossaire. Voici une liste rapide d'autres régionalismes: *able* adj. «adroit» 16031 (= Gdf, TL), v. RLiR 56, 476; 60, 297; – *abus* v. RLiR 62, 131; – *achertefier* [en 25700, *achertifie* est une erreur de transcription pour *achertefie*], v. RLiR ibid.; – *adire* v.tr. «faire croire» 13413 [corr. inutile] (= TL), v. RLiR 60, 297; – *afin que* + ind. «dans des conditions telles que» 545, 13903 (vers manquant dans l'éd. C, p. 511 = TL), 22258 (= TL), 22404 (= TL), 25419, 25432; *afin que* + subj. «à condition que» 557, 736, 10305B, 11544, 13527; *a le fin que* + subj. «id.» 1637, 20599 (= TL 3,

1866, 51, avec une proposition de correction inutile); *ou fin que* + subj. «id.» 10305; *a le fin* + ind. «id.» 20595, sans doute régionalisme, v. TL 3, 1866, 52; aj. JoudBlAlM; PercefR2(2); HuonAlB 3543, 13496; ServantValenciennes 288; – *afinir* v.tr. «tuer» 15737 (= Gdf, TL); v.intr. «mourir» 5907 (= TL), v. RLiR 56, 476; – *aigrier* (= gloss. incomplet) v.tr. «piquer, aiguillonner (un cheval)» 2812, 9696, 10085, 17622, 20835, 23397, 25269; «tourmenter» 7334, v. RLiR 60, 297; 62, 132; – *alourder* (= gloss. incomplet) v.tr. «tromper» 4754 (= TL), 5241 (= TL), 7700 (= TL), 13589 (= Gdf, TL), 13599 (= Gdf, TL), 14873B, 16181 (= Gdf), 16270 (= TL), v. RLiR 60, 611; – *alourdeur*; – *amanagier* v.tr. «loger» 8575 (= Gdf, TL), 22745 (= TL), v. RLiR 60, 297; 62, 133; – *amaser* v.pron. «s'installer» 4930 (= TL), 7868 (= Gdf, TL), 9152 (= TL), 24606 (= TL), 24614 (= TL), B24756; *amasser* 21081 (= Gdf, TL) v. FEW 6, 1, 263b; – *aminer* v. RLiR 65, 613; – *amonstrer* v.tr. «montrer» 25125; v.pron. «se montrer» 15810 (= TL), 16553, 16792B, 17091 (= Gdf), 18703, 19093, 21859 (= TL), sans doute régional, v. FEW 6, 3, 98b; – *amourable* et *amourablement* v. RLiR 60, 297; – *atenant* s.m. «parent» 3866 (= TL), 4993, 20966, 21279 (= Gdf), 22417, 23457, B24782; *attenant* 8171, v. RLiR 62, 133; – *attenanche* s.f. «lien de parenté» 9755 (= TL), v. FEW 25, 729a; – *avironnablement* (= gloss. incomplet) adv. «à l'entour» 2438, 9023 (= Gdf, TL), 10153 (= Gdf, TL); *avironablement* 17841B, 23709B, v. TL 1, 738, aj. CharlChauveC 11972; – *avironneement* (= gloss. incomplet) adv. «à l'entour» 5813 (= TL), 6395, 6559, 7130, 8932, 14805, 15236, 17841, 22156, 23520, 23709, 25029, B24657; *avironeement* 12700, 20169, v. RLiR 62, 155; – *bauch* s.m. «poutre» 3497 (= Gdf, TL), 7268, 8359, 23282, v. RLiR 62, 133; 66, 609; – *berruier* (= index err.) s.m. «chevalier très vaillant» 8966, 25173, v. RLiR 60, 297; 62, 156; – *bobu* adj. «imbécile» 3153 (= Gdf, TL), 7195B (= Gdf, TL), 22311 (= TL), v. RLiR 60, 297; – *boudine* s.f. «nombril» 24094, v. RLiR 60, 297; 63, 622; – *bove* [aj. 11822 au gloss.] et *bovet*, v. RLiR 60, 297; 62, 134; DRF; – *brievetel* s.m. «petite lettre», sans doute régional d'après les attestations citées par Gdf et le TL; – *bruïn* s.m. «effort de bataille, querelle» 14567 (= TL), 21524 (= Gdf, TL), v. RLiR 62, 156; – *bruïne* s.f. «embarras» 13366 (= Gdf, TL), v. FEW 23, 137b; – *busquier* v.intr. «frapper» 7671, 7834, 11296, 19956 (= TL), 20954 (= TL); *buchier* 10125; *busquier* inf.subst. «action de frapper» 11300, v. RLiR 56, 637; 60, 297; DRF s.v. *buquer*; – *cabaret, cabarettier* s.m. «celui qui tient un cabaret» 6815 (= GdfC, TL) et *cabareteus* s.m. «id.» 6815B, v. Gdf 1, 763c, FEW 2, 135a; – *carin* (= gloss. incomplet) s.m. «chemin» 21915 (= TL); *charin* «id.» 20133 (= TL pour le sens sans doute err. de «droit de passage»); *carin* «charriot» 20266; *karin* «id.» 20217 (= TL), v. FEW 2, 439a; – *castigier* v. FEW 16, 302a, à compléter par A. Henry ds MélLecoy 202; – *caudrelee* (= gloss. incomplet) s.f. «contenu d'une chaudière» 4150 (= TL), 16614 (= Gdf, TL); *caud[r]elee* 13132 (= Gdf, TL), v. FEW 2, 76b, aj. CharlChauveC 15298; – *caure* et *caurreur* s.f. «chaleur», v. R 19, 330; RLiR 61, 288; 62, 135; – *chiés .j. moult riche hostel* «à une très riche maison» 14844 (= TL 2, 402, 50), v. RLiR 58, 214; 62, 136; – *consolation* s.f. «joie» 3723, 14745B, 15132, 15567, 15970, 18793, sans doute régional, v. BelleHelR 6045n; – *cor* s.m. «coin» 9227, 11866; *de chief en cor* loc.adv. «d'un bout à l'autre» 11750, 16198 (= TL), 20970 (= TL), v. RLiR 60, 297; 62, 136; 65, 292; MélHöfler 369; – *cordis* (= gloss. incomplet) s.m. «enceinte formée de cordes» 22193 (= TL), 22216 (= TL), 22250, 22318, 23946, 24015 (= Gdf), 24168, 24388; *cordic* B24127, v. RLiR 62, 136; – *coron* (= gloss. confus), s.m. «bout, fin» 5708, 7395B (= Gdf), 9549, 10071 (= Gdf, TL), 10076 (= Gdf), 11451, 11618, 11782 (= Gdf), 12734 (= TL), 14760, 19185, B23933, B24075, B24335; *quoron* 3090 (= Gdf, TL), 20004 (= Gdf); *quorun* 18069 (= TL); *par nul coron* loc.adv. «en

aucune façon» 5726 (= Gdf), 9666 (= Gdf, TL), v. R 43, 255; TraLiPhi 30, 359 et n. 32; RLiR 65, 614; – *couverte (armé a le –)* loc.adj. «qui porte des armes sous l'habit» 5323 (= TL), 7567 (= TL), 13865B, 16309; *armer soi a le couvierte* «porter des armes sous l'habit» B23917, v. RLiR 62, 136; – *crestel* s.m. «créneau» 5381B, 5399, 7668, 8055, etc.; *crestiaus* 3496, 3521, 3524, etc.; *cristiaus* 3536, 11809B; v. RLiR 56, 477; 60, 297; 62, 137; – *croliere* s.f. «fondrière» 3332; *croiliere* 15489; *croilliere* 11822 (= tous les trois ds TL), v. RLiR 60, 297; – *cruchon* v. RLiR 58, 273; 62, 137; – *dehagnier* v.tr. «attaquer» 20171B (A *mehaingnier*) [p. 743 apparat, 20172 est à lire 20171], v. DEAF H 38; – *desjunee* s.f. «petit repas du matin» 487, v. RLiR 56, 486 auquel on peut ajouter MantouVoc, BelleHelR 9509 *desiunee* [l. *desjunee*], HuonAlB 1884; – *desmanever* (= gloss. peu clair) v.tr. «perdre» 7653 (= Gdf, TL); v.pron. «se perdre» 22677 (= TL), v. RLiR 60, 297; – *despaisier* v.pron. «s'agiter» 1952, 12649 (= TL), v. RLiR ibid.; – *despostuer* v. FEW 9, 255a; RLiR 56, 638; – *devis (par tel – que)* loc.conj. «de manière que» 25333, v. RLiR 62, 138; – *doctrin* s.m. «éducation» 6842 (= Gdf, TL), 14567; *dotrin* B23981, v. RLiR 60, 297; – *donnee* s.f. «distribution d'aumônes» 4640 (= TL), 10041 (= TL), v. RLiR ibid.; – *droit chi* loc.adv. «ici même» 5981, 7704, 10622, 12273, 13675, 14500, 17726; *droi ci* 14769B (p. 543), B25141; *droit la* loc.adv. «là même, à cet endroit» 5473, v. RLiR 62, 139; – *durfeü* adj. «misérable» 12222 (= Gdf, TL), 12230 (= Gdf), 18592, 24312, B24308, v. RLiR 51, 637; 62, 139; – *effoudre* v. RLiR 66, 609; – *encoste (par d'–)* loc.prép. «à côté de» 58, 11786, 14411, 14523 (= Gdf 3, 119c), 15798; loc.adv. «à côté» 4908, v. TraLiPhi 30, 364, n. 31; RLiR 62, 140; – *engenree* s.f. «engendrement» 1417, 2028 (= Gdf), 15154 (= TL), 24693 (= TL), v. RLiR ibid.; – *ne... ensi ni autrement* loc.adv. «ni de cette façon ni d'une autre» 12232, 12704, 14813B, 22498; *ensi ni autrement* «de cette façon ou d'une autre» 16397, v. RLiR 62, 157; – *entait* adj. «empressé» B24624 (= TL), v. G. Roques ds ColloqueMachaut 165; – *ente* adv.; *(navrer) ente* «(blesser) grièvement» 3628 (= TL); *(navrer) entes* «id.» 3628B, 19058 (= TL), 19063 (= TL), 19192 (= TL); *est entes a auc. au coer* «cela peine qn» 8694 (= TL); *li coerz li siet ente pour* «elle éprouve un grand trouble pour» 2662 (= Gdf, TL); *vivre ente* «vivre angoissé» 2672 (= TL); *soi faire ente* «être angoissé» 24511 (= TL), v. RLiR 55, 272; 62, 141; – *erbour* s.f. «herbage» 7959, 17941 (= Gdf, TL), v. RLiR 62, 141; – *esclistre* s.m. «éclair» 9329 (= TL) et *esclistrer* v.intr. «faire des éclairs» 9340 (= TL), v. RLiR 61, 288; 63, 627; – *eshider* v. RLiR 62, 141; – *esrabi* adj. «enragé» 7988 (B *arabi*) (= Gdf, TL); – *esrabier* v.intr. «devenir enragé» 10099 (= Gdf, TL), v. RLiR ibid.; – *esraquier* v.tr. «cracher sur» 16683 (= TL; Gdf 3, 560a cite cette attest. sous *esrachier*[1] «arracher»), v. *rachier*; – *esseuler* v.tr. «abandonner» 3665 (= TL), 16944 (= TL), v. RLiR 63, 627; 65, 614; – *establison* s.f. «organisation» 14770 (= TL), B25191 (= TL); «disposition» 2738, 22442 (= TL); «manière d'agir» B24349, v. RLiR 60, 297; 62, 160; – *estequier* v.tr. «enfoncer» 8329 (= TL), B25196 (= TL); «transpercer» 7713 (= TL), 8199 (= TL), 14929 (= Gdf, TL), 24094 (= TL); «frapper avec force» 7016 (= Gdf, TL), v. RLiR 50, 295; RLiR 62, 142; – *estorier* (= gloss. confus) v.tr. «combattre» 1347 (= Gdf); v.intr. «combattre» 17892, 24312 (tous les trois exemples cités par le TL), v. RLiR 60, 297; 62, 142; – *falie* s.f. «tromperie» 10847, 21579 (= TL); *faire la falie* loc.verb. «ne pas obtenir ce qu'on souhaite» 14891, 18637, v. RLiR 62, 142; – *fie* s.f. «fois» 326, 1943, 3031, etc.; *a celle fie* loc.adv. «cette fois» 8244; *a chelle fie* 10114; *celle fie* 14384; *a ceste fie* loc.adv. «cette fois» 7356; *a cheste fie* 10309, 12832, 15434, etc.; *a le fie* loc.adv. «parfois» 1642, 3163, 8759, etc.; *des fies en autre* (B *autres*) loc.adv. «plusieurs fois» 20278; *a une fie* loc.adv. «en même temps» 8750, 9353, 20193,

etc.; *tout a une fie* loc.adv. «id.» 24966; *trestout a une fie* loc.adv. «id.» 582, 7605, 8455, etc.; *jusqu'a une autre fie* loc.adv. «jusqu'à la prochaine fois» 357; *l'autre fie* loc.adv. «l'autre jour» 13808; *autre fie* loc.adv. «une autre fois» 14176B; *une autre fie* loc.adv. «id.» 20501; *ore et autre fie* loc.adv. «désormais» 24079; *mainte fie* loc.adv. «souvent» 15655, 16018, 25694, v. RLiR 62, 142; – *flaxart* v. RLiR 56, 478; le TL distingue ce mot d'avec *flaxart (jouer de –)* qu'on lit au vers 19880; – *fourcelu* adj. «à fossette (d'un menton)» 23668 (= Gdf, TL); *fourcelut* 2482; *fourchelu* 18244 (= TL), v. RLiR 62, 157; – *gaingnier* v.tr. «engendrer» 2396, 18454 (= TL); *gaignier* 13414 (= TL), 13416, B25228 (= TL); *vagnier* 18454B; *voignier* 2396B, v. RLiR 62, 144; – *gardinel* s.m. 8072 «petit jardin» 8072 (= TL), v. FEW 16, 19b, ajouter BelleHelR; – *genre* s.m. «progéniture» 3676, v. DEAF G 467; – *gire* v.intr. «se coucher» 21353, v. DEAF G 586, 48; – *gloutonchel* s.m. «canaille, coquin» 8056, 8489; *gloutonciel* 13627B, v. DEAF G 888 et H 783; – *grawier* (= gloss. insuffisant) s.m. «grappin» 10138, v. DEAF G 1439; – *haignie* s.f. «coup violent» 25273; *haingnie* 7611, v. DEAF H 39; – *hatiplat* s.m. «coup puissant donné de la main ou du poing ou avec une arme» 18129, v. DEAF H 278; – *horion* s.m. «coup violent» 1572B, 5972, 8904, 17850 (= TL), 18813, 19308B, 24296, B24088, B24694, B24998, B25193; *horrion* 19246 (= TL), 19356, 21873, 22390, 23631, v. RLiR 66, 609; – *huvette* s.f. «coiffe de cuir ou d'osier recouverte de bandes de fer, d'écailles d'acier ou de fil d'archal» 6933, 6935, 10300, v. DEAF H 763; – *ibondee (a une –)* v. DEAF H 459; – *jouvent* s.m. «corps, personne» 1220, 1249, 1793, v. RLiR 60, 297; – *jouvente* s.f. «corps, personne» 2594, 8281, 11378, etc.; *jovente* 10826, v. RLiR ibid.; – *jumelin* adj. «(épithète s'appliquant à Mahommet)» 21552, v. DEAF G 452; RLiR 62, 158; – *lison* s.m. «petit lit» 15130 (= Gdf, TL), v. ZrP 94, 170; TraLiPhi 30, 360; – *lommer* v.tr. «nommer» 1105B, 11902B, 22079B, 23170B; *lonmer* 9914B; *loumer* 11510B, 17711B; *lommer* v.pron. «se nommer» 22085, v. RLiR 62, 146; – *lot* s.m. «sorte de mesure pour les liquides» 6115 (= TL), 6880 (= TL), 8393 (= TL), 8479; *lod* 11440 (= Gdf, TL), v. FEW 16, 482b; – *lotee* s.f. «contenance du lot» 6337 (= hapax cité par Gdf et le TL), v. FEW ibid. (la datation «13^{e} s.»« est à corr.); – *mais* adj. «mauvais» 1021, 1186, 1275B, etc.; *mas* 10865, 14652, 21584, v. FEW 6, 1, 100b; – *maisement* adv. «mal» 6597B, 14176B, 23138; *masement* 4143 (= TL), 9032 (= TL), 10960; – *maiseté* s.f. «méchanceté» 14098B; – *mancolie* s.f. «tristesse profonde, due à quelque cause extérieure», v. RLiR 61, 286; 62, 146; – *melodie*, *melaudie* v. EnfOgH 1469n; – *mesoffrir* v.intr. «insulter» 1589 (= Gdf, TL), 10988 (= TL), B24384, v. RLiR 63, 622; – *moilon* (= gloss. incomplet) s.m. «milieu» 4298 (= TL), 4948 (= TL), 7017 (= TL), 10851, 13161, 14348, 14765B, 15342 (= TL), 19335, 19575, 19869 (= TL), 21353B, 24672, 24904, B24336; *moillon* 10077 (= TL); *molon* 10709, 16095, v. TraLiPhi 30, 360; RLiR 60, 297; 62, 147; – *mortoire* s. «mort, épidémie» 23877 (= Gdf, TL); *mourtore* 10206 (= TL); *mortolle* 10206B, sans doute régional, v. Gdf, TL, FEW 6, 3, 136a; aj. TristNantS, BelleHelR; – *natal* (= index. err.) s.m. «chacune des fêtes principales de l'année» 7980 (= Gdf, TL), v. FEW 7, 36b; – *naviiere* s.m. «matelot» 9893B, v. RLiR 65, 292; – *niquier* v.intr. «faire signe de la tête» 15762 (= Gdf, TL), 15778 (= Gdf, TL), v. FEW 16, 600b; – *noee (sote –)* s.f. «complètement folle» 2023, v. RLiR 60, 297; 62, 161; – *opinion* s.f. «intention» 543, v. RLiR 60, 297; 61, 597; – *ourdiere* s.f. «ornière» 21487 (= Gdf, TL), v. FEW 7, 388b; – *parent* adv.; *chi parent* loc.adv. «près d'ici» 15531 [*chi par ent* l. *chi parent*] (= TL); *la parent* loc.adv. «près de là» 9373 (= TL), v. RLiR 55, 266; – *pietïer* v.tr. «parcourir à pied» 4530 (= TL), 4704 (= TL), 15050 (= TL) [*piechë a* l. *piethëa* selon le TL], 15067 (= Gdf, TL), v. RLiR 63, 622; – *pochon* s.m. «petit pot»

7267 (= Gdf, TL), v. RLiR 60, 297 et 611; 61, 286; – *pochonnee* s.f. «ce que contient un pot appelé *pochon*» 4152 (= Gdf, TL); – *potente* v. RLiR 56, 482; – *pourlire* v.tr. «lire entièrement» 2083 (= Gdf), v. RLiR 60, 297; 62, 150; – *putier* (= gloss. inexact) s.m. «bourreau» 22792 (= TL), v. RLiR 62, 150; – *quaremel* s.m. «Mardi-gras» 2710, v. RLiR 61, 597; – *quatir* v.tr. «cacher» 5280 (= TL), v. RLiR 60, 297; – *quavain* s.m. «fossé», v. RLiR ibid.; – *quoquain* s.m. «petit navire» 846 (= Gdf et TL), v. RLiR 62, 156; – *rabi* adj. «enragé» 6947 (= Gdf, TL), 7049B, 10987 (= TL); *rabbi* 21215 (= Gdf, TL), v. FEW 10, 8b; aj. HuonAlB 5984; – *racuser* v.tr. «dénoncer» 1171B, 2330, 2978B, 3012, 4728 (= TL), 5486, 7629, 15837, 22777B, v. RLiR 61, 594; 62, 150; – *rachier* v.tr. «cracher sur» 20617 [leçon rejetée à tort] (= TL); *raquier* 10688 (= TL; cf. le TL 3, 1276, 35 qui corrige, à juste titre, en *l'esraquoit*), v. ZrP 77, 400; 100, 652; – *raparfondir* v.tr. «creuser plus avant» 5058B, v. FEW 9, 433a; aj. CoutantMoulin 673; – *rasoufir* v.tr. «rassasier» 10561B (= Gdf, TL), 10985 (= Gdf, TL); *rasouffir* 10565 (= TL), 11935; *rassoufir* 9951 (= Gdf, TL), v. FEW 12, 405b; – *raziere* s.f. «mesure de capacité pour les grains» 6126 (= TL; gloss. à corr.), v. FEW 10, 99b; – *regnation* (= gloss. incomplet) s.f. «vie» 1479, 2718, 22993 (= TL); «règne» 3501, 15339, 23614 (= tous les trois cités par le TL), v. RLiR 60, 297; 62, 159; – *relommee* s.f. «renommée» 983B, 5421B, 7086B, 10650B, 11134B, 12149B, 15149B, 16465B, 16497B, 17587B, 19684B, 19723B, 21794B, 22613B, B24418, B24428, B24486, B24492 (ces quatre dernières occurr. = TL 8, 826, 26-30), B24966, B25069, B25165; *relonmee* 473B, 16119B; *reloumee* 2033B, 6985B, 7071B, v. FEW 7, 180b et ci-dessus *lommer*; – *repairison* s.f. «retour» 5730 (= TL), 13886 (= Gdf, TL), v. RLiR 62, 159; – *reveration* (= gloss.) s.f. «respect» 11333 (= TL), 15124 (= Gdf, TL), v. RLiR ibid.; – *roion* s.m. «région, pays» 48, 1460, 4960, etc.; *royon* 3083, 11620, 11765, etc., v. RLiR 60, 297; 62, 151; – *saille* (= gloss. incomplet) s.f. «sauge» 10567 (= TL); *salle* 20125B (= TL), v. FEW 17, 11b; – *secution (mettre a –)* (= gloss. incomplet) loc.verb. «anéantir» 23027 (= TL); *mettre a secusion* B24740, v. RLiR 56, 644; 62, 152; – *sillier* v.tr. «mortifier» 5016 (= Gdf 7, 425c et TL 9, 656), les attestations citées par Gdf et le TL proviennent toutes du nord; – *taie* s.f. «grand-mère» 3321, 18299, 18318, 18369 (= TL), 18516, 18517, 20185; *taye* 19126, v. FEW 25, 648b; – *taion* s.m. «grand-père» 23656, v. MélHöfler 370; RLiR 62, 152; 65, 286; – *tangoner* v.tr. «presser» 18519 (= TL), v. ZrP 95, 427; RLiR 65, 286; – *tangrement* adv. «avec hâte et ardeur» 6573 (= TL), 21749 (= TL), v. RLiR 66, 609; – *tellui* «tel, celui» 11791, 12794, 15755, 22045 (= tous les quatre ds TL), v. TL 10, 163, FEW 13, 1, 56b; – *tempre* adv. «tôt» 641, 5402, 15850 (= Gdf), etc.; *tenpre* B25122, v. RLiR 62, 153; 65, 614; – *temprement* adv. «bientôt» 328 (= Gdf; TL), 348, 5101, etc.; *tenprement* 7539B, v. RLiR 58, 593; 62, 153; – *terroi* s.m. «terre, domaine» 92, 11625, 11631, 19251, 22132 (= les quatre dernières attest. dans le TL 10, 270), v. RLiR 60, 297; 62, 160; – *tintin* s.m. «bruit» 13085 (= Gdf, TL), v. RLiR 61, 583; – *toupïer* v.intr. «tourner» 4672 (= TL); v.tr. «faire tourner» (= Gdf, TL), v. RLiR 60, 297; – *tourniquiaus* s.m. «cotte d'armes» 7293 (= Gdf, TL), sans doute régional, v. FEW 13, 2, 413a; – *tournoierie* s.f. «action de tourner» 9349 (= TL), comme le mot se lit aussi ds LionBourgAlK 6631; 7052 et SGregB^{3}S 1245, le mot paraît être régional; – *traitin* s.m. «affaire» 14558 (= TL), 20135 (= Gdf, TL), 21522 (= Gdf, TL), 24209, 24226, v. RLiR 56, 484; 61, 598; – *trondeler* v.intr. «tomber en roulant» 11847 (= Gdf, TL) et *atrondeler*, v. RLiR 60, 297; 62, 154; – *volequin* s.m. «vêtement de laine» 23907 (= Gdf, TL), v. ZrP 116, 796; – *witart* s.m. «jeune homme à l'âge de l'adolescence» 19890, v. DEAF G 1673.

On corrigera les articles suivants du gloss.: [*deminer*] est une forme régionale de *demener* v.pron. «s'agiter», v. FEW 6, 2, 105a; – [*esbloer*] l. [*esbloïr*], et le TL 3, 803, 25 lit *esbleuie* et non *esbleueie*; – *estoit*, tenir compte de MöhrenVal 117; – *gaaigne cheval*, lire *a gaaignecheval* loc.adv. «vite», v. DEAF G 12, 17; – *faveler* est v.intr.; – *havredas*, renvoyer au DEAF H 310 plutôt qu'à Greimas; – *hestal*, lire TL III au lieu de IV, aj. *eltal* B25256 (= TL) et renvoyer à MöhrenVal 116; – *vinage*, aj. 23604 (= cité par le TL 11, 506).

Bref, on peut se demander comment les fondateurs de la SATF auraient réagi face à cette édition qu'il faut manier avec précaution.

Takeshi MATSUMURA

Pierre de NESSON, *Les Vigiles des Morts (XV^e s.)*, édition par Alain Collet, Paris, Champion (CFMA, 141), 2002, 124 pages.

Texte connu par des extraits ou par le fac-similé d'un incunable de 1486, *Les Vigiles des Morts* de Pierre de Nesson sont une suite de méditations sur la condition humaine, vue sous l'angle de la mort. Il prend comme sujet Job et plus particulièrement les neuf leçons de l'Office des Morts, extraites du Livre de Job, qui alimentent des considérations vigoureuses sur la prédestination et la Providence. Son auteur, né à Aigueperse en Basse-Auvergne en 1383, est un juriste, qui fut bailli d'Auvergne et participa comme secrétaire, dans les rangs de l'ambassade du roi de France, au concile de Bâle, en 1436. Auteur aussi du *Lai de Guerre*, composé peu après 1424, en réponse au *Lai de Paix* d'Alain Chartier, son contemporain, ses œuvres furent en vogue au XV^e siècle, et notamment ses *Vigiles des Morts*, qu'on peut associer au thème de la Danse Macabre, si bien représenté à la même époque.

Les Vigiles des Morts nous ont été transmises par 25 mss et deux incunables. L'éditeur a choisi d'éditer le meilleur témoin, contrôlé par un second ms. L'introduction est sommaire et surtout littéraire.

Le texte appelle quelques corrections: 52 lire *enchee* ; – 71 lire *travaillé* et biffer *travaille* n. f. du glossaire ; – 93 mettre un point d'interrogation après *adversité* et après *feront*, un point après *paradis* et un après *Au deable benedicité*. Ici *benedicité* est une exclamation prononcée pour détourner ce qu'il y a de néfaste dans le mot *diable*, à corriger donc dans le glossaire ; – 325-27 deux points après *consequence*, et virgule après *indeuëment* ; – 390 lire *sans aide d'ame* «de personne» ; pour la rime de *ame* avec lui-même en deux emplois différents cf. aussi 1237-38 ; – 504 *l'ardïesse* n'avait pas besoin d'être corrigé ; – 547 point d'exclamation après *puant* ; – 682 la correction du ms., inutile (lire *l'assovie* «la rassasiée»), rend le vers faux ; – 749 lire *cele* et virgule après *bien* ; – 774 virgule après *derechief* ; – 889-893 virgule après *choisir*, point après *loisir*, point-virgule après *vie* ; – 1103 lire *souvrer* «être en excédent» («à l'une il fit être en excédent le pouvoir dont l'autre est démunie») cf. FEW 12, 436b (régionalisme) et supprimer du glossaire l'impossible *ouvrer (s')* «s'orner» ; – 1127 lire peut-être *n'ait* ; – 1300 pas de virgule après *estre* ; – 1402 lire avec le ms. *a l'ueil ce garder l'adresse* «l'invite à regarder cela dans l'œil» et supprimer *dresse* «sentier» du glossaire ; – 1613 lire *toy né*.

Au glossaire [121-22], on corrigera: *atayner (s')* lire 797 ; – supprimer *embuer* et lire *embue* part. pass. fém. de *emboivre* «imprégnée» ; – *endemal* est d'*estre endemal* «être pénible» cf. *estre ademal* «être pénible» Brantôme ds FEW 6, 1, 125b et Hu 5, 95ab (régionalisme) ; – *loïer* n'est pas le verbe mais le substantif au sens de «gages» ; – *mon* est dans *c'est mon* «c'est vrai» ; – *recuevrer* (à écrire plutôt *recovrer*) signifie «gagner» ; – *vaissaille* a été corrigé, sans doute inutilement ; c'est une simple graphie pour *vaisselle*. Notons encore quelques autres régionalimes que ceux notés ci-dessus: *cuter* (cf. RoquesRég, 123-24), *figié* 465 (cf. RLiR 67, 291), *mussoere* (corriger le renvoi au FEW en 6, 3, 195a).

Gilles ROQUES

Octovien de Saint-Gelais, *Le Séjour d'Honneur*, édition critique, introduction et notes par Frédéric DUVAL, Genève, Droz, 2002, 555 pages.

F. Duval a eu la bonne idée de donner une nouvelle édition du *Séjour d'Honneur*, qui soit destinée à remplacer celle que J. A. James a publiée en 1977. Son travail est fait avec soin et l'on est heureux de pouvoir ainsi lire le texte avec confiance. Dans l'introduction, l'éditeur retrace la vie d'Octovien de Saint-Gelais en énumérant ses œuvres [11-16], avant de préciser la date de composition du *Séjour d'Honneur* (commencé en 1489 et achevé après le 14 août 1494) [17-21]. Un commentaire littéraire [21-51] est suivi d'une description des manuscrits et éditions anciennes, qui aboutit au choix du ms. A (Paris, BNF fr. 12783) comme base de l'édition [51-68]. L'éditeur étudie ensuite la graphie, la phonétique, la morphologie, la syntaxe et la versification [68-105]; pour le vocabulaire, il faut se reporter à l'article qu'il a publié ici même (65, 397-447). Une analyse [105-111] qui termine l'introduction nous permet de nous retrouver dans les quatre livres qui composent l'œuvre.

L'édition proprement dite qui suit [113-407] se lit agréablement, et des notes abondantes éclairent des passages délicats tout en donnant des citations intéressantes [408-442]. Dans celles-ci, on a des attestations remarquables: par exemple II.vi.19 note, *interir* «faire mourir», 1re attest. par rapport à Gdf 4, 599b et au DMF; – IV.i.2 note, *chanterelle* «corde haute d'un instrument de musique» 1re attest. par rapport à GdfC 9, 40c, au FEW 2, 222a et au TLF. Voici quelques remarques sur le texte et les notes: II.ii.23 note, sur *Nature naturante* et *Nature naturee*, voir aussi le FEW 7, 47a; – II.iv.5, *marine grevance*, on pourrait signaler que Gdf 5, 411a s.v. *morin*[1] adj. a cité ce passage en lisant *murine grevance* comme exemple unique du sens de «mortel»; – II.xxx.1-4 sont à imprimer en petits caractères; de même en II.xxxiii.1-4; – II.xxxi.353, apparat incompréhensible; – II.xxxii.117, ajouter un astérisque pour renvoyer à la note; – II.3.13, la leçon du ms. *dictible* est corrigée en *ductible*, on aurait dû renvoyer à RLiR 65, 418, n. 65 et on pourrait signaler aussi que Gdf 2, 709c s.v. *dictible* a cité ce passage avec point d'interrogation; – III.1.3 dans l'apparat, que signifie «*H. radicable les*»? – III.xi.148 note, on aurait pu ajouter que Gdf 6, 700c a cité ce passage en coupant la phrase au vers 148 et ainsi en considérant *recullee* comme s.f. au sens de «lieu où l'on se retire, retraite», et que cette attest. erronée est passée dans le FEW 2, 1511a avec la date de 1526; – IV.xvi.15, *conqueroit* est-il à lire *conquerois*? – p. 395 titre courant, lire «IV.xviii».

Le volume se termine avec un glossaire [443-504], un index des noms propres [505-531] et une concordance avec l'édition James [533-534]. Sur l'index, on ajoutera deux petits détails: s.v. *Gascoingne*, il faudra renvoyer à l'article *cadet* du gloss.; – créer l'article *Muguet* IV.xv.143.

Le glossaire est fait consciencieusement. Pour les mots intéressants qui ont été étudiés antérieurement, l'éditeur renvoie à J. Lemaire (MF 3, 89-106; le titre de l'article cité à la p. 443 n'est pas exact), à A. Slerca (ActesMF[5] 1, 61-82 et MF 39-41, 555-568) et à son propre article (v. supra). Il y a pourtant des mots qui sont marqués comme 1[res] attest. mais qui ne faisaient l'objet de remarques nulle part (voir *ambellie, ubis*). Pour ces cas-là, on aurait aimé qu'une explication fût donnée avec un rapide renvoi lexicographique. Il reste encore des cas dont l'intérêt aurait mérité d'être souligné. Par exemple, *ambigieux* est la 1[re] attest. pour ce sens selon le FEW 24, 399a qui cite le passage d'après GdfC 8, 99a; – s.v. *annonchaller*, on aurait dû renvoyer à RLiR 65, 418, n. 65 où l'éditeur cite une attest. antérieure à celle-ci, qui constituait jusqu'ici la 1[re] attest. citée par Gdf 1, 298b (autre exemple ds SHF t. 121, 69, 495) et puis par le FEW 2, 83b avec la date du 16[e] s.; – *apignauder* est un hapax cité par Gdf 1, 339b et puis par le FEW 8, 106a; – *conquerir* v.pr. «se lamenter», cette attest. et celles de Hu complètent le FEW 2, 1058a; – *consuyte* est un hapax cité par Gdf, aj. au FEW 2, 1063b; – *egrotant* est la 1[re] attest. citée par Gdf 3, 16b, v. FEW 24, 208a; – *enhorteiz* est un hapax cité par Gdf 3, 214b d'après l'éd. de 1526, d'où FEW 4, 693a avec la date de 1526; – *erudiment* est un hapax cité par Gdf 3, 334a; – *estraingnement* est la 1[re] attest. pour le sens de «action de serrer» citée par Gdf 3, 638c mais ignorée par le FEW 12, 305b; – *gire* est la 1[re] attest. citée par Gdf 4, 280a et le FEW 4, 359b avec la date de 1526; la 2[e] attest. se lit dans SGelaisEneide, v. Slerca MF 39-41, 559; – *insoporé* (l. I.6.5) est un hapax cité par Gdf 4, 592c, le FEW 12, 105b (avec la date de 1526) et le DMF; – *instruict* (cet article est à ranger avant *insufflant*) est inconnu des dictionnaires (y compris le DMF), aj. au FEW 4, 725b; – *jehannette* «narcisse» (régionalisme?) antidate le FEW 5, 48b; – s.v. *monille*, l'occurrence de I.2.7 est la 1[re] attest. citée par Gdf 5, 390a et le FEW 6, 3, 78a avec la date de 1526; – *peregrer* est la 1[re] attest. citée par Gdf 6, 98a et le FEW 8, 216a avec la date de 1526, v. aussi Hu; – *prefulgent* est la 1[re] attest. citée par Gdf 6, 376c; – *revolitant* est un hapax cité par Gdf 7, 178c; – *satirizant* est un hapax à aj. au FEW 11, 255a; – *tympaniser* antidate le FEW 13, 2, 453a.

Le texte contient d'autres attestations remarquables qui auraient dû être enregistrées dans le glossaire. On y ajoutera ainsi les cas suivants: *aprés souppee* s.f. «temps entre le souper et le moment où l'on se couche» I.7.6, 1[re] attest. citée par GdfC 8, 157b, d'où FEW 17, 287b avec la date de 1519; – *architecte* s.m. IV.x.10, 1[re] attest. par rapport au FEW 25, 96b; – *astronomicque* adj. «relatif à l'astronomie» III.2.7, 1[re] attest. de cette forme pour ce sens, v. FEW 25, 630a; – *contrepoison* s.f. «remède contre le poison» II.2.8, 1[re] attest., v. FEW 9, 257a; – *des alors que* loc.conj. «dès que» III.v.25, aj. au FEW 4, 475b; – *des aussitost que* loc.conj. «aussitôt que» I.1.1.; *des aussytost que* I.7.14; II.xx.65; II.2.20; etc., 1[re] attest. par rapport au FEW 13, 2, 119b; – *dissipateur* s.m. «celui qui dissipe, qui détruit» III.ix.371, 1[re] attest. par rapport au TLF; – *ecclesïasticque* s.m. «celui qui appartient à l'église» IV.vii.30, 1[re] attest. du s.m.? – *embarquer* v.pr. «se mettre dans un navire» II.i.3, 1[re] attest. de la forme, v. TLF; – *impitoyable* adj. «qui n'a pas de miséricorde» I.4.8, 1[re] attest. citée par le DMF; – *inconstant* adj. «qui change facilement» II.vii.1, 2[e] attest. après

RoseM, à aj. au DEAF I 178; – *inepte* adj. «qui fait preuve de sottise» II.ii.163, v. DMF qui cite p. 1451 Ciboule 182; v. FEW 4, 656b dep. 1495 (= sans doute JVignayMir cité par GdfC 10, 10c), l. 1531 avec le TLF; – *journalier* adj. «de chaque jour» II.ii.20, 1re attest., v. TLF 1535; – *laberinthe* s.m. «labyrinthe» III.3.6, forme à aj. au FEW 5, 110a; – *lamentable* adj. «qui a le caractère de la lamentation» I.i.171, v. DMF qui cite pour le sens de «qui exprime le chagrin» AVigneVoyNaplesS 311; – *liegé* p.p. «garni de liège» I.iv.69, 2e attest. citée par Gdf 4, 776a; – *moindrir* v.tr. «diminuer» II.xxxii.63, 1re attest. pour ce sens citée par Gdf 5, 234b, v. FEW 6, 2, 124a; – *occeanique* adj. «qui appartient à l'océan» I.i.176 (cité dans l'index), 1re attest., v. TLF; – *pompeÿan* adj. «de Pompée» I.i.123, 1re attest. citée par A. Slerca dans ActesMfr5 1, 73 (v. G. Roques ZrP 103, 565); v. TLF s.v. *pompéien*2 qui date l'emploi adj. de 1831; l'étymon *Pompeius* manque au FEW; – *rembarrer* v.pr. «s'enfermer» I.2.3, le TLF ne dit rien sur la date d'apparition du v.pr.; – *solager* v.pr. «alléger sa peine» I.vi.19, peut-être 1re attest., car le FEW 12, 341b-342a et le TLF ne connaissent que tardivement l'emploi réfléchi; – *sompnolent* adj. «qui somnole» I.vi.8, 1re attest. de la forme par rapport au FEW 12, 92a et au TLF qui citent *sompnolent* 1495 (< GdfC 10, 686b Gordon; attest. mq. dans DMFMat4); – *taciturne* adj. «tacite» I.3.1 (attest. unique pour ce sens, citée par GdfC 10, 738a, d'où FEW 13, 1, 29a mfr. 1519), IV.3.16; «où il n'y a pas de bruit» I.5.4; «qui ne se traduit pas par des paroles» III.v.2; – *tetrarque* s.m. «gouverneur d'une tétrarchie» II.ii.92, 1re attest. de cette forme que le TLF ne connaît que depuis 1547; – *thebaÿde* adj. «de Thèbes» III.xii.74, le mot manque à Gdf et au FEW 13, 1, 301b; – *ver de terre* s.m. «lombric terrestre» IV.2.14, attest. qui antidate le FEW 14, 291b (mais on a la 1re attest. ds SJeanEvOctH 41, v. RLiR 56, 569). Il ne manque pas d'hapax non plus, bien qu'ils ne soient pas relevés dans le gloss.: *ymenee* adj.f. «qui a rapport au mariage» III.v.138, hapax à aj. au FEW 4, 524a; – *yvroingnement* s.m. «ivrognerie» IV.3.26, hapax cité par Gdf 4, 623c, le FEW 3, 201a et le DMF.

On pourrait encore introduire d'autres corrections et compléments au glossaire. D'une part, les erreurs de référence qu'on rencontre sporadiquement sont parfois assez gênantes. D'autre part, si je propose plusieurs ajouts, c'est que les nombreuses citations que Gdf a tirées du *Séjour d'Honneur* sont difficiles à identifier à cause de ses références peu précises (je n'ai pas pu retrouver ainsi celles qu'on lit en Gdf 2, 712a s.v. *difference*, en 4, 84c s.v. *forment* et en C 9, 158c s.v. *conjoncture*): aj. *abregement* s.m. I.ii.23, passage cité par GdfC 8, 17b; – s.v. *accointable*, la dernière référence est à l. III.xiii.247; – s.v. *affluence*, l. *avoir l'a. de*; de même dans RLiR 65, 431; – aj. *aidier*, *ainsy m'aist Dieux* I.xv.23, passage cité par Gdf 1, 181b (identification due à G. Roques); – s.v. *aise*, le sens de «légèrement» s'applique pour la loc.adv. *a l'aise*; – s.v. *aisiers*, Gdf 1, 198b cite les attest. de II.ii.18 et de IV.1.1, et elles sont passées dans le FEW 24, 148a avec la date de 1519; – s.v. *ajaculé*, v. infra *jacullée*; – aj. *allee* s.f. «foule» I.xiv.13, passage cité par GdfC 8, 72b; – aj. *amendrir* v.tr. «diminuer» III.iv.67, passsage cité par GdfC 8, 108a; – s.v. *apparoissance*, l. III.ix.51 (= cité par Gdf) et non III.x.51; – s.v. *appetit*, aj. II.2.13; – s.v. *appoliné*, malgré Slerca ActesMfr5 1, 77, l'attest. du *Séjour d'Honneur* est citée par GdfC; – *aseur* et *asseur* sont à réunir; – s.v. *assommer*, aj. III.x.23 (= cité par Gdf) pour le sens de «tuer»; – s.v. *bas*, l. s.m.; – s.v. *beau*, l. IV.xiii.38; – s.v. *bis* s.m. «pain noir», on pourrait signaler que ce passage est cité par GdfC 8, 326c, qui le considère comme adj. (peut-être à juste titre) et lui donne le sens de «d'un gris brun»; – s.v. *bout*, l. II.xvi.26 au lieu

de I.xv.26; – s.v. *caultement*, l. II.xxxi.348 au lieu de 48; – aj. *chommer* v.intr. «se reposer» II.xxix.17, v. RLiR 63, 623; – s.v. *clementique*, le mot se lit aussi en IV.3.13 (v. d'ailleurs RLiR 65, 420); on pourrait signaler que Gdf 3, 22b a un article *elementique* «de l'élément», dans lequel il cite cette occurrence comme exemple unique et que le FEW 3, 212b l'a reprise; il faut supprimer l'article de Gdf et la mention mfr. *elementique* du FEW; – s.v. *climat*, l. III.2.9 au lieu de II.2.9; – s.v. *croq*, l. III.xi.136; – *dameret* n'est pas la 1re attest., v. RLiR 63, 612; ZrP 119, 172; – aj. *deleguer* v.a. «déléguer» II.2.17; – s.v. *demener*, biffer *demainer*; il en va de même pour *labeurer* sous *labeurer, labourer* et *euvrer* sous *ouvrer*; – s.v. *detorner*, l. *detordre* avec Gdf 2, 664c qui cite ce passage, car on lit *tu detors* et non *tu detornes*; – s.v. *divertir*, aj. I.6.1 «détourner»; – s.v. *doulceyne*, l. II.iv.20 au lieu de II.iii.20; – s.v. *embesoigner*, l. *embesoingner* au lieu de *embesonigner*; – s.v. *entité*, l. II.xxxii.33 au lieu de II.xxxiii.33, c'est cette occurrence qui est citée par GdfC 9, 483b et non pas celle de III.6.5 comme l'éditeur le dit dans la RLiR 65, 425, n. 69; – aj. *estasie* s.f. «extase» II.ii.175, cité par Gdf 3, 602c; – s.v. *extorquer*, l. III.xi.158; – aj. *fil d'araignes* s.m. «fil d'araignées» II.4.43; – s.v. *forment*, l. I.v.4 au lieu de I.v.ii; – s.v. *franc*, parmi les passages cités pour le sens de «noble», il faut mettre à part II.xxxiv.96 car on y lit *franc arbitre* «libre arbitre»; le même syntagme se retrouve en III.3.21; – s.v. *fructier*, on a aussi *fruictier* en II.2.24 (c'est probablement un régionalisme, v. RLiR 65, 615); – s.v. *hocquest*, le sens de «silence» est-il justifié? – s.v. *honny*, l. «taché»; – s.v. *incivil*, le mot se lit aussi en III.ii.92 et III.3.8; – s.v. *infande*, l. I.i.124; – aj. *instable* adj. «qui n'est pas stable» III.ii.224; – aj. *irrevocable* adj. «qu'on ne peut pas révoquer» IV.3.31, c'est sans doute ce passage que cite Gdf 6, 403a s.v. *prevocable*: *Dommage prevocable* (éd. 1526, f. 172v [réf. err.?]); la leçon citée par Gdf étant fautive, il faut supprimer son article; – s.v. *jacullé* (c'est une 1re attest.), aj. sans doute III.xi.146, que Gdf 4, 626 s.v. *jaculer* cite comme exemple unique du verbe en lisant *Sa vie fut longtemps a jaculee* mais que l'éditeur a lu *ajaculee*; malgré MF 3, 91 et RLiR 65, 419, il faut comprendre «dont la vie a été frappée il y a longtemps»; – s.v. *jart* «sorte de danse», aj. I.iv.51 var. *jartz*, qui est citée par Gdf 4, 637c s.v. *jars* qu'il traduit par «jargon»; – aj. *judaïque* adj. «qui appartient à la tradition juive» I.i.129; – s.v. *matutin*, l. III.vii.69 au lieu de IV.xiii.69, la même erreur se retrouve dans RLiR 65, 428; – aj. *melodïeux* adj. «rempli de mélodie» I.i.57, cité par GdfC 10, 137c; – s.v. *meritoire*, «III.ii.74, 86» est à lire «III.ii.74, III.xii.86»; – *monster a l'oeil et au doy* est à lire *monstrer*... et cette entrée doit être mise après l'article *monstre*; – s.v. *naufragant*, renvoyer à Lemaire 104; le mot se lit aussi dans une ballade citée dans la note II.vi.19; – s.v. *oeil*, la loc. *a veue d'oeil* se lit en II.iv.46 et non en II.iii.46; – s.v. *ouvrer*, II.ii.6 est sans doute à lire II.ii.9, qui est mal interprété plus haut; de plus j'y vois plutôt le verbe *ouvrir*; – s.v. *pannade*, l. I.iv.45 au lieu de 53, l'exemple est cité par Gdf 6, 74a; – s.v. *paranimphe*, l. IV.ix.238 au lieu de IV.iv.238; – s.v. *patent*, le sens de «qui s'étend largement» se lit aussi en III.1.5 et III.xiii.19 (*patant*) et l'occurrence de II.vi.51 est citée par Gdf 5, 683a s.v *pactant* avec point d'interrogation (article corrigé dans les errata de Gdf 8); – *pitoyable*, le mot se lit aussi en I.i.205 (= cité par GdfC 10, 346a); – aj. *plectre* s.m. «sorte de dé pour pincer les cordes du luth» I.i.170, passage cité par Gdf 6, 210b d'après l'éd. de 1526, d'où FEW 9, 57b avec la date de 1526; – aj. *porcin* adj. «de la nature du porc» IV.3.7, cité par Gdf 6, 288b; – s.v. *pourtraicture*, malgré l'astérisque la note III.ix.144 est introuvable; – s.v. *rattellee*, on lit *ratellee* dans le texte; – s.v. *record*, l. II.vi.170 au lieu de II.v.170; – aj.

repentive adj.f. «brutale, soudaine», II.4.48 var. a, attest. citée par Gdf 7, 56b «qui procède de repentir» d'après l'édition de 1526 et le FEW 9, 119a avec la date de 1528 [sic]; comme c'est le même mot que *repentin* (avec un autre suffixe) et qu'il se lit dans l'éd. Vérard, elle est à ranger dans le FEW 10, 265a et à dater de ca 1503; – s.v. *repositoire*, le mot est masculin au moins en II.4.6; – s.v. *resistance*, le mot se lit aussi en I.2.13 sous la forme de *resistence*; – aj. *reverberant* p.pr.adj. «qui brille» I.1.9 = attest. citée par GdfC 10, 570c; – aj. *rymoyer* «mettre en vers» I.i.183, est-ce cette occurr. que Gdf 7, 199b cite d'après le f. 155v? – s.v. *taisé*, renvoyer à la RLiR 53, 261 sur son caractère régional; – aj. *tituber* v.intr. «chanceler» IV.i.43, attest. citée par GdfC 10, 773a; – aj. *transcender* v.tr. «surpasser» II.xxxii.91 (= cité par Gdf 8, 14b), II.3.6; – s.v. *transfreter*, le mot se lit aussi en I.vi.22 (= Gdf 8, 15c) et II.ii.94; – réunir *transi* et *transsy*; – s.v. *treppoyer*, aj. II.iv.65 (= cité par Gdf 8, 43b); – s.v. *tuterresse*, l. III.iii.31 au lieu de 21; – supprimer *tyrer: v. tirer*; – s.v. *ytalique*, l. III.xi.161 au lieu de 162 (même erreur dans RLiR 65, 431); – aj. *yverner* v.intr. «faire le temps d'hiver» IV.xvii.14, cité par Gdf 4, 479b.

Pour finir, une liste des proverbes aurait été la bienvenue, car on lit par exemple: I.xii.84 *En peu d'espace Dieu labeure*, v. ProvM 679, Hassell D87, DiStefLoc 435b, TraLiPhi 37, 185; – II.x.84 *selon maistre est la mesgnie duyte*, v. ProvM 2249; – II.xxvi.43 *Reculler fault pour mieulx saillir*, v. ProvM 875, Hassell R15, DiStefLoc 756a, TraLiPhi 37, 188; – II.xxxi.88 *moult remaint de ce que femme pense*, var. de ProvM 1320, Hassell F139, DiStefLoc 375a; – II.xxxi.278 *Au fort n'y a si bon qui ne folloye*, v. ProvM 942, Hassell S7; – II.xxxi.361 *Adviengne qui pourra*, v. Hassell A35, DiStefLoc 46b; – IV.xi.8 *La fin fait tout*, v. ProvM 1002, DiStefLoc 355a; – IV.xiv.9 *Toutes choses ont leur temps et saison*, v. Hassell C198; – IV.3.3 *a tout meffait ne gist qu'amende*, v. ProvM 668, Hassell M106, DiStefLoc 518b; – Ibid., *si vault mieulx tard que jamais*, v. Hassell T13, DiStefLoc 819c.

Takeshi MATSUMURA

Rolea, Recueil de textes anonymes en poitevin du XVII[e] siècle, édité par Pierre GAUTHIER, Mougon (Deux-Sèvres), Geste éditions, 2002, 319 pages.

Le recueil (c'est ainsi que l'on peut traduire *Rolea*) que P. G. rend à nouveau accessible, pour l'essentiel d'après l'édition de Poitiers, 1660, dans une très belle présentation, comporte 62 pièces presque toutes en vers (la première édition, en 1646, en comptait une vingtaine de moins). Les thèmes abordés, pour une part, et la langue, évidemment, sont dans la lignée de la fameuse *Gente Poitevinrie*, parue, elle aussi à Poitiers, au siècle précédent (1572) et dont J. Pignon a donné naguère une excellente édition (Paris, D'Artrey, 1960)[(1)]. Après avoir classé et analysé ces textes d'intérêt inégal (il faut bien avouer, par exemple, que les chansons concernant divers faits de guerre – VII-XIV, XVIII-XIX, LII –, et qui sentent la propagande politique,

(1) Elle vient d'être réimprimée en fac-similé, avec une préface de P. Gauthier (Geste éditions, 2002).

sont aujourd'hui assez ennuyeuses), P. G. indique les principes suivis pour l'établissement du texte, puis analyse soigneusement la langue du *Rolea* sous l'angle de la phonétique, relevant les «traits qui différencient la langue du *Rolea* du français classique» [41], et de la morphologie.

Rien n'est dit des qualités littéraires du texte; P. G. qui suit de près la présentation de Pignon pour la *Gente Poitevinrie*, aurait pu, comme ce dernier, noter les nombreuses comparaisons qui parsèment l'œuvre et dont voici un aperçu: *penau quem' do guéstre* (I, 13), *aussi vrai quem' in porc suble* (I, 21), *osi rondement que deou oeuz* (I, 38), *campoignon m' goretz* (I, 146), *fort m'in mur* (I, 162), *negre quem' in chapea* (I, 168), *goule gronde quem' in four* (I, 169), *pu rouge qu'in coffinea* (I, 282), *jaune me cytrouille* (I, 318), *sec m'in bouteillon* (I, 332), *sec quem' in pané* (II, 26), *y estez pu mort que man collet* (III, 83), *pu fret que glace* (V, 5), *pu sec qu'in caréme* (XXI, 15), *pu jone que paille* (XXI, 19), *ton sote qu'in pené pressi* (XXIV, 4), *[courir] quem' do pesez don in pot* (XXVIII, 6), *sec quem' in étron de chain* (XXXVII, 9), *plus sourge qu'in mouton* (XXXIX, 12), *y donse quem' in peloton* (XXXIX, 13), *dret quom in jon* (XLVIII, 24), *rouge quem' vin* (LI, 16), *le cu me sublet m'in clajot* (LXII, 31). On note aussi telles comparaisons insolites: *y ne parlez pas mez qu'oguit fat ine ajace* (V, 6), qui contredit fr. *bavard comme une pie*; *lour quem' in chevrea* (XXIX, 14), au lieu de la comparaison attendue et que l'on trouve d'ailleurs dans d'autres passages *gle fringon me chevraz* (IV, 22) et *gle sautant queme chevras* (LIII, 45); quant à *trembler comme un four* (XLIV, 4), non élucidé, il méritait pour le moins une note.

Le texte du *Rolea* est accompagné en regard d'une traduction, mais n'est suivi d'aucun glossaire. L'auteur s'en explique ainsi: «Cette édition s'inscrit dans un plan de vulgarisation des œuvres de la littérature poitevine depuis le XVI^e^ siècle jusqu'à nos jours. Elle voudrait présenter un texte répondant aux mêmes exigences scientifiques que celles qui ont présidé à l'édition de la *Gente Poitevinrie* par Jacques Pignon [...]. Mais notre ambition est d'atteindre au-delà de celui des spécialistes, linguistes ou historiens, un plus large public amoureux de la langue et de la littérature poitevines: c'est pour cela que nous donnons une traduction (au lieu d'un simple glossaire) pour ce texte assez souvent difficile et que nous essayons d'éclairer par de nombreuses notes» [5]. Lesquelles notes [296-313] apportent en effet d'utiles éclaircissements, principalement d'ordre historique et lexical; mais d'autres explications n'auraient pas été superflues, d'ordre encyclopédique (*graisse de pendu* II, 35; *Perrette* VIII, 17), historique (*vêpres de Sicile* XIII, 86), lexical (*fils de France* IX, 12; *être guéri de tous ses maux* VII, 34; *aller à ses affaires* LXI, 46) ou encore intéressant le lexique et l'encyclopédie ("il m'envoya chez l'avocat / pour que je lui fasse voir mon sac" III, 99-100; cf. *l'affaire est dans le sac*) ou encore l'étymologie: *le vet ly ard quéme à nétre jarc* (L, 12) "son vit le brûle comme à notre jars", v. l'étymologie de *jars* (TLF). Si quelques mots ou sens n'ont pu être élucidés et cette impuissance indiquée en note *(brelinfly* I, 99; *clenabot*[2] XLIV, 12; *dépousitoaire* I, 158; *rejardou* II, 20; *suplitre* IV, 8; *faire le toûra* XXI, 24*)*, d'autres l'ont été avec bonheur,

(2) Une note indique [310] que «la traduction proposée n'est qu'une conjecture»; par prudence, sans doute, cette conjecture a été remplacée dans l'édition par un point d'interrogation et deux points de suspension.

ainsi *chervisson* XLIX, 9 (aj. à FEW 22,1, 27a 'chagrin'), *gote* XXXVI, 22; *liurie* XXXVI, 12; *tresson* IV, 36.

Entreprise périlleuse, la traduction de ces textes constitue un guide utile dont on saura gré à l'éditeur. Elle est pourtant souvent semée d'ambiguïtés, de faux sens, de contresens et de non-sens, et l'on a parfois l'impression que sa littéralité passe à côté des difficultés du texte (qui n'en manque pas!) ou qu'elle n'offre qu'un calque assez plat. Dans bien des cas, le recours à des ouvrages aujourd'hui incontournables (FEW, TLF) et qui font partie des instruments de base requis par les «exigences scientifiques», aurait été utile à l'éditeur.

Voici à cet égard, et faisant grâce au lecteur des coquilles, quelques remarques au fil du texte: *maugré lou goule* (I, 118) "malgré leur gueule"] «malgré leurs protestations"; – *soudy* (I, 173) "insupportable"] "étrange, surprenant, bizarre" (cf. dans un noël poitevin de 1520, *oul est une soude beste*, v. MélMartin 1997, 353); – *plumage* (I, 206) "plumage"] "plumet, panache", aj. à FEW 9, 90a, PLUMA; – "savoir tout depuis l'un jusqu'à l'autre bout" (I, 254)] "... d'un bout à l'autre"; – "ce que j'ai appris de mon père quand il a vécu" (I, 259-260)] "... de son vivant"; – *in las d'aly* (I, 367) "un-las-d'aller" [*sic*]: au sens de "paresseux, fainéant", le mot n'a pas dépassé la fin du 19e s. (TLF); – *affligy* (II, 1) "affligé"] "malade"; – *las* (II, 11) "là"] "hélas"; – "j'ai la courte haleine" (II, 8)] "j'ai le souffle court"; – *bas (être bien au –)* (II, 16) "être bien au bas"] "être très malade"; – *jury quem' in chivau* (II, 25) "juré comme un cheval" n'offre aucun sens; certainement fautif, le texte peut être corrigé, compte tenu du contexte, en *ruray* "je ruerai"]; – *Il vous faut un brevage afin que la sueur, / que jetaste ces jours, se puissent* [sic] *évader* (II, 30-31) "Il vous faut un breuvage afin que la sueur, que je tâte [!] ces jours, puisse s'évader"; – *y crée, moay, pre l'assury, / qu'o fut fat que de ma fripprie* (III, 50-51) "je croyais, moi, pour l'assurer, que c'en était fait de ma friperie"] "je croyais, moi, assurément, / que c'en était fait de ma vie", cf. *ma friperie* "ma personne" (fin 16e s.– Voltaire) et *se jeter sur la friperie de qn* "battre qn" (dep. 1644), dans FEW 3, 396a FALUPPA; – le début de IV est un dialogue, à présenter comme tel; – *se tapy quem' dos cailles* (VI, 20) "se taper comme des cailles"] se tapir..."; – *Matelin* (VI, 30) "Matelin"] "Mathurin"; – *coin* (VI, 83) "six"] "cinq"; – *de la mazille* (VI, 66) «il ne nous a pas été possible de trouver ce mot en aucun glossaire ou dictionnaire» (p. 300)] cf. Centr. «menue monnaie de cuivre» (FEW 16, 538b, MÂSE) et, mal classé, pic. *masille*, même sens, FEW 6/1, 571a, MEDIALIS; v. FEW 22/2, 278a); – *y ne fu pas sitou bougy* (VI, 93) "je n'eus pas plutôt bougé"] "j'étais tout juste de retour"; – *pé gris* (VIII, 44) «absent des glossaires, sans doute un terme péjoratif pour désigner les paysans» (p. 301)] "gros paysan" (1598–Ac 1694, FEW 8, 294b, PES); – *clergeons pely* (IX, 59) "petits clercs pelés"] "... tondus, tonsurés" (la remarque vaut aussi pour XXXII, 14); – *fremont* (XV, 20), corriger *feremont* (3 pieds) et traduire non pas "froment", mais "ferrements (outils en fer)", qui convient beaucoup mieux au contexte; – *herbaux* (XVI, 20) ne saurait signifier "disette" dans ce contexte, placé au contraire sous le signe de l'abondance; il peut s'agir ici d'un sens métaphorique, à partir de "chiens" (v. DuPineauR et désormais FEW 22/2, 166a), dénommant les courtisans (cf. *chien au grand collier*); – *gronde guenippes* (XVI, 25) "grands draps"] "grandes dames" (FEW 14, 112, *WADANA-); – *Noël (faire chanter – à qqn)* (XVI, 41) loc. absente de FEW s.v. NATALIS et de Di Stefano; – *boune patisserie* (XVII, 59) "bonnes pâtisseries"] "bons pâtés en croûte";

– *dos frons borgez* (XVII, 38) "loyaux bergers"] "bourgeois libres"; – *bedouaux* (XVIII, 22) "petits veaux"] "blaireaux" (dep. 1552, Rabelais, FEW 1, 423a, *BOD-); – *menuet* (XIX, rubrique): comme le fait justement observer P. G., la présence de ce mot (dep. 1671 dans TLF) dans une chanson composée pour le sacre de Louis XIII [7 juin 1654] permet d'améliorer sa première attestation; – *crever* qn (XX, 23) "crever"] "faire éclater la panse de"; – *incarater* (XXI, 28) "ensorceler" «traduction hypothétique en absence de toute autre attestation de ce mot» [307] est attesté dep. 1404 (en Poitou cf. AHP 26, 38, v. Gdf, FEW 2, 354a, CARAGIUS); il a été relevé par Favre (absent de la bibliographie), qui cite ce passage; – *codingue* (XX, 26) "coing"] "dindon (coq dinde)"; – *lirou (faire le –)* (XXI, 18): on obtient un sens plausible si, au lieu de rattacher le mot à la famille de *loriot*, on le considère comme une variante de *liron* "lérot", cf. *y me fichy quem' in lyron / le cou intre lez dou épales* (I, 362-363); – *y su bain mau en mez dra* (XXI, 26) variante intéressante (absente de FEW 3, 155a, DRAPPUS) de l'actuel fr. *être dans de beaux draps*; – *peloté* "caresser amoureusement" (XXII, 5), noter que l'équivalent fr. *peloter* est n'attesté que dep. 1806 (TLF); – *queneillon* (XXII, 12) "guenillon"] "quenouille" (FEW 2, 928b, COLUCULA); – *créme*: *rousine* (XXII, 13 et 15), le v. 13 est hypométrique, et *créme* doit être corrigé (mais par quel mot en *...ine*?); – *le front te lut quem' in laprea* (XXIII, 14), l'imprimeur a sans doute omis la marque de nasalisation et il faut lire *lãprea* "petite lampe, flambeau" (cf. fr. *lamperon*, dep. 1471, FEW 5, 144a, LAMPAS), ce qui évite l'étrange traduction "ton front luit comme un lapereau" [!]; – *malle rage* (XXIII, 23) "mâle rage"] "misère" (FEW 12, 9a, RABIES); – *ne t'en revay pa* (XXV, 9) "ne t'en reviens pas"] "ne repars pas"; – *gente-geons* n. m. (XXVI, 6), le contexte de la pièce suggère le sens de "nobiliaire"; – [*flajolly*] (XXVII, 8), littéralement "jouer du flageolet", a sans doute dans le refrain *Trou du cu, / pre qué me flajolle-tu*, et compte tenu du contexte (cf. l'observation qui suit), le sens de "lâcher des pets" plutôt qu'une connotation érotique (pour laquelle v. FEW 3, 588b, FLABEOLUM); – *le trofignon do cu pre foere in challumea* (XXVII, 31-32) offre un jalon intéressant pour l'histoire de *troufignon* (attestation isolée *ca* 1610, puis à partir de 1861, v. TLF) et par ailleurs *troufignon do cu* est à traduire "trou du cul" (comme on lit dans le refrain de la chanson; cf. *le cu me sublet m'in clajot*, LXII, 31), plutôt que "croupion du cul"; – (XXXI, 10-12) "et tous mangeront d'un bon jambon, pour donner de la mémoire"] "... pour rendre cela mémorable" (il s'agit d'un banquet qui doit laisser le souvenir d'un jour faste); – *robbe nère* (XXXII, 10) "vêtement noir" plutôt que "robe noire", v. FEW 16, 674b, *RAUBA; – *quelle petite truonde* (XXXV, 13) "cette petite truande"] "... gueuse" conviendrait mieux (cf. d'ailleurs XXXVII, 3 et Pignon, *Gente Poitevinrie*, 198); – *qui n'ant point le bec gely* (XXXVI, 21) "qui n'ont point le bec gelé"] "qui ont de la conversation" (FEW 4, 86b, GELARE; Di Stefano); – *faire deveny à roin* (XXXVII, 8) "faire devenir à rien"] "réduire à rien"; – *sec quem' brezeil* (XXXIX, 3) "sec comme braisette"] "sec comme brésil" (dep. Fur 1690, FEW 15/1, 259a, *BRAS-); – *y chonte quem' ine seringue* (XXXIX, 11), P.G. note à juste titre que la locution n'est attestée en fr. que dep. 1808 (v. TLF); – *le moéstre qui m'a montré* (XXXIX, 22) "le maître qui m'a montré"] "m'a enseigné"; – *sontimon* (XLI, 22) "sentiment"] "odeur (agréable), parfum"; – *y aime meil quitty cheuz nou* (XLIII, 27) "j'aime mieux quitter chez nous"] "... quitter ma famille/partir de la maison"; – *o me charmet* (XLIII, 83) "ça me charmait"] "ça m'ensorcelait"; – *bea petits pelotons* (XLIII, 75) non traduit] "... seins", absent en ce sens de FEW 8, 481a, PILA; – *mede-*

cinou de grenouille (XLVI, 5) est probablement une variante plaisante de fr. *médecin d'eau douce* (dep. 1552, Rabelais, FEW6/1, 601a, MEDICINUS); – *ol ést haute houre, attanz nou d'ally* (XLIX, 26-27) "il est très tôt, hâtons-nous d'aller"] "il est tard..."; – *gl'en a si grond soulas* (L, 21) "il en a en grand nombre"] "il y prend si grand plaisir"; – *noblet* (LI, 9) «ce terme est inconnu des dictionnaires» [310], mais v. FEW 8, 159b, NOBILIS et noter qu'en LIII, 2 on lit *noblea*, correspondant patois de fr. *nobliau* (seulement dep. 1841, Balzac, TLF); – *j'ay tant robiné* (LII, rubrique) "j'ai tant travaillé"; faute de contexte, ce sens n'est pas assuré et ce type lexical peut aussi bien être à rattaché à ROBIN (FEW 12, 431b) qu'à RAPINA (*ibid.*, 67b); – *igl ne connést pas ses lettre* (LXI, 136) "il ne connaît pas ses lettres"] "il ne sait pas lire"; – *car sa trop gronde viloinie / meritret fort bain velenters / d'étre decoupi à quarters* (LXI, 308-310) "car sa trop grande vilainie [*sic*] mériterait fort bien volontiers d'être découpé [*sic*] en quartiers"; – *froindise* (LXI, 323) "nourriture"] "bons morceaux", rend correct le vers s'il est corrigé en *friondise* (cf. d'ailleurs LXI, 227 *goule frionde*) et il est inutile d'aller chercher du côté de FRANGERE comme y invite la note p. 312; – *gle n'en predra pu que l'atonte* (LXI, 356) "il n'en perdra plus que l'attente"] "il ne perd rien pour attendre" (c'est au 17e s. que s'est fixée cette dernière locution, v. EnckellFaçons); – *épousseter* un pourpoint/un séant (LXII, 26, 36, 158) "épousseter"] "battre" (FEW 9, 567a, PULVIS); – *pau arongy me do allumette* (LXII, 53) "pieux disposés comme des allumettes"] "gros bois disposés comme pour allumer un feu"; – *ol ust fogu juque à mardy* (LXII, 98) non traduit] "il eût fallu beaucoup de temps (littéralement, jusqu'à mardi)" (absent de FEW 6/1, 379a, MARS); – *nétre fame* (LXII, 135) "notre femme"] "ma femme".

Le caractère grivois de certaines chansons est trop souvent neutralisé par une traduction littérale: la strophe suivante est-elle si innocente? «Quand viendra le jour d'aller au labourage / je te donnerai du lait pour faire du fromage; / nous aurons des ménétriers pour te dire des branles, / je dirai des chansons / d'une autre façon» (XXV, 17-24); – *tu me fay ver la lune et fouille en mon boursault* (XLVIII, 27-28) la traduction "tu me fais voir la lune et fouille [*sic*] dans ma bourse", que n'accompagne aucune note, escamote le caractère érotique du texte, dans lequel *voir la lune* (v. TLF, avec un exemple de Zola, 1877) est une version nocturne de *voir la feuille à l'envers* et *boursault*, à coup sûr, dénomme le "sexe de la femme" (aj. à FEW 1, 668a, BYRSA; cf. *boursavitz* pl. 1552, Rabelais); – "carrière/rivière" (L, 1-2 et 25-26), les deux mots sont très probablement à entendre en un sens érotique; "vendre des balais" (L, 6), s'agissant d'un "grand baiseur", ce commerce n'est peut-être pas innocent (cf. *trainer le balai* "mener une vie de débauche", Di Stefano). À quoi l'on est tenté d'ajouter l'expression *la chanson du Tallebot* (XXXIV, 10), jeu de mots possible sur *talbot* (FEW 13/2, 298a-b, THALLUS) "billot > pénis" (cf. mfr. *tallos* "membre viril", FEW, *loc. cit.*).

Si la traduction n'est pas sans mérites et éclaire dans son ensemble un texte qui n'est pas toujours facile, elle n'aurait pas dû dispenser l'éditeur d'un glossaire qui eût mis en valeur la richesse lexicale certaine de la plupart de ces pièces. Un index des noms propres n'eût pas été non plus superflu: pour s'en tenir à la seule pièce LXI, *Jon Dada, Nicolas de Fesseburette, Guillot Loripea* ou *Perrin Trotard* ne sont pas des noms dénués d'intérêt.

Pierre RÉZEAU